



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

AnIsl 46 (2013), p. 337-386

Yūsuf Rāġib

Morts dans la ville. Les sépultures de Fustāt et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Atribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

Morts dans la ville

Les sépultures de Fustāt et du Caire jusqu'à la fin des Ayyoubides

LONGTEMPS avant l'islam, certains Arabes préféraient enterrer les morts à domicile¹ ou devant leur porte² que les abandonner au cimetière. Bien que cette coutume immémoriale ne fût pas formellement interdite par le Prophète³, les Compagnons, les Suivants et les générations successives de musulmans furent ensevelis des siècles durant dans les déserts⁴. Seule une minorité demeurait parmi les vivants, notamment à Médine⁵, Damas⁶ et spécialement Kūfa où les tombes furent longtemps creusées dans les demeures (*fi dūribim*)⁷, près de leurs portes

1. Une maison mekkoise passait pour renfermer la sépulture du fameux qurayšite mort avant l'avènement de l'islam, Hišām b. al-Muġīra, Azraqī, *Aḥbār I*, p. 470.

2. La mère du poète Qays b. Ḥaṭīm prétendait à son fils que le tas de pierres qu'elle avait posé sur un tertre face à l'entrée de leur maison de Médine renfermait les cendres de son père et de son grand-père. Ce simulacre de tombes visait à masquer leur meurtre de crainte qu'il perdit la vie en courant le venger, Abū l-Faraḡ al-İsbahānī, *Agānī III*, p. 3-4 ; Wellhausen, *Reste*, p. 179 n. 1.

3. Les paroles tombées des lèvres du Prophète qui interdisent aux musulmans de transformer leur maison en tombeau sont diversement interprétées. Pour Abū Dāwūd, *Sunan II*, p. 225, les morts ne doivent pas reposer à domicile ; mais pour Muslim, *Ṣaḥīḥ I*, p. 538 (780) ; Tirmidī, *Ṣaḥīḥ II*, p. 239 ; XI, p. 10 ; et Ibn Māḡa, *Sunan I*, p. 438, les fidèles doivent prier dans leurs demeures que le silence apparente au cimetière et réciter en particulier la sourate de la Vache réputée chasser le démon.

4. Comme le souligne Ibn Qudāma, *Muġni II*, p. 509.

5. Le Prophète et les deux premiers califes furent inhumés dans la chambre de ‘Ā'iša ; de même, ‘Abd Allāh b. al-Zubayr aurait été enseveli par sa mère dans la maison de Ṣafiyya à Médine, Gibb, « ‘Abd Allāh b. al-Zubayr », p. 57.

6. Le Compagnon, Ğundab b. al-Nu'mān al-Azdi, son fils, Sa'īd et son petit-fils, 'Umar, reposaient dans la demeure familiale, Ibn 'Asākir, *Ta'rīb Dimašq XI*, p. 319 ; Ibn Ḥaġar, *Iṣāba I*, p. 617.

7. Ṭabarī, *Ta'rīb I*, p. 3347/XVII, p. 96.

(‘alā abwāb dūrihim)⁸ ou dans les grands espaces découverts (*fi afniyatihim*) qui servaient de lieu d'assemblée aux tribus au sein des quartiers⁹. Le premier mort ne quitta la ville que vingt ans après sa fondation : en 37/657-658, le Compagnon al-Habbāb b. al-Aratt fut inhumé, comme il l'avait expressément recommandé avant de passer, à l'extérieur (*al-zahr*) : il avait préféré la solitude et l'oubli du désert au tumulte et aux rumeurs de la cité¹⁰. Dans cette région longtemps vierge et vide, sa tombe écartée en attira d'autres au fil des ans : ainsi naquit le paisible cimetière dont Kūfa avait été, à l'origine, privée¹¹.

Non seulement les vivants ne devaient pas redouter le voisinage des morts, mais leur coexistence suppose même une relation de familiarité entre les deux communautés : ainsi la mère des musulmans, ‘Ā'iša, garda longtemps dans sa chambre la sépulture de trois amis : son époux (le Prophète), son père (Abū Bakr) et leur fidèle Compagnon ('Umar).

Cette intimité morbide fut en particulier recherchée en Iraq par trois ascètes qui se creusèrent une tombe à domicile avant l'approche du terme fatal. Deux habitaient Kūfa. Le premier, al-Rabi' b. Ḥuṭaym al-Tawrī, s'y couchait encore vivant, s'il trouvait son cœur endurci, en reprenant le cri de la dernière heure émis dans la sourate des Croyants par des moribonds qui voulaient toujours vivre : « Seigneur ! Faites-moi revenir (sur terre) ! Peut-être accomplirai-je quelque œuvre pie, parmi ce que j'ai laissé ! » (XXIII, 101/99-102/100). Puis la réponse sortait de ses lèvres, comme si elle était insufflée par une voix venue du ciel : « Ô Rabī', je t'ai fait revenir (sur terre) ! Accomplis alors quelque œuvre pie¹² ! » Ce trou dut accueillir son corps vers 63/683 : aucun cortège funèbre ne vint l'enlever pour l'emporter au désert mué en cimetière depuis la mise en terre d'al-Habbāb. Le second était Abū Sinān Ḍirār b. Murra que ses larmes infinies rangèrent au nombre des quatre pleureurs (*al-bakkā'*) de la ville : il descendait à loisir dans une sépulture préparée à la fleur des ans pour s'y abîmer dans des récitations alternées de Coran et de prières. Mais il tarda quinze ans à mourir : aussi ne garda-t-il la fosse à demeure qu'en 132/749-750¹³. Le troisième était un jeune ascète de Baṣra qui consumait ses jours dans les larmes la vue rivée sur une tombe anticipée, assis à son bord enchaîné par le cou au pilier du

8. Ibn al-Atīr, *Usd* II, p. 116.

9. Ṭabarī, *Ta'rīb* I, p. 3347/XVII, p. 96 ; Ibn al-Atīr, *Usd* II, p. 116.

10. Le Compagnon avait bâti sa maison à Gihār sūg Ḥunays, Ibn Sa'd, *Ṭabaqāt* VI, p. 8, qui tenait son nom d'une place carrée au croisement de quatre chemins, Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* VI, p. 390. Ce mot persan désignait également un quartier de Bagdad où convergeaient quatre voies, Yāqūt, *Mu'ğam* II, p. 167.

11. Ibn Sa'd, *Ṭabaqāt* III/I, p. 118 ; VI, p. 8 ; Balādūrī, *Ansāb* I, p. 179 ; Ṭabarī, *Ta'rīb* I, p. 3347/XVII, p. 96 ; Abū Nu'aym, *Hilya* I, p. 147 ; Ibn al-Ǧawzī, *Ṣifa* I, p. 169 ; Ibn al-Atīr, *Usd* II, p. 116 ; Fāsī, *Iqd* IV, p. 302, n° 1119 ; Ibn Ḥağār, *İşāba* II, p. 222 ; Wellhausen, *Reste*, p. 179 n. 1 ; Kister, « Khabbāb b. al-Aratt », p. 929 ; Djāit, *Al-Kūfa*, p. 292.

12. Ḡazālī, *Iḥyā* II, p. 210 ; IV, p. 470 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafisa », *StudIsl* 44, p. 82. Mais Ibn Abī l-Dunyā, *Mawt*, p. 41, interprète autrement la raison qui poussait l'ascète à s'étendre sur le dos maintes fois par jour dans la tombe : garder la mort en mémoire, son oubli, ne fût-ce qu'une heure, lui corrompant le cœur.

13. Ibn Sa'd, *Ṭabaqāt* VI, p. 236 ; Buḥārī, *Ta'rīb* II/II, p. 340, n° 3052 ; Ibn al-Ǧawzī, *Ṣifa* III, p. 64 ; Ibn Ḥağār, *Tahdīb* IV, p. 457, n° 789 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafisa », *StudIsl* 44, p. 82-83.

logis. Finalement, l'heure de sa délivrance sonna : la chaîne lui fut retirée et la mort longuement désirée, mais toujours différée, l'entraîna dans la fosse longtemps béante¹⁴.

D'une poignée d'ascètes de Baṣra et de Kūfa, les élections de sépulture à domicile passèrent bientôt aux grands de Bagdad dont ils devaient devenir le privilège. Toutefois, ils ne creusaient pas leur tombe avant le grand passage pour s'attendrir le cœur ou attendre le grand repos dont ils avaient l'espérance. Refusant d'être retranchés de la société des vivants et repoussés dans l'oubli du cimetière, ils désiraient simplement reposer, « invisibles, mais toujours présents¹⁵ » au sein de leur famille, afin de profiter de leurs invocations, comme en témoigne le testament du calife abbasside al-Mu'taṣid : il prescrivit au soir de sa vie le séjour des mères de ses enfants et de son fils auprès de la sépulture¹⁶ qu'il avait élue dans le palais de 'Abd Allāh b. Tāhir sur la rive ouest du Tigre¹⁷. Le choix de la résidence jadis accordée par al-Ma'mūn au gouverneur de Bagdad, Tāhir b. al-Husayn¹⁸, n'était pas justifié par l'éclat des marbres qui lui prêtaient parfois leur nom¹⁹, mais par son caractère inviolable et sacré : tous les fugitifs qui abordaient dans ce lieu d'asile étaient sauvés, même si leurs mains avaient trempé dans le sang²⁰. Aussi fut-elle baptisée du nom d'al-Harīm al-Tāhiri²¹ qu'elle garda quand elle perdit le privilège d'immunité dont elle avait longtemps joui. Pour exaucer ses dernières volontés, le calife y fut inhumé en 289/902 dans une salle de marbre²² et sa famille s'établit à demeure dans le palais pour lui tenir compagnie²³ : la mort ne les sépara pas. Trois de ses fils, al-Muktafi, al-Muqtadir et al-Qāhir, puis un petit-fils, al-Muttaqī, y furent tour à tour ensevelis²⁴. Les cinq califes restèrent plus de trois siècles unis. Mais en 646/1249, ils sortirent du tombeau pour gagner le mausolée de la dynastie d'al-Ruṣāfa qu'ils avaient préféré déserter : une crue du Tigre les chassa sans retour du palais de marbre²⁵, alors que le fleuve regagnait son lit.

¹⁴. Ibn al-Ǧawzī, *Šifa* IV, p. 13 ; Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 83.

¹⁵. Pour reprendre la formule de Fustel de Coulanges, *La cité antique* I, p. 35.

¹⁶. Ibn al-'Adīm, *Bugya* II, p. 824.

¹⁷. Maṣ'ūdī, *Muṣṭafā* V, t. ar. p. 175 § 3354 ; trad., p. 1342 § 3354 ; Ḥaṭīb, *Ta'rīḥ* VI, p. 83 ; Allen, « The Tombs », p. 429-430.

¹⁸. Ḥaṭīb, *Ta'rīḥ* I, p. 397 ; trad. Lassner, p. 68.

¹⁹. *Dār al-rubām*, Maṣ'ūdī, *Muṣṭafā* V, t. ar. p. 175 § 3354 ; trad., p. 1342 § 3354 ; Le Strange, *Baghdad*, p. 120 ; Allen, « The Tombs », p. 429, 430.

²⁰. Comme le précise Yāqūt, *Mu'ǧam* II, p. 255.

²¹. Yāqūt, *Mu'ǧam* II, p. 255-256 ; Ibn al-Fuwaṭī, *Hawādīt*, p. 233, 242 ; Le Strange, *Baghdad*, p. 120, 121.

²². Ḥaṭīb, *Ta'rīḥ* VI, p. 83 ; Ibn al-'Adīm, *Bugya* II, p. 825.

²³. Ṭabarī, *Ta'rīḥ* III, p. 2207/XXXVIII, p. 101 ; Maṣ'ūdī, *Muṣṭafā* V, t. ar., p. 175 § 3354 ; trad., p. 1342 § 3354 ; Ibn al-Ǧawzī, *Muntazam* VI, p. 34 ; Ibn al-'Adīm, *Bugya* II, p. 824, 825.

²⁴. Allen, « The Tombs », p. 422, 423, 429-430.

²⁵. Ibn al-Fuwaṭī, *Hawādīt*, p. 233, 242.

Droit et sépultures urbaines

Ville ou cimetière ?

Bien que la coutume d'enterrer en ville fût entrée dans les mœurs en maints pays, rares furent les juristes à l'aborder. Le premier, al-Šāfi‘ī²⁶, ne la condamne pas formellement : tout lieu lui paraît bon pour une sépulture. Toutefois, il penche ouvertement pour le cimetière : d'abord, pour son caractère sacré et les bienfaits des invocations des passants en faveur des morts ; ensuite, les tombes n'y risquent pas d'être profanées ni souillées par leurs besoins. Pourtant, la terre dédiée aux inhumations hors des villes était souvent immonde : les gens du commun déféquaient à loisir accroupis derrière les tombes²⁷ et même de pieux ascètes urinaient parfois sur les sépultures puis, les yeux baignés de pleurs, regrettaien amèrement de n'avoir pu se retenir²⁸, sans parler des poignées de passants qui profanaient à dessein de leurs selles les tombeaux honnis²⁹. Aussi nombre de juristes interdirent de prier parmi les sépultures³⁰, comme d'utiliser la terre voisine pour se frotter visage et mains en guise d'ablution sèche (*tayammum*)³¹ et même pour façonne des poteries³².

Aḥmad b. Ḥanbal préfère également confier les morts aux cimetières musulmans pour les bienfaits procurés par les invocations et les appels à la miséricorde divine adressés par les vivants en leur faveur et spécialement pour le voisinage des saints et des martyrs qui y reposent³³.

Enfin, les mālikites restèrent longtemps indifférents aux enterrements urbains. Mais leur prolifération au Caire devait tardivement pousser Ibn al-Ḥāgg à les fustiger dans l'ample section dédiée aux pratiques funéraires de son *Introduction* (*Al-Madḥal*). Les morts doivent reposer dans un désert dont le sol aride est apte à boire les substances libérées par leur corps afin de demeurer « propres » dans leur tombe³⁴. En tout autre lieu, notamment les collines artificielles et terrains similaires³⁵ souvent formés d'un amas d'immondices, les sépultures risquent d'être profanées, polluées ou recouvertes de constructions. Aussi condamne-t-il

^{26.} Umm I, p. 244. Ses disciples l'ont suivi : Šīrāzī, *Tanbih*, p. 49 ; trad. Bousquet I, p. 70 ; Nawawī, *Minhāj* I, p. 225 ; Ramlī, *Nihāya* III, p. 28.

^{27.} Sarahṣī, *Mabsūt* I, p. 206 ; Kāsānī, *Badā’i’* I, p. 336. Cette pratique est condamnée par maints juristes, Šāfi‘ī, Umm I, p. 246 ; Bāgī, *Muntaqā* II, p. 24 ; Sarahṣī, *Mabsūt* I, p. 206-207 ; Kasānī, *Badā’i’* II, p. 798 ; Ibn Rušd, *Bidāya* I, p. 236 ; Ibn Qudāmā, *Muġnī* II, p. 507, 508 ; Zayla‘ī, *Tabyīn* I, p. 246 ; Ramlī, *Nihāya* III, p. 11.

^{28.} Comme cet ascète évoqué par Ibn Abī l-Dunyā, *Mawt*, p. 81.

^{29.} Ainsi le poète Muhammad b. Dāwūd invitait les passants dans un vers à quitter leur monture pour déféquer sur la tombe d'Aḥmad b. Ṭūlūn, Kindī, *Wulāt*, p. 232 ; repris par Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 425.

^{30.} Šāfi‘ī, Umm I, p. 79 ; Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 69.

^{31.} Šāfi‘ī, Umm I, p. 43 ; Ramlī, *Nihāya* I, p. 273.

^{32.} La vente des objets impurs doit être résolue et leur prix restitué à l'acheteur s'il est connu, sinon distribué en aumônes, Wanṣarīsī, *Mi’yār* VII, p. 336 ; trad. Amar, *ArMar* XII, p. 114.

^{33.} Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 508-509.

^{34.} Ibn al-Ḥāgg, *Al-Madḥal* III, p. 294.

^{35.} *Ibid.*, p. 269.

l’inhumation des grands dans la ville où leurs cendres sont souillées par les impuretés et les écoulements souterrains qui filtrent dans leur dernière demeure³⁶.

De ces maigres avis glanés dans l’immense littérature juridique, il ressort que le cimetière est préférable à la ville pour le séjour des morts. Aussi un différend viendrait-il à diviser des héritiers sur le lieu d’inhumation d’un défunt qui a négligé de le spécifier dans son testament, il sera enseveli au cimetière, malgré la voix contraire qui tient à le garder dans sa propriété³⁷.

La sépulture dans les maisons

À l’exception des hanafites, l’enterrement à domicile a sollicité l’intérêt de maints juristes. Bien que certains mālikites le jugent licite (*ḡā’iz*)³⁸, ils sont unanimes à condamner la vente de la demeure abritant une tombe. Aussi faut-il impérativement la résilier : tout lieu de sépulture est inaliénable comme un waqf et ne saurait servir à d’autres fins, sauf s’il renferme un enfant mort dans la nuit avant de voir le jour (*sīqt*). Il ne saurait alors justifier la résolution judiciaire du contrat. L’enterrement des fœtus dans les habitations demeure toutefois répréhensible : ils risquent d’être vendus avec le logement et profanés par les nouveaux occupants³⁹.

Contrairement aux mālikites, les šāfi’ites⁴⁰ réprouvent l’inhumation dans les demeures, si le besoin (*ḥāḍa*) ou l’intérêt (*maṣlaḥa*) ne l’a imposée : la tombe ne pourra plus changer de lieu si le logis vient à changer de mains ; mais si l’acquéreur en ignorait l’existence, il garde le droit de dissoudre la vente. Cette position traduit l’ordre du maître⁴¹ qui condamne formellement la violation des sépultures et la translation des cendres. Aussi, tout propriétaire qui a permis d’inhumer dans sa terre perd la faculté de disposer de l’emplacement des tombes et ne pourra user que des espaces laissés libres entre elles ; mais si les enterrements n’ont pas obtenu son agrément et qu’il désire avidement récupérer son terrain pour l’affacter à d’autres usages (construction, culture ou forage de puits), ce droit lui est acquis. En somme, il préfère garder les morts dans leur dernier asile : le sol qu’ils habitent leur appartient jusqu’à l’effacement de leurs traces ; autrement dit, à perpétuité.

Enfin, Aḥmad b. Ḥanbal ne voyait pas d’inconvénient à ensevelir un homme dans sa demeure⁴². Néanmoins, l’intérêt des héritiers l’incline vers le cimetière⁴³.

Si les juristes ont souvent abordé la vente des maisons renfermant des sépultures, les sources narratives gardent un silence profond sur les différends et même les conflits orageux qui en furent éclos. Ainsi ignore-t-on si Ḥafṣ b. ‘Umar laissa les cendres de son vénérable

36. *Ibid.*, p. 269, 270.

37. Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 510 ; Ramlī, *Nihāya* III, p. 28.

38. Comme al-Ibyānī, Mawwāq, *Tāğ* II, p. 240.

39. Saḥnūn, *Mudawwana* I, p. 179 ; Ibn Abī Zayd, *Risāla*, p. 116, 117 ; Ḥalīl, *Muftaṣar* p. 37 ; trad. Bousquet I, p. 102 ; Mawwāq, *Tāğ* II, p. 240 ; Zarrūq, *Šarb* I, p. 288 ; Ibn Nāġī, *Šarb* I, p. 288.

40. Ramlī, *Nihāya* III, p. 28.

41. Šāfi’ī, *Umm* I, p. 245, 246.

42. Ibn Abī Ya’lā, *Tabaqāt* I, p. 396.

43. Ibn Qudāma, *Muġnī* II, p. 508-509.

aïeul, le Compagnon Ĝundab b. al-Nu'mān, de son grand-père Sa'īd et de son père dans la maison où ils furent tour à tour inhumés quand il la vendit en quittant Damas pour s'établir à Zamalukā dans la Ĝūṭa⁴⁴ ou s'il les déterra pour les confier au cimetière. Le seul litige funéraire longtemps gravé dans la mémoire collective opposa un descendant de Hišām b. al-Muğīra à la famille qui venait d'acquérir la maison mekkoise où reposait son ancêtre lointain mort avant la naissance de l'islam. L'affaire fut tranchée par le cadi de la ville, al-Awqaṣ qui devait quitter le monde en 169/785 : il ordonna le partage de la demeure entre les parties, le lieu d'une tombe ne pouvant se vendre avec les murs⁴⁵ ; en clair, il resta entre les mains de la postérité de Hišām, même si après ce séjour séculaire au sein de la terre, ne devaient exister de ses cendres que les os et les dents.

Les tombes de Fustāt

Dans le monde des vivants

Jusqu'à la chute des Omeyyades, la majorité des défunts gagnait le bas du Muqāṭam qui servait de sépulture aux musulmans depuis la fondation de la ville. Seule une poignée demeurait, pour divers motifs, parmi les vivants, comme 'Abd Allāh b. 'Amr b. al-Āṣ : il aurait été enseveli en 65/685 à domicile, selon une tradition toutefois incertaine⁴⁶, en raison de la bataille du Fossé⁴⁷ qui fermait aux morts le cimetière à l'ombre de la montagne.

Si l'on écarte les sépultures apocryphes parfois prêtées à deux Compagnons dans l'espace urbain : Abū Baṣra al-Ĝifārī et Maslama b. Muħallad⁴⁸, seules trois tombes émergent.

La première fut improvisée par le Compagnon, Mālik b. Nā'imā, pour son cheval, Ašqar Ṣadif, au lieu même où il rendit le dernier soupir, lieu qui prit depuis son nom : il s'était refusé

44. Ibn 'Asākir, *Ta'rīħ Dimašq* XI, p. 319 ; Ibn Haġar, *Iṣāba* I, p. 617.

45. Azraqī, *Aħbār* I, p. 470.

46. Ibn Sa'd, *Tabaqāt* VII/II, p. 190 ; Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 96 ; Kindī, *Wulāt*, p. 46 ; Mālikī, *Riyād* I, p. 44, n° 4 ; Ɗahābī, *Taḍkira* I, p. 42, n° 19 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 7 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Bülāq I, p. 296 ; *Muqaffā* IV, p. 640 ; Ibn Haġar, *Iṣāba* IV, p. 167 ; *Tahdīb* V, p. 338, n° 575 ; Abū l-Maħāsin, *Nuġūm* I, p. 166. Mais des traditions discordantes laissent le choix entre neuf dates de mort, parfois éloignées de plusieurs années (55, 63, 65, 67, 68, 69, 72, 73 ou 77) et cinq lieux de sépulture différents (Fustāt, La Mekke, al-Ṭā'iif, Palestine et Syrie), Ibn Sa'd, *Tabaqāt* IV/II, p. 13 ; VII/II, p. 190 ; Ḥalifa b. Ḥayyāt, *Ta'rīħ*, p. 26, 299 ; Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 96 ; Ibn 'Abd al-Barr, *Iṣṭī'āb* III, p. 958-959 ; Ibn al-Ĝawzī, *Ṣifā* I, p. 273 ; Ibn al-Atīr, *Usd* III, p. 351 ; Ibn Sa'id, *Muğrib*, p. 55, 62 ; Fāsī, *Iqd* V, p. 229, n° 1593 ; Maqrīzī, *Muqaffā* IV, p. 641 ; Ibn Haġar, *Iṣāba*, IV, p. 167 ; *Tahdīb* V, p. 338, n° 575. Enfin, une tombe apocryphe passe pour renfermer ses cendres dans la mosquée de 'Amr, Al-ħadid, *La mosquée de 'Amr*, p. 36-38 ; Creswell, *Early Muslim Architecture* II, p. 173, 178, 184. Elle semble perpétuer le souvenir de la maison de 'Amr où son fils fut inhumé : elle jouxtait, en effet, la mosquée, Ibn 'Abd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 96. Mais elle ne peut remonter au Moyen Âge, sinon les guides de pèlerinage n'auraient pas manqué de la signaler à l'attention des fidèles. La découverte tardive d'ossements lors de réfections peut toutefois avoir suscité la mention du tombeau.

47. Sur cette guerre, voir Rāġib, « Le site du Muqāṭam », p. 168-169.

48. Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 86.

à l'abandonner aux profanations sur une butte, comme on jetait les cadavres d'animaux⁴⁹ qui seraient bientôt mangés des chiens. La deuxième renfermait le crâne d'un fils du premier calife, Muḥammad b. Abī Bakr al-Ṣiddīq que son fidèle esclave al-Zimām avait retrouvé en 39/659-660 enfoui dans le sol en explorant le lieu de son martyre. Pour honorer sa mémoire, il le recouvrit d'un oratoire⁵⁰ au bord du quartier de Ḥāfiq⁵¹, alors qu'il n'était pas de la tribu. Enfin, la dernière recueillit en 122/740 une sainte relique au sein d'un oratoire appelé du nom incertain de l'eunuque Muḥarras qui avait dû le bâtir : la tête de Zayd b. ʿAlī Zayn al-Ābidīn que ses partisans avaient dérobée du minbar de la mosquée de ʿAmr où elle était exposée après une promenade infamante en ville pour montrer aux fidèles le sort des rebelles⁵².

Toutefois, ces tombes ne se trouvaient que fortuitement dans le monde des vivants : les deux premières étaient liées au lieu de la mort, la troisième à l'oratoire où fut déposée la relique soustraite par un pieux larcin. Mais bientôt divers musulmans recherchèrent délibérément, pour diverses raisons, un coin de ville pour dernière demeure. Le premier fut ʿImrān b. Mūsā al-Naḡgār. Comme il avait exprimé de son vivant le désir de reposer dans le quartier de la tribu de Ḥāfiq dont il était le client, sa dépouille fut inhumée en 194/809-810 à l'ombre d'un grand oratoire bâti par ses soins dont les murs cernaient de vastes cours⁵³. Cette élection de sépulture apparemment sur la voie publique demeure toutefois exceptionnelle : les vivants devaient choisir leur future tombe dans la maison où ils avaient coulé leurs derniers jours. Bien que les sources narratives ne révèlent que quatorze sépultures à domicile dans une longue suite d'années (près d'un siècle et demi), leur nombre devait être infiniment plus élevé : maints obscurs notables reposèrent dans leur demeure sans mériter l'intérêt des sources narratives qui ne rapportent que l'inhumation des grands, si toutefois la ville l'avait ébruitée.

La première fut ouverte sous les Abbassides par la première descendante du Prophète à rendre son dernier souffle en Égypte, Nafisa bint al-Hasan. Elle creusa graduellement de ses mains au sein de sa demeure de la rue des Lions (*darb al-sibā'*) sa propre tombe qu'elle bénit de ses prières dès qu'elle acquit la certitude de sa fin prochaine par une vive douleur dans

49. Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 73, 144 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 30. Ce cheval est connu des biographes du Compagnon : Ibn ʿAsākir, *Ta’rīḥ Dīmašq* LVI, p. 505-506 ; Ibn Ḥaḡār, *İşāba* III, p. 485, n° 8360.

50. Ibn ʿUṭmān, *Murṣid*, p. 200-201, 661-662 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 148-149 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* I/I, p. 116 ; Ibn Zuhayra, *Faḍā'il*, p. 28, 103 ; Rāğib, « Les premiers monuments funéraires », p. 23-24.

51. D'après l'indication d'Ibn ʿAbd al-Ḥakam, *Futūḥ*, p. 121.

52. Ibn ʿUṭmān, *Murṣid*, p. 199 ; Ibn ʿAbd al-Żāhir, *Rawda*, p. 96 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 436 ; passage traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 214 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 143 ; Ibn Zuhayra, *Faḍā'il*, p. 103 ; Rāğib, « Les premiers monuments funéraires », p. 27-28 ; id., « Al-Sayyida Nafisa », *StudIsl* 45, p. 27.

53. Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 141. Ce coin de ville n'accueillait pas alors les tombes, comme à Kūfa : les membres de la tribu de Ḥāfiq étaient inhumés dans un cimetière qu'ils partageaient avec la tribu de Kinda, Kindī, *Wulāt*, p. 5. Le monument édifié par ʿImrān est tantôt désigné sous le nom de *masğid*, Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 141, et tantôt sous celui de *muṣallā*, Ibn Mākūlā repris par Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 212. Mais le passage a disparu de l'édition de l'*Ikmāl* VII, p. 147. Une version erronée attribue sa fondation à un certain Abū l-Ṭayyib Muḥammad b. Ğa'far al-Baġdādī dit Ḡundar (m. en 358/968-969), Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 213.

les entrailles : elle finira par l'habiter à perpétuité en 208/824⁵⁴. Pour honorer le sang qui lui donna le jour plutôt que sa sainteté tardivement forgée, le gouverneur 'Ubayd Allāh b. al-Sarī la recouvrit d'un tombeau avant de regagner Bagdad en 211/826⁵⁵.

Cette élection de sépulture au sein du foyer resta longtemps sans précédent : depuis cette année lointaine, nul ne semble avoir creusé sa dernière demeure à domicile jusqu'au jour où un modeste tailleur devenu excessivement riche par le commerce des Indes⁵⁶, 'Affān b. Sulaymān, ouvrit sa tombe dans un coin de sa maison converti en oratoire, avant de toucher au terme. Pour la bénir, il s'y plongeait toutes les nuits en dévotions. Ainsi avait-il commencé à l'habiter en réalité des mois, voire des années, avant d'y être enseveli, au fait. Il ne devait y prendre racine que ce jour inconnu de 326/937-938 où elle fut refermée à jamais sur lui⁵⁷. Ce fut le premier, et longtemps le dernier, à creuser sa tombe avant le grand passage : les quatre sépultures à domicile révélées par les sources narratives dans l'espace d'une trentaine d'années sous les Ihśidites ne furent apparemment pas préparées par le défunt de son vivant et devaient même s'avérer provisoires. En 327/939, le cadi damascène, Ḥusayn b. Abī Zur'a, fut inhumé chez son beau-père, Abū Zunbūr al-Māḍarā'i⁵⁸. À quelque temps de là, l'opulent directeur des Finances, Abū Bakr al-Māḍarā'i, puis l'ancien vizir et secrétaire d'al-Ihśid, Abū Bakr Muḥammad b. 'Alī b. Muqātil, furent ensevelis dans leur maison en présence de Kāfūr et maints notables de la ville, le premier en 345/957⁵⁹, le second en 350/961⁶⁰. Enfin, Kāfūr descendit dans une tombe creusée dans l'ombre au sein de son palais⁶¹ ou, si ce titre semble trop pompeux, de sa demeure. Mais la date de sa sépulture reste inconnue : les sources ne conviennent pas de l'année précise de son trépas qu'elles placent tantôt en 356 et tantôt en 357⁶². Il ne fut apparemment su que le 20 ḡumādā I de la dernière année / 22 avril 968 qui tombait suivant les uns le mardi et suivant les autres le mercredi⁶³.

^{54.} Quḍā'i dans Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 8 v° ; Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 30, 33 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 441 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 129 ; Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 81 ; Taylor, *In the Vicinity*, p. 113.

^{55.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 442 ; Rāğib, « Les premiers monuments funéraires », p. 32 ; « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 28. Mais le monument ne put être élevé par le père du gouverneur, comme le prétendent Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 9 r° et Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 135 : la mort l'enleva trois ans avant Nafīsa.

^{56.} Sur l'origine de sa fortune, voir Taylor, *In the Vicinity*, p. 99-101.

^{57.} Abū Ḥāmid Ḡarnāṭī, *Tuhfa*, p. 142, 273 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 148 ; Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 83.

^{58.} Ibn Burd, *Dayl*, p. 488.

^{59.} Musabbiḥī dans Ḏahabī, *Ta'rīb* (an. 331-340 341-350), p. 337 ; passage publié par Gottschalk, *Die Māḍarā'iyyūn*, p. 128 ; Ibn Sa'īd, *Mugrib*, p. 351 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 156 ; *Muqaffā VI*, p. 243 ; biographie publiée par Gottschalk, *Die Māḍarā'iyyūn*, p. 125.

^{60.} Maqrīzī, *Muqaffā VI*, p. 362.

^{61.} Ibn 'Asākir, *Ta'rīb* L, p. 6 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir'āt*, éd. Hamawundī, p. 152 ; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 11, 125. Maqrīzī, *Muqaffā I*, p. 538 ; fragment traduit par Bianquis, « L'acte de succession », p. 265, se borne à ces mots : l'eunuque reposa dans une demeure. Ce palais fut ensuite nommé Dār al-fil pour les éléphants qu'il abritait, Ibn Duqmāq, *Intiṣār* IV, p. 11, 125 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 161 ; Salmon, *Études*, p. 39-41.

^{62.} Ibn Sa'īd, *Mugrib*, p. 201 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 105 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 10.

^{63.} Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 105 ; Maqrīzī, *Muqaffā I*, p. 537 ; passage traduit par Bianquis, « L'acte de succession », p. 264. Mais dans un moment d'oubli de l'*Itti'āz* I, p. 96, il fait mourir Kāfūr deux ans plus tôt : le 20 ḡumādā II 355 / 14 mai 966 qui tombe un lundi et non le mardi ou le mercredi.

Pour reculer l'inéluctable invasion fatimide, la fatale vérité fut tenue strictement cachée par un artifice ingénieux. Embaumé à l'*aloe vera*, le gouverneur fantôme fut établi sur un simulacre de trône, revêtu d'un habit singulier dont les manches d'une longueur démesurée arrivaient à l'entrée de la salle. Pour ne pas éveiller les soupçons, les fidèles eunuques qui défendaient sa porte écartaient les visites : ils les invitaient à baisser le bord de sa manche et lui présenter du seuil leur salut, sa faiblesse interdisant toute approche. Un homme tapi derrière le trône remuait alors le crâne du cadavre et la manche de sa robe : aussi, de loin, les inclinations de tête et les gestes de la main semblaient des respects rendus. À l'origine, le secret d'État était seulement connu d'une poignée de familiers dont les lèvres furent tenues sur ce sujet quelque temps scellées : Abū l-Yumn Quzmān b. Mīnā qui continua de lever l'impôt foncier et de pourvoir aux affaires de l'État en son nom, les esclaves qui partageaient son lit et les deux eunuques attachés à son service⁶⁴. Mais les jours suivant les jours, le cadavre avancé qui donnait l'illusion de la vie et les simulacres de salut cessèrent d'abuser. Le gouverneur finit par empester, le bruit de sa mort par transpirer du palais dans la ville et le long secret de plus de mille jours par éclater. Quand il fut connu de tous, des messagers furent emportés par le vol de dromadaires ardents pour délivrer le mot que brûlait de recevoir al-Mu'izz. Le sceau en fut rompu le vendredi 26 *ğumādā* II 357 / 28 mai 968⁶⁵. Comme la macabre parodie de vie s'était éternisée trois ans entiers, l'eunuque avait dû rendre au ciel son âme en 355, comme un premier bruit en fut alors semé⁶⁶. Dès que le message révéla son trépas, l'armée fatimide s'ébranla pour enlever l'Égypte : rien ne retenait plus le calife. Il avait jusqu'alors refusé de rendre le serment qui le liait au gouverneur depuis qu'il avait embrassé la doctrine fatimide, converti par le missionnaire de Fustāt⁶⁷ : il avait dû lui parler par la voix d'un messager et lui jurer de ne jamais envahir le pays de son vivant.

La conquête fatimide dut amplifier le goût des grands pour les enterrements à domicile, même si huit seulement apparaissent dans les sources narratives dans l'espace de cinq décennies : par leur banalité, même pour des personnages connus, devenus, à la longue, obscurs, ils ne méritaient plus d'être recueillis par les compilations tardives qui ne glanaient dans les manuscrits fatimides que les faits singuliers. Les premiers à obtenir ce privilège furent deux cadis décédés à des années de distance sous al-'Azīz : en 367/978, le dernier nommé par Kāfūr, Abū l-Tāhir al-Duhlī, fut un moment inhumé chez lui⁶⁸; puis en 374/984, le premier à porter le titre pompeux de « cadis des cadis », 'Alī b. al-Nu'mān, fut enseveli dans sa maison du quartier d'al-Hamrā'⁶⁹. Les six suivants furent évoqués par l'historien al-Musabbiḥī sous deux califés (al-Hākim et al-Zāhir). Ce témoin fidèle de la vie de la vieille capitale qu'il habitait prenait soin de préciser dans son ouvrage graduellement écrit au fil des jours sur une durée inconnue le lieu

64. Ce récit est seulement rapporté dans *Siyar* II/II, p. 87/128-129 qui fait de ce copte obscur le vizir de l'eunuque, alors que les sources narratives ne lui en connaissent qu'un : Ibn Ḥinzāba.

65. Et non le 26 *ğumādā* II 355 / 20 juin 966, comme le rapporte Maqrīzī, *Itti'āz* I, p. 96 : il tombe un mercredi et non un vendredi.

66. Quelques sources, comme Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 105, rapportent cette date sans la tenir pour assurée.

67. Idrīs, *'Uyūn* VII, p. 135-136.

68. Ibn Burd, *Dayl*, p. 493.

69. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* V, p. 419 ; Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 17 v° ; Fāṣī, *Iqd* VI, p. 273, n° 3033.

de sépulture des notables dont il avait recueilli le bruit. Mais, comme ces annales de longue haleine qui couvraient treize mille feuilles⁷⁰ cessèrent de passer par les mains des copistes, il n'en survécut qu'un manuscrit incomplet renfermant un fragment de la quarantième section réduite à deux années : trois mois de la 415 et la majeure partie de la suivante⁷¹. Du restant du recueil, ne subsistent que des fragments sans nombre recueillis par une poignée d'historiens tardifs devenus intimes du monument en feuilletant ses pages oubliées dans les rares bibliothèques qui en possédaient un exemplaire. Mais ils ne révèlent que six notables enterrés à domicile. Le premier fut l'ancien vizir de Kāfūr, Ibn Ḥinzāba : on préféra l'inhumer en 391/1001 dans son salon⁷², bien qu'il eût déjà son mausolée dans la nécropole d'al-Qarāfa, où son nom se lisait clairement dans l'inscription de la façade qui parla longtemps aux passants⁷³.

Le deuxième fut le plus grand astronome de son temps, Ibn Yūnus. Une conjonction funèbre l'ayant averti en 399/1009 de sa fin prochaine dans sept jours, alors que sa santé était parfaite, il blanchit le vestibule de la maison dont le calife al-Ḥākim lui avait offert l'usage dans le quartier des pelletiers (*al-farrā'ūn*)⁷⁴ et y creusa sa tombe. Puis après avoir expédié ses affaires, instruit sa famille et ses amis de l'approche de la mort dont le ciel l'avait présagé et distribué ses dernières aumônes, l'oracle ferma sa porte à tous, même aux familiers, en tenant gravement ces propos sibyllins à son esclave, Iḥsān : «J'ai clos ce que je n'ouvrirai jamais plus.» Au bassin qui devait rafraîchir la cour intérieure il tira une eau qu'il épura pour laver les brouillons de ses manuscrits par la destinée interrompus et en effacer sans retour l'écriture, puis se mit à répéter sans répit la sourate du Culte (CXLIII) jusqu'au dernier soupir. La semaine écoulée, il descendit dans la fosse le jour prédit, comme il l'avait lu au ciel : le 3 šawwāl/31 mai⁷⁵.

L'année suivante, le père d'al-Musabbiḥī fut enseveli par son fils dans «la petite maison» (*al-dār al-ṣaqīra*) apparemment bâtie en un coin de sa demeure pour accomplir le désir qu'il avait exprimé avant d'expirer⁷⁶.

70. Comme en témoignent Ibn Sa'īd, *Muğrib*, p. 267 et Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* iV, p. 378.

71. *Aḥbār Miṣr*, XL, éd. A.F. Sayyid et Th. Bianquis, Textes arabes et études islamiques XIII, Ifao, Le Caire, 1978.

72. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 350 ; Ṣafadī, *Wāfi* XI, p. 121 ; Ibn Katīr, *Bidāya* XI, p. 329 ; Maqrīzī, *Itti'āz* II, p. 42 ; *Muqaffā* III, p. 47.

73. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 349-350, avait lu son nom dans l'épigraphe de son tombeau ; passage reproduit par Ibn Katīr, *Bidāya* XI, p. 329.

74. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* III, p. 431 et Ibn Duqmāq, *Tarġumān* XI, fol. 97 v°, situent sa demeure dans ce quartier qui devait se trouver à Fustāt : la prière funèbre fut, en effet, célébrée sur sa dépouille dans la mosquée de 'Amr. L'astronome avait auparavant décliné la maison que le calife lui proposait au Caire : les eaux devaient la démolir, comme le prédisaient des signes dans le ciel. Effectivement, les astres n'avaient pas menti : trois jours plus tard, un torrent tombé de la montagne dépouillée de culture qui domine la ville nouvelle abattit la demeure, Ibn Abī Ḥağala, *Sukurdān*, p. 26-27 ; Rāğib, «Le site du Muqatṭam», p. 172.

75. Ce long fragment de Musabbiḥī fut seulement repris par Ibn Abī Ḥağala, *Sukurdān*, p. 26. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* III, p. 431 et Ibn Duqmāq, *Tarġumān* XI, fol. 97 v°, se bornent à dire que l'astronome fut inhumé dans sa maison après une mort subite.

76. Passage emprunté par Ibn Sa'īd, *Muğrib*, p. 264. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 379, dit seulement qu'il fut enseveli à domicile.

Le quatrième fut un chef de la tribu de Kutāma, Abū ‘Isā Balābān. Sa dépouille prit d'abord le chemin du Caire en 415/1024 pour obtenir des lèvres du calife un dernier hommage, la prière funèbre, puis revint dans sa demeure du quartier de Saqīfat Ğawād pour descendre dans une tombe qui l'attendait⁷⁷.

Dix-sept jours plus tard, un obscur marchand de laine passé du Maghreb en Égypte, Ibn al-Qaṭūsā, fut inhumé de nuit par son fils aîné dans la demeure qu'il lui avait léguée après la mise à l'écart de son frère cadet⁷⁸.

Enfin, le dernier fut le cadi suprême ḥanafite Ahmād b. Abī l’Awwām. Après qu’al-Zāhir eut récité la prière des morts sur sa dépouille, puis mis sous sa joue en guise d’oreiller une poignée de sable tirée de sa manche, il fut enseveli en 418/1027 dans la maison⁷⁹ héritée de son père dans le quartier de Tuğib, qu'il avait agrandie et rénovée trois ans plus tôt⁸⁰. Bien que les sources narratives ne signalent plus de sépultures dans les maisons à Fustāt, la coutume immémoriale ne fut certainement pas abandonnée : ce silence est le fruit de la disparition d’al-Musabbiḥī en 420/1029. Aucun historien ne s’engagea sur ses pas dans l’évocation des détails morbides touchant les enterrements à domicile : ils répugnaient à fatiguer les lecteurs de récits inutiles ne regardant qu'une poignée d’hommes oubliés préférant décrire les fastes du Palais et narrer les événements marquants, comme le révèlent les fragments de leurs chroniques perdues empruntés par des historiens tardifs épris d'un passé lointain.

L'exil au cimetière

Par leur situation, la majorité des sépultures à domicile fut provisoire, le premier temps d'un double enterrement : l'un de passage, l'autre à demeure. Des quatorze signalées par les sources narratives, la moitié fut éphémère. Quand la décomposition était avancée, dans un mois, dans un an, on sortait le cadavre de la maison et on le renvoyait vers une sépulture définitive par un chemin que les morts ne repassaient jamais ; en somme, ils descendaient deux fois dans la nuit du tombeau. Cinq furent déménagés dans un cimetière souvent isolé. Abū Bakr al-Mādarā’ī quitta sa demeure pour rejoindre le mausolée où ses enfants enlevés à la fleur de l'âge l'avaient devancé⁸¹, comme Kāfir al-Iḥṣidī finit par sortir de son palais : il reprit sa couche dans un mausolée apparemment bâti d'avance sous les escarpements du Muqāṭṭam⁸² quand le bruit de sa mort longtemps gardée secrète remplit les pays. Ce passage de ville à cimetière dut précéder la conquête fatimide : en 362/973 peu de temps après sa venue, le cortège d’al-Mu’izz défila

77. Musabbiḥī, *Aḥbār*, p. 103.

78. *Ibid.*, p. 105.

79. Maqrīzī, *Muqaffā I*, p. 606, sans préciser la ville où se trouvait sa demeure.

80. Musabbiḥī, *Aḥbār*, p. 63.

81. Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq II, p. 156 ; *Muqaffā VI*, p. 243.

82. Ibn Duqmāq, *Intiṣār IV*, p. 11, 125.

près du tombeau du gouverneur⁸³ qui connut une longue renommée⁸⁴. Dans le stuc qui ornait son dernier asile, des vers furent tour à tour gravés par des poètes anonymes pour inviter les passants à méditer sur son fabuleux destin⁸⁵ ou sur la solitude de sa tombe dans le désert⁸⁶.

Le cadi Abū l-Tāhir al-Dūhlī changea également de sépulture : il fut tiré de sa maison et mis en terre dans un tombeau à l'ombre de la montagne qui domine l'espace des morts⁸⁷ ; de même, le cadi ‘Alī b. al-Nu‘mān gagna le mausolée de famille d’al-Qarāfa⁸⁸. Le séjour d’Ibn Yūnus dans l’entrée de la maison que le calife lui offrit le temps d’une vie était par essence précaire : l’oracle qui avait clairement vu dans la voûte céleste l’imminence de sa fin n’avait guère pressenti que son ultime repos ne pouvait s’éterniser dans sa demeure. Aussi fut-il à coup sûr abrégé par le dignitaire qui hérita du logis ou l’acquéreur qui l’acheta, si jamais il fut vendu : il dut hâtivement enlever le savant du vestibule où il trônait pour l’expédier au cimetière, bien que ce passage du monde des vivants au monde des morts ne soit évoqué par aucun de ses biographes. Enfin, les deux derniers exhumés furent emportés sans retour vers un ciel lointain. Le cercueil du cadi Ḥusayn b. Abī Zur‘a fut retiré de la maison de son beau-père puis promené de continent en continent. Par ce voyage posthume, il rentra poursuivre son sommeil à Damas⁸⁹ dont sa famille était originaire apparemment dans le tombeau qui servait de sépulture à la maison. Il devait répugner à reposer sous un ciel étranger, même s’il avait vu le jour à Fustāt où son père exerçait la fonction de cadi. De même, le vizir Ibn Ḥinzāba sortit de son salon après sept mois environ⁹⁰ : comme le stipulait son testament, il ne fut pas conduit au mausolée bâti avant de toucher à sa dernière heure, où son nom se lisait en façade, mais partit pour un pèlerinage posthume à La Mekke⁹¹, avant de connaître un repos sans fin

83. Ibn Zūlāq, *Sīrat al-Mu‘izz*, dans Maqrīzī, *Mawā‘iz*, éd. Būlāq I, p. 470.

84. Maintes sources le citent, Ibn ‘Uṭmān, *Murṣid*, p. 175, 528-529 ; Mundırī, *Takmila* II, p. 251, n° 1246, p. 340, n° 1415 ; III, p. 223, n° 2196, p. 302, n° 2379, p. 317, n° 2410, p. 369, n° 2537, p. 613, n° 3107 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* IV, p. 105 ; Ibn ‘Ayn al-Fudalā’, *Miṣbāh*, fol. 147 r° ; Ibn Katīr, *Bidāya* XI, p. 266 ; Ibn Duqmāq, *Tarġumān* XIII, fol. 54 r° ; Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 199-200 ; Maqrīzī, *Muqaffā* III, p. 107 ; Sahāwī, *Tuḥfa*, p. 313. Un faux bruit rapporte que le cercueil de Kāfūr partit pour Jérusalem, Ibn ‘Asākir, *Ta’rīh* L, p. 6 ; repris par Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Miṛāt*, éd. Hamawundī, p. 163 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 10.

85. Ibn ‘Asākir, *Ta’rīh* L, p. 6-7 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Miṛāt*, éd. Hamawundī, p. 164 ; Ibn al-Atīr, *Kāmil* VIII, p. 581 ; Maqrīzī, *Mawā‘iz*, éd. Būlāq II, p. 27 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 10 ; Rāḡib, « Les pierres de souvenir », p. 350.

86. Ibn ‘Asākir, *Ta’rīh* L, p. 6 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Miṛāt*, éd. Hamawundī, p. 164 ; Dahabī, *Ta’rīh* (an. 351-380), p. 152 ; Maqrīzī, *Mawā‘iz*, éd. Būlāq II, p. 27 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 10 ; Rāḡib, « Les pierres de souvenir », p. 350.

87. Ibn Burd, *Dawl*, p. 493.

88. Dans ce mausolée, reposaient trois cadis : al-Nu‘mān et ses deux fils, ‘Alī et Muḥammad, Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v°, 20 r° ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* V, p. 422 ; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351 ; Sahāwī, *Tuḥfa*, p. 178-179. Seul Ibn Burd, *Dawl*, p. 488, signale le retour posthume du cadi au pays de ses aïeux.

89. La date la plus vraisemblable de sa mort doit être celle que donne Ibn al-Ḥabbāl, *Wafayāt*, p. 307 : le dimanche 13 *rabi‘* I 391 / 10 février 1001. Comme le pèlerinage débute dans la première moitié de *dū l-hiğga* et que le voyage devait coûter près de soixante jours, son séjour dans le salon avait apparemment duré de six à huit mois.

90. Yāqūt, *Irṣād* II, p. 408-409 ; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Miṛāt*, éd. Hamawundī, p. 264 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 349 ; Kutubī, *Fawāt* I, p. 293, n° 104 ; Ibn Katīr, *Bidāya* XI, p. 329 ; Dahabī, *Taḍkira* III, p. 1023, n° 953 ; Maqrīzī, *Muqaffā* III, p. 48.

à Médine, dans une demeure joignant la tombe du Prophète dont elle n'était séparée que par un mur et une allée de la mosquée, où sa mère l'attendait depuis longtemps⁹².

Des sept autres sépultures à domicile, seules deux échappèrent à l'exil du cimetière par la transformation de la maison en lieu de pèlerinage. Comme le peuple gardait fidélité aux ossements de Nafīsa féconds en miracles, le digne tombeau qui les abritait engendra un cimetière enclavé dans la ville, prisé des morts qui avaient souhaité dormir en sa vénérable compagnie pour profiter des bienfaits qui en émanaient⁹³. Aussi fut-il magnifiquement rebâti en 482/1089 par Badr al-Ǧamālī⁹⁴, puis embelli des années plus tard par al-Ḥāfiẓ⁹⁵.

De même, ‘Affān b. Sulaymān ne fut pas banni de sa demeure : les biens constitués en waqf en faveur de sa tombe et la profusion des aumônes répandues le sauvinerent d'un exil au cimetière⁹⁶. Trois jours par semaine, le lundi, le jeudi et le vendredi, les mandataires de la fondation venaient tendre à travers les barreaux de fer qui fermaient les fenêtres vêtements et dirhams aux flots de pauvres que le bruit des largesses attirait par milliers comme pour les os des saints⁹⁷. Colportée par les récits des voyageurs qui les rapportaient de leur visite, la renommée du marchand s'étendit⁹⁸ d'Orient en Occident : on répétait à souhait que ce mort était meilleur que nombre de souverains vivants pour ses bienfaits répandus⁹⁹.

Enfin, aucune source narrative n'évoque le destin des cinq dernières sépultures ouvertes dans les demeures de Fustāt : la mémoire de ces notabilités momentanées fut apparemment vite perdue. Aussi ignore-t-on si Muḥammad b. ‘Alī b. Muqātil, le père d'al-Musabbiḥi, Balābān al-Kutāmi, Ibn al-Qaṭūsā et Aḥmad b. Abī l-Awwām passèrent sans retour au cimetière ou poursuivirent leur sommeil en paix jusqu'à la démolition de la maison qui l'abritait. Si la piété filiale avait dû conduire al-Musabbiḥi à garder son père dans la petite maison pour respecter le vœu émis à la veille de sa mort, les cendres d'Ibn al-Qaṭūsā furent sans doute expulsées au cimetière par son fils cadet : la mort imprévue de son frère aîné dix jours après son père alors qu'il semblait fort éloigné du terme lui transmit l'intégralité de la maison dont il avait été injustement frustré de sa part d'héritage : en somme, le ciel lui avait accordé deux fois plus qu'il n'avait perdu¹⁰⁰. Mais aucun historien féru d'époques lointaines ne jugea digne d'insérer dans son manuscrit le transfert d'un marchand qui n'avait laissé aucun nom du monde des vivants à celui des morts, si jamais al-Musabbiḥi l'avait évoqué dans un fragment perdu de ses annales.

92. Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir’āt*, éd. Hamawundi, p. 264 ; Ṣafadī, *Wāfi XI*, p. 121 ; Ibn Manzūr, *Muhtaṣar VI*, p. 77-78 ; Maqrīzī, *Muqaffā III*, p. 48.

93. Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl 45*, p. 50-55.

94. Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq II, p. 442 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 135 ; Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl 45*, p. 31 ; Sayyid, *La capitale*, p. 441-442.

95. Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq II, p. 442 ; Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl 45*, p. 31 ; Sayyid, *La capitale*, p. 441-442.

96. Abū Ḥāmid Ḍarnāṭī, *Tuhfa*, p. 142 ; Ibn ‘Uṭmān, *Muršid*, p. 656-661 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 144-148 ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 37 ; Rāğib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl 45*, p. 83.

97. Abū Ḥāmid Ḍarnāṭī, *Tuhfa*, p. 142.

98. Ḥarawī, *Iṣrāt*, p. 38/92.

99. Abū Ḥāmid Ḍarnāṭī, *Tuhfa*, p. 144-145.

100. Musabbiḥi, *Aḥbār*, p. 105, 107.

Quant aux deux sépultures abritées par des monuments de mémoire, elles furent sauvées par la piété des fidèles. Le modeste oratoire bâti par al-Zimām pour recueillir le crâne de son maître, Muḥammad b. Abī Bakr, ne fut pas abattu, malgré le nom honni de son père par les Fatimides. Comme nombre de sanctuaires pourvus de chambres, sa porte n'était pas fermée aux voyageurs qui s'y logeaient lors de leur séjour en ville¹⁰¹. Par contre, le sanctuaire qui renfermait la tête coupée de Zayd b. ‘Alī Zayn al-Ābidīn tomba lentement en ruine. Au milieu du silence et de l'oubli, son fantôme ne présentait plus aux regards qu'un *mihrāb* cerné de collines pelées. Son délabrement le vouait à la disparition, si le vizir al-Afḍal Šāhanšāh n'avait eu vent du récit du vol de la relique sacrée et de son enterrement secret dans l'oratoire. Aussi aurait-il requis de la retrouver. Les fouilles entreprises exhumèrent un crâne portant au front une fissure large comme un dirham qui fut oint, parfumé et provisoirement entreposé dans une demeure. Puis il reprit le chemin du nouveau sanctuaire sorti du débris de l'ancien pour réintégrer peut-être sa tombe primitive¹⁰². Mais la date rapportée, 525/1131, est impossible : al-Afḍal tomba frappé d'un fer imprévu dix ans plus tôt. Si le récit n'est pas une fable, la trouvaille remonterait à 515/1121 juste avant le meurtre du vizir¹⁰³. Ce monument fut ensuite rénové en 549/1154, comme le révèle une inscription perdue dont survit une copie tardivement gravée sous les Ottomans¹⁰⁴.

Les tombes du Caire

Comme dans l'ancienne capitale privée d'enceinte, les morts se mêlaient aux vivants dans la nouvelle cité murée.

Les sépultures du Palais

L'espace sacré (*haram*)¹⁰⁵ contenait nombre de tombes en majorité rassemblées dans un monument réservé aux gens du Palais (*ahl al-qasr*) qui en portait parfois le nom, le mausolée du Palais (*turbat al-qasr*)¹⁰⁶ : des califes, leurs enfants et leurs femmes¹⁰⁷ aux cousins lointains. Par son immensité, il méritait le terme de nécropole¹⁰⁸. À l'instar des Omeyyades qui reposaient

101. Comme Abū l-Futūḥ Muḥammad b. Muḥammad al-Qurašī qui mourut en 625/1228, Mundırı, *Takmila* II, p. 432 n° 1597.

102. Ibn ‘Abd al-Ζāhir, *Rawda*, p. 96 ; Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq II, p. 436 ; Wiet, *Matériaux*, p. 214-215, 216 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 143.

103. Comme le suggère Wiet, *Matériaux*, p. 216.

104. ‘Alī Mubārak, *Hīṭat* V, p. 4 ; Wiet, *Matériaux*, p. 213.

105. Ainsi Nāṣir-i Ḥusraw, *Safarnāma*, p. 44/p. 129, appelle l'espace clos par la muraille des Palais.

106. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 150 ; Maqrīzī, *Itti’āz* I, p. 292 ; II, p. 173 ; *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 435 ; II, p. 30, 410 ; éd. Sayyid, p. 125.

107. Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 362, 407 ; éd. Sayyid, p. 50, 125.

108. Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq II, p. 442-443, range le mausolée parmi les cimetières. Dans un autre passage, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 362, il le désigne sous le nom de *maqbara* au lieu de *turba*.

à Cordoue au sein de leur résidence dans un bâtiment¹⁰⁹ couramment baptisé du nom de Rawḍa¹¹⁰ que l'Occident donnait aux tombeaux¹¹¹, les Fatimides avaient délibérément choisi leur demeure pour nécropole apparemment dès leur première capitale¹¹²: une même muraille entourait la grande famille unie par le sang, les morts près des vivants, toujours ensemble.

Bien que la structure de ce palais de la mort demeure inconnue, quelques éléments émergent de la brume à la lumière de passages disséminés dans diverses sources narratives. En premier, ses deux portes. La principale qui emprunta son nom, la Porte du mausolée (*bāb al-turba*)¹¹³, comptait au nombre des neuf portes qui perçaient la longue et vaste muraille sacrée. Tournée vers le sud, elle ouvrait sur la ville. La seconde, indirectement révélée par un fragment de chronique perdue¹¹⁴, devait être placée dans les murs postérieurs ou latéraux et regarder le nord ou l'est. Desservant le Grand Palais, elle livrait passage au calife, notamment au retour de certaines processions solennelles dans la ville : un rite immuable conduisait ses pas vers les tombes de ses pères pour invoquer la miséricorde divine en leur faveur.

Les murs de l'édifice ne renfermaient pas une salle funéraire, mais plusieurs dont certaines devaient communiquer. Cependant, les sources ne permettent d'entrevoir que la plus grande, la plus importante, désignée par trois mots: couramment par deux synonymes que l'on donnait alors aux mausolées, *turba* et *ḥuṛga*¹¹⁵, plus rarement par *mağlis*¹¹⁶ d'ordinaire réservé aux salons. Ouverte aux seuls califes qui la rendaient sacrée¹¹⁷, elle abritait quatorze tombes voisines¹¹⁸ que devait recouvrir une coupole, trait dominant et distinctif des monuments funéraires. Les plus anciennes renfermaient les cendres des trois premiers « *imām*-s de la manifestation » (*a'immat al-zuhūr*), al-Mahdī, al-Qā'im et al-Manṣūr, dont les cercueils scellés

109. Ibn Ḥayyān, *Muqtas* III, p. 3, 4; Ibn ‘Idārī, *Bayān* II, p. 47-48, 77, 106, 114, 151; Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne* I, p. 138, 191; Marçais, *L'architecture musulmane*, p. 153.

110. Nom que lui donne Ibn Ḥayyān, *Muqtas* III, p. 3, 4; Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne* I, p. 138, 191.

111. Ibn Ruṣd, *Masā'il* II, p. 1093, 1094; repris par Mawwāq, *Tāğ* II, p. 242; Ḥattāb, *Mawāhib* II, p. 244; Wanṣarīsī, *Mi'yār* I, p. 318.

112. Comme en témoigne le cimetière du palais de Mahdiyya où fut inhumé al-Manṣūr, Maqrīzī, *Itti’āz* I, p. 90.

113. Nāṣir-i Ḫusraw, *Safarnāma*, p. 44/129; Ibn ‘Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 15-16; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* V, p. 37; Qalqaṣandī, *Şubḥ* III, p. 346; Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Bülāq I, p. 362, 435; éd. Sayyid, p. 50, 51, 125; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 36; Ravaisse, *Essai* I, p. 435; II, p. 90-99; Sayyid, *La capitale*, p. 291. Mais en prenant le *tā'* initial de *turba* pour un *sīn* dépourvu de dents courant dans les cursives tardives, les copistes ont parfois altéré son nom dans les manuscrits, comme dans le *Safarnāma* de Nāṣir-i Ḫusraw (correction suggérée par Thackston dans sa traduction, p. 46 n.) et les *Nuğūm* d'Abū l-Mahāsin (erreur rectifiée dans le corps du texte et signalée n. 4). Mais Ravaisse, *Essai* II, p. 113, n'a guère envisagé de rétablir le nom.

114. Une porte conduisait du Palais au mausolée : après avoir changé d'habit dans le Magasin de la Garde-Robe privée, le calife prenait le chemin des tombeaux de ses pères, puis revenait dans ses appartements, comme le rapporte un passage d'Ibn al-Ma'mūn inséré par Maqrīzī dans *Mawā’iz*, éd. Bülāq I, p. 446; éd. Sayyid, p. 274; Canard, « La procession », p. 397; « Le cérémonial », p. 400-401 n. 3; Sanders, *Ritual*, p. 78.

115. Musabbiḥī, *Aḥbār*, p. 107; Ibn Sa‘īd, *Nuğūm*, p. 63; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 303; V, p. 375; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 123.

116. Ibn al-Furāt, *Ta’rīb* IV/I, p. 165; Maqrīzī, *Itti’āz* III, p. 330.

117. Comme l'atteste l'expression *al-turba al-muqaddasa turbat al-a'imma bi l-qasr*, apparemment tirée de la chronique d'Ibn al-Ma'mūn par Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Bülāq I, p. 408.

118. Ibn al-Furāt, *Ta’rīb* IV/I, p. 165; Maqrīzī, *Itti’āz* III, p. 330.

sortirent de leur tombeau d'al-Mahdiyya pour suivre al-Mu'izz dans la capitale fraîchement fondée où ils furent replongés dans la nuit d'une sépulture nouvelle dans les murs du cimetière encore vide de tombes¹¹⁹. Auprès d'eux vinrent tour à tour s'engloutir dix califes : le premier al-Mu'izz en 365/975 qui avait eu l'honneur de donner son titre à la nécropole¹²⁰ comme à la ville. En 386/996 un coup subit précipita dans le tombeau son fils al-'Azīz¹²¹, le rapprochant singulièrement de son père qui lui avait laissé un trône florissant plus de vingt ans plus tôt. Puis la mort y conduisit al-Zāhir en 427/1036¹²²; al-Mustanṣir en 487/1094¹²³; al-Musta'lī en 495/1101¹²⁴; al-Āmir en 524/1130¹²⁵; al-Hāfiẓ en 544/1149¹²⁶; al-Zāfir en 549/1154¹²⁷; al-Fā'iz en 555/1160¹²⁸. Enfin, al-Āḍid descendit le dernier au cercueil en 567/1171¹²⁹. Mais le quatorzième tombeau prématurément ouvert pour al-Hākim fut laissé vide : sa dépouille terrestre n'ayant jamais été retrouvée après sa dernière éclipse, il fut privé du sommeil avec ses pères¹³⁰. Malgré sa vaste superficie, cette salle fut saturée quand la dynastie expira : aussi n'offrait-elle plus de place pour une quinzième tombe, si le ciel avait mis un dernier calife sur le trône¹³¹.

Comme les sépultures des grands formaient depuis la nuit des temps des îlots d'immunité échappant à la justice humaine, ce mausolée était inviolable : un lieu d'asile où les fugitifs se réfugiaient sous l'ombre des ailes des califes disparus et la furie du calife en vie expirait sur le seuil. Ainsi en 395/1005, les sanglots bruyants et les turbans ôtés en signe de repentir d'une poignée d'eunuques du Palais venus gémir près de la tombe d'al-'Azīz désarmèrent la fureur d'al-Hākim : la faveur implorée leur fut consentie, leur faute ensevelie et la parole suprême scellée par un écrit leur garantissant vie sauve¹³². Mais l'asile n'était pas toujours accordé aux fugitifs : le refuge pouvait être violé, comme pour l'eunuque échappé du Palais où furent emmurées des esclaves apparemment surprises dans de funestes plaisirs. Il n'obtint pas le pardon espéré dans l'asile sacré. Ses larmes ne flétrirent pas la furie fatale d'al-Hākim : par un ordre implacable,

119. Ibn al-Ǧawzī, *Muntazam* VII, p. 60; Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mir'āt*, éd. Hamawundī, p. 179; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 143; Ibn Duqmāq, *Intiṣār* V, p. 36; Ibn al-Furāt, *Ta'rīb* IV/I, p. 164-165; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 407; 'Aynī, *Sayf*, p. 151; Idrīs, *'Uyūn* VII, p. 203-204; *Ta'rīb*, p. 738; Ibn Nūh, *Azhār*, p. 238; Ravaisse, *Essai* II, p. 92; Sanders, *Ritual*, p. 42; Sayyid, *La capitale*, p. 291.

120. *Al-Turba al-Mu'izziyya*, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 407; éd. Sayyid, p. 126.

121. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 175; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* V, p. 375; Ibn al-Furāt, *Ta'rīb* IV/I, p. 165; Maqrīzī, *Itti'āz* I, p. 292; Idrīs, *'Uyūn* VII, p. 247; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* IV, p. 123.

122. Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 4 v°.

123. *Ibid.*, fol. 4 v°, 5 r°; Idrīs, *'Uyūn* VII, p. 322.

124. Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 r°.

125. *Ibid.*

126. Bien qu'aucune source ne précise son lieu d'inhumation, sa tombe comptait parmi les quatorze dénombrées dans un passage repris par Ibn al-Furāt, *Ta'rīb* IV/I, p. 165; Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 330.

127. Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 r°; Ibn Muyassar, *Aḥbār*, p. 150; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 30, 410; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* V, p. 310.

128. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 310; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* V, p. 310.

129. Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* V, p. 335.

130. Comme le souligne Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 4 v°.

131. Ibn al-Furāt, *Ta'rīb* IV/I, p. 165.

132. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 21; *Itti'āz* II, p. 56.

le fer trancha sa destinée et son corps mutilé quitta sur un brancard la salle profanée par une mare de sang¹³³ pour le crime obscur qui pressa sa fuite.

Enfin, un pouvoir magique émanait des cendres enfouies dans la salle sacrée, comme le révèle cette initiative sans précédent d'al-Azīz en 386/996 que rapporte des siècles plus tard Ibn al-Qalānīsī, qui l'avait recueillie dans une chronique perdue encore inconnue¹³⁴. Il tira de leurs tombes les quatre premiers califes que la mort y avait conduits, d'al-Mahdī à son père al-Mu'izz, pour les emporter en Syrie où la guerre sainte l'appelait : délivrer Alep des mains de Byzance. Ces cercueils sortis des ténèbres devaient mener les troupes au triomphe. Mais l'armée qui s'avançait lentement ne changea pas de continent : un coup foudroyant enleva le calife à Bilbays avant d'approcher l'ennemi. Aussi les vieux morts rentrèrent dans leur tombeau et le nouveau entra dans le sien apparemment préparé d'avance sous la coupole qui dominait et résumait le monument, alors qu'il semblait loin de son heure dernière.

Le restant de ce vaste palais funèbre demeure plongé dans l'ombre : les sources narratives ne permettent pas de reconstruire dans la pensée l'ensemble des autres salles appartenant à l'édifice et même d'en présumer le nombre.

Dans les plus anciennes sépultures reposaient les ancêtres que la mort avait dispersés en Orient avant que la dynastie ne prît racine en Occident : les quatre « *imām-s* cachés » (*al-a'imma al-mastūrūn*). Comme ils ne s'étaient jamais éloignés de la mémoire de leur lignée, malgré la distance qui les avait éloignés de leur vue, ils furent tirés de l'oubli d'un tombeau lointain : secrètement extraits de leur tombe, leurs cercueils changèrent de continent pour gagner la nécropole de la capitale nouvelle¹³⁵. Ainsi Muḥammad b. Ismā'īl b. Ḥaḍīq dit al-Šākir quitta Fargāna ou Naysābūr (la tradition était incertaine)¹³⁶, al-Ridā et al-Taqī, Salamiyya¹³⁷ et al-Zakī, 'Askar Mukram¹³⁸ pour se retrouver dans un même espace clos.

Pour le sang dont ils étaient descendus, la majorité des enfants de califes étaient réunis dans l'immense mausolée, même si les sources narratives n'en citent que cinq : 'Aqīl fils d'al-Mu'izz disparu en ša'bān 374/28 décembre 984-25 janvier 985¹³⁹; son frère, Tamīm qui le suivit au tombeau trois mois plus tard en *dū l-qā'da* / 26 mars-24 avril¹⁴⁰; un enfant d'al-Zāhir emporté dans ses tendres années en 415/1024¹⁴¹; puis sa jeune sœur qui succomba dix jours après¹⁴².

¹³³. Ibn Sa'īd, *Nuğūm*, p. 63, est seul à fournir une version peut-être atténuée de ce récit tiré d'un ouvrage perdu, apparemment *Bilaškar al-udabā'* de Rūdbārī.

¹³⁴. Ibn al-Qalānīsī, *Dayl*, p. 44; Canard, *Histoire de la dynastie*, p. 706 n. 270; « al-Azīz », p. 848; Sanders, *Ritual*, p. 42.

¹³⁵. Idrīs, *'Uyūn IV*, p. 356; VII, p. 204; *Ta'rīh*, p. 738, ne parle que de trois *imām-s* cachés sans les nommer; Ibn Nūh, *Azhār*, p. 238.

¹³⁶. Idrīs, *'Uyūn IV*, p. 356; Ibn Nūh, *Azhār*, p. 235.

¹³⁷. Ibn Nūh, *Azhār*, p. 235.

¹³⁸. *Ibid.*, p. 236.

¹³⁹. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 40; Ravaisse, *Essai II*, p. 89 n. 3.

¹⁴⁰. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 40; *Muqaffā* II, p. 589; Ravaisse, *Essai II*, p. 89 n. 3. Selon Ibn Ḥallikān, *Wafayāt I*, p. 303; Ṣafadi, *Wāfi X*, p. 412, il fut enterré dans la même *huqra* que son père.

¹⁴¹. Musabbīhī, *Aḥbār*, p. 104-105.

¹⁴². *Ibid.*, p. 71, 106-107.

Enfin, le dernier fut le fils d'al-Ādīd, Dāwūd, qui reçut le titre honorifique d'al-Hāmid sans avoir jamais régné sur le trône de ses ancêtres¹⁴³. Il s'éteignit sous al-Ādīl (605/1209 - 615/1218)¹⁴⁴ dans une sombre prison de la citadelle où il se consumait lentement depuis plus d'un lustre¹⁴⁵: le sultan l'y avait jeté en 608/1212¹⁴⁶.

Enfin, une salle devait être réservée aux femmes que la coutume séparait des hommes : elle accueillait les mères, les sœurs, les épouses et même les esclaves qui avaient donné un enfant au calife (*umm walad*), malgré leur sang étranger et la servitude dont elles n'étaient pas toujours tirées. Mais les sources narratives n'en signalent que trois sans dévoiler leur nom, comme l'imposait la pudeur pour les femmes confinées au fond des palais clos. Les deux premières étaient proches du cœur d'al-Mu'izz. Aussi peut-on présumer que l'une était sa mère. Contrairement à la majorité de la famille qui avait rendu l'âme en Occident, il ne put se résigner à les abandonner dans l'ancienne patrie : il suivit la voix du cœur et déterra leur cercueil pour les emporter dans la patrie nouvelle¹⁴⁷. Enfin, la troisième était une épouse d'al-Azīz d'origine servile qui l'avait rendu père : la nécropole recueillit ses cendres en 385/995 après de somptueuses obsèques et les derniers devoirs rendus par le calife même¹⁴⁸.

La nécropole n'était toutefois pas réservée aux califes, leurs enfants et leurs épouses¹⁴⁹ : ses portes étaient largement ouvertes aux cousins tant proches qu'éloignés, même aux « singes et aux porcs » issus de « l'arbre maudit » (*al-ṣağara al-mal'ūna*), expression qu'al-Mansūr avait tirée du Coran (XVII, 60) pour désigner par métaphore les enfants d'al-Mahdī et d'al-Qā'im pour les perfidies tramées et la discorde semée depuis que le chemin du trône leur fut fermé¹⁵⁰ : les vieilles rancœurs intestines étaient officiellement enterrées, bien qu'elles devaient secrètement survivre dans les cœurs ennemis. Aussi la nécropole dut recueillir les cendres de plusieurs membres de la branche honnie dont le nom est passé de l'indifférence à l'éternel oubli, à l'exception des trois descendants d'al-Mahdī enlevés à des années de distance : deux fils qui avaient suivi al-Mu'izz dans la nouvelle capitale, Abū Ṭālib Mūsā en 363/974¹⁵¹ et Abū 'Alī Ahmād en 382/993¹⁵², puis longtemps plus tard, un arrière petit-fils, Abū Hāšim 'Abbās b. Šu'ayb qui connut une gloire éphémère : al-Hākim le nomma un jour héritier présomptif des croyants (*walī 'ahd al-mu'minīn*) pour lui ouvrir le chemin du trône et en éloigner son fils dès ses jeunes ans, le futur al-Zāhir, comme s'il n'était pas né pour l'Empire. Il rejoignit la nécropole de famille

^{143.} Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 v°.

^{144.} Ibn Wāṣil, *Mufarrīq* I, p. 210 ; Casanova, « Les derniers Fāṭimides », p. 438. Il ne figure pas, en effet, dans la liste des quarante membres de la famille encore vivants dressée en 624/1227, Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 347-348.

^{145.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 384 ; éd. Sayyid, p. 66.

^{146.} Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 347.

^{147.} Ibn al-Furāt, *Ta'rib* IV/I, p. 165.

^{148.} Ibn Muyassar, *Aḥbār*, p. 172 ; Maqrīzī, *Itti'āz* I, p. 288, 289.

^{149.} Comme le déclare Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 362, 407 ; éd. Sayyid, p. 50, 125.

^{150.} Mansūr, *Sīrat al-uṣṭād*, p. 63-64 ; trad. Canard, p. 92.

^{151.} Idrīs, *'Uyūn* VII, p. 185.

^{152.} Ibn Zāfir, *Aḥbār*, p. 12.

en 415/1025¹⁵³ alors qu'il avait préparé avant d'arriver au tombeau un mausolée touchant un oratoire dans la nécropole d'al-Qarāfa¹⁵⁴.

Quand l'Empire fatimide fut englouti par l'Empire ayyoubide, la nécropole privée ne fut certainement pas fermée à tous ceux qui appartenaient par la naissance à l'illustre maison jusqu'au jour maudit de 660/1262 où Baybars, sans respect pour le droit sacré des propriétés, déposséda les enfants du sang du dernier calife de la totalité de leurs biens¹⁵⁵. Aussi les restes des débris de la famille : soixante-deux mâles vieillis sous divers sultans qui s'éteignirent dans les ténèbres de la prison de la citadelle¹⁵⁶ et un nombre inconnu de femmes échappées à la captivité durent gagner, l'heure venue, les antiques sépultures de leur race.

Bien que cet immense palais de la mort fût indifféremment ouvert à la lignée sortie du Prophète selon la chair qui se regardaient comme une seule famille, quelques membres, pour diverses raisons, le désertèrent. En premier, deux fils obscurs de calife : 'Abd Allāh b. al-Mu'izz qui fut inhumé en 364/975 dans sa demeure¹⁵⁷ élevée dans les limites de l'enceinte sacrée¹⁵⁸; et Abū Turāb Ḥaydara b. al-Mustanṣir qui descendit au fond d'un oratoire du quartier de Barḡawān¹⁵⁹ à une date oubliée des sources narratives. Enfin, une poignée de proches préféra la cité lointaine des tombeaux d'al-Qarāfa où les vivants côtoyaient les morts à la nécropole palatine qu'une longue muraille séparait de la ville. Ainsi des parents d'al-Mu'izz reposaient dans un mausolée où des marbres funèbres ornaient leur sépulture¹⁶⁰; non loin, la mère d'al-'Azīz, Durzān dite Taḡrīd, qui était née esclave en Arabie faisait son somme dans le tombeau qu'elle s'était bâti en 385/995, comme le révèle le seul élément qui en subsiste : un document de pierre mutilé qui devait se lire au-dessus de la porte, mais qui repose de nos jours à l'ombre dans une réserve du musée de l'Art islamique¹⁶¹. Les traces d'incendie qu'on y découvre suggèrent la fin du bâtiment : embrasé, peut-être en cendre consumé, puis ruiné. L'élection de la sépulture de la mère du calife n'avait pas été imposée par le sang étranger dont elle était issue ou sa servitude passée, mais apparemment dictée par sa nostalgie du désert de son pays natal qui lui avait fait bâtir dans cette région aride dès 366/976 la mosquée et le palais qui prirent le nom de la nécropole aux abords d'un jardin et d'un bain qu'alimentait un puits¹⁶².

Outre le vaste mausolée, la muraille sacrée renfermait quelques tombes. En 415/1024-1025, l'esclave bien-aimée de 'Abd Allāh b. al-Mu'izz vint coucher aux pieds de son maître

^{153.} Musabbiḥī, *Aḥbār*, p. 105 (lire Šu'ayb et non Sa'īd); Maqrīzī, *Itti'āz* II, p. 173.

^{154.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 447.

^{155.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 384-385, 497; éd. Sayyid, p. 66-67; Casanova, « Les derniers Fāṭimides », p. 441.

^{156.} Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 347.

^{157.} Musabbiḥī, *Aḥbār*, p. 105.

^{158.} Comme le précisent Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 166 et Maqrīzī, *Itti'āz* I, p. 218.

^{159.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 49 ; passage traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 130 ; Sahāwī, *Tuhfa*, p. 76.

^{160.} Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 175; Wiet, *Matériaux*, p. 132. Les sépultures furent tardivement dégarnies de ces pierres qui servirent à parer de nouveaux tombeaux, comme le révèle une allusion de Sahāwī, *Tuhfa*, p. 169 : *turba kāna bihā*.

^{161.} Wiet, *Inscriptions historiques*, p. 33-34 (50-16498) ; Rāğib, « Sur deux monuments funéraires », p. 67-72.

^{162.} Rāğib, « Sur deux monuments funéraires », p. 69-70.

dans la maison où elle était demeurée attachée à sa tombe pendant près de cinq décennies. L'amour du fils du calife la fit entrer dans la famille et lui ouvrit après sa disparition les portes du Palais clos, malgré sa basse extraction et sa condition : aussi en devint-elle, à la longue, une des figures de ses « vieilles » (*wuğūh ‘ağā’iz al-qasr*)¹⁶³. Le mois suivant, un chrétien que la mort ravit aux siens au sortir de l'enfance après son entrée dans son quatorzième printemps lunaire fut exceptionnellement admis dans l'espace sacré, bien que les musulmans fussent profondément rebutés par les sépultures des infidèles¹⁶⁴ : al-Zāhir honorait ainsi son père, Ibn Abī l-Faraḡ le médecin, en récompense de sa fidélité et de son dévouement¹⁶⁵. Enfin, une prétendue tête d'al-Husayn transplantée d'Ascalon pour la sauver des mains des Francs sur le point de l'emporter prit en 548/1153 le chemin des « Palais éclatants », comme l'avait réclamé al-Fā’iz¹⁶⁶ pour gagner un splendide sanctuaire¹⁶⁷ hâtivement bâti¹⁶⁸ qui prit et porte encore le nom du martyr. Mais la coupole qui signalait au loin le tombeau du crâne béni lui fit parfois donner celui de Qubbat al-Daylam¹⁶⁹ emprunté à la porte du Palais qui s'ouvrait en regard pour desservir le vestibule du service (*dahlīz al-hidma*)¹⁷⁰ : aussi tous ceux qui en franchissaient le seuil baissaient la terre devant la tombe¹⁷¹.

Les sépultures de la cité close

Comme dans le Palais, une foule de morts fut enfermée entre les hautes murailles de la ville. Bien que les sources narratives qui ont traversé le temps n'en évoquent qu'une douzaine sur une longue durée (un siècle et demi), leur nombre devait être plus grand : la sépulture de noms obscurs dans l'espace des vivants passait indigne d'être rapportée ; et si jamais elle le fut, ces récits insipides dormirent dans des manuscrits oubliés que nul ne feuilletait plus pour transcrire des fragments qui devaient agrémenter une histoire fatimide.

163. Musabbihī, *Aḥbār*, p. 105 ; passage repris par Maqrīzī, *Itti’āz* II, p. 173, sans préciser le lieu de sépulture.

164. Rāġib, « Les cimetières chrétiens et juifs », p. 170-171.

165. Musabbihī, *Aḥbār*, p. 107.

166. Ibn ‘Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 30 ; fragment emprunté par Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq II, p. 293 ; éd. Sayyid, p. 311-312.

167. Comme en témoigne l'éblouissement d'Ibn Ḡubayr, *Riḥla*, p. 46/47.

168. Fāriqī, *Ta’rīb*, ms BL, fol. 179 r° ; passage publié par Amedroz dans Ibn al-Qalānisī, *Dayl*, p. 322 n. 1 ; Harawī, *Iṣārāt*, p. 32/75-76 ; Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 66 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VI, p. 549 ; Ibn ‘Ayn al-Fuḍalā’, *Miṣbāḥ*, fol. 3 v° ; Qalqašandī, *Šubḥ* III, p. 362 ; Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 427 ; II, p. 293 ; éd. Sayyid, p. 311-312 ; *Itti’āz* III, p. 22 ; *Muqaffā* III, p. 615 ; Idrīs, ‘Uyūn VII, p. 204 ; *Ta’rīb*, p. 738-739 ; Sahāwī, *Tuhfa*, p. 94-95 ; Ibn Iyās, *Badā’i’* I/I, p. 227 ; Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 238 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 80-82 ; Sanders, *Ritual*, p. 131 ; Sayyid, *La capitale*, p. 277. Mais Ibn ‘Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 107, situe la construction un an plus tard.

169. Ibn ‘Ayn al-Fuḍalā’, *Miṣbāḥ*, fol. 3 v°.

170. Ibn ‘Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 16, 27 ; Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 427.

171. Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 427 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 83.

Les sépultures à domicile

La majorité des morts fut ensevelie dans des maisons spacieuses dont certaines méritaient le titre pompeux de palais qui appartenaient comme l'ensemble ou, du moins, la majeure partie de la ville, au calife qui les concédait comme logement de fonction aux dignitaires de l'État¹⁷². Les trois premiers étaient des familiers d'al-Mu'izz qui leur avait rendu en personne les devoirs publics à leur mémoire, selon l'usage solennel des califes pour une poignée de dignitaires dans les obsèques : la prière funèbre sur leurs cendres et même l'ouverture du cercueil des deux premiers pour les y coucher de ses mains. En 363/974, Muḥammad b. Ḥasan al-Kalbī, le fidèle émir qui avait définitivement rompu ses liens avec la Sicile pour rejoindre le calife en 358/969 dans l'ancienne capitale al-Mahdiyya et le suivre dans la nouvelle¹⁷³ ; dix-neuf jours plus tard, le cadi ismā'ilien, Abū Ḥanīfa al-Nu'mān¹⁷⁴ ; enfin, l'année suivante, un personnage alors connu, peut-être même fameux, aujourd'hui inconnu, al-Ḥasan b. Sa'īd¹⁷⁵. Cette coutume dut graduellement entrer dans les mœurs, même si les sources narratives ne révèlent qu'une dizaine de morts ensevelis dans leur foyer : en 369/980, le syndic des nobles (*naqib al-aṣrāf*), autrement dit, des descendants du Prophète longtemps les seuls nobles du sang, Ibrāhīm al-Rassī, fut inhumé dans sa demeure en présence d'al-'Azīz¹⁷⁶ ; puis en 380/991, le premier vizir de l'Empire, Ibn Killis, fut descendu dans un riche tombeau qui attendit longtemps son maître par les propres mains du calife qui récita la prière des morts sur son corps¹⁷⁷. En 389/999, le cadi supérieur Muḥammad b. al-Nu'mān fut inhumé sous la coupole de la demeure que lui avait concédée al-Ḥākim qui avait honoré ses obsèques de sa présence sacrée¹⁷⁸. Si les six précédentes sépultures à domicile furent consenties par le calife (les trois premières par

172. Nāṣir-i Ḥusraw en parle en deux endroits différents : dans le premier, il déclare que nul ne pouvait posséder au Caire un immeuble ou une maison, hormis ceux qui furent bâtis puis loués par le calife, *Safarnāma*, p. 42/127 ; trad. Thackston, p. 45. Mais dans le second, il dit que le propriétaire de la maison où il était descendu en louait les trois premiers étages, se réservant le quatrième pour ses rares séjours au Caire, *Safarnāma*, p. 45/133 ; trad. Thackston, p. 47. On doit déduire que si palais et demeures étaient propriété du calife, les immeubles étaient susceptibles d'appartenir à des particuliers.

173. Maqrīzī, *Muqaffā V*, p. 535. Maqrīzī, *Itti'āz I*, p. 459, évoque les honneurs rendus par le calife sans préciser son lieu de sépulture.

174. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 165 ; Maqrīzī, *Itti'āz I*, p. 149.

175. Bien que Maqrīzī, *Itti'āz I*, p. 224, signale seulement qu'il fut inhumé au Caire, il devait reposer dans sa demeure.

176. Maqrīzī, *Muqaffā I*, p. 38.

177. Rūḍrāwārī, *Dayl*, p. 185 ; Ibn al-Qalānīsī, *Dayl*, p. 32 ; Ibn al-Ǧawzī, *Muntazam VII*, p. 156 ; Ibn Zāfir, *Aḥbār*, p. 40 ; Ibn al-Atīr, *Kāmil XI*, p. 77 ; Ibn 'Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 53 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt VII*, p. 33 ; Nuwayrī, *Nihāya XXVIII*, p. 166 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 7, 8 ; éd. Sayyid, p. 370-371 ; 'Aynī, *Sayf*, p. 154. Sibṭ b. al-Ǧawzī, *Mirāt*, éd. Hamawundī, p. 241 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm IV*, p. 158, situent cette *qubba* dans le palais d'al-'Azīz et non dans celui d'Ibn Killis. Grabar, « The Earliest Islamic Commemorative Structures », p. 23, est possédé de la même erreur : dans la phrase d'Ibn al-Ǧawzī, il lie le pronom affixe *hi* au calife alors qu'il se rapporte au vizir.

178. Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v° ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt V*, p. 421, 422 ; Maqrīzī, *Muqaffā VII*, p. 351 ; *Itti'āz II*, p. 21 (qui le fait mourir à tort un an plus tôt) ; Ibn Ḥaġar, *Raf'*, éd. Guest, p. 595.

al-Mu'izz, les deux suivantes par al-'Azīz et la dernière par al-Hākim) qui avait rendu au mort les honneurs funèbres, plusieurs par la suite se firent à son insu sans obtenir, comme à Bagdad¹⁷⁹, son insigne faveur. Ainsi dans la maison constituée en waqf par une descendante du Prophète, Su'dā al-Abbāsiyya, plusieurs tombes (au minimum trois, comme le révèle le pluriel du terme usité), furent creusées au fil des ans pour son ultime repos et celui des siens¹⁸⁰. Seule sa haute tige, le sang de Fātima qui la rapprochait du calife lui avait donné le droit d'immobiliser la demeure sans solliciter son agrément ni même l'en avertir : al-Hākim ne semble avoir découvert les enterrements souterrains que par une requête réclamant le retour des cendres du cimetière où le nouvel habitant de la demeure s'était empressé de les expédier. Néanmoins, la majorité des sépultures à domicile avaient dû obtenir le consentement du calife, comme celles des trois notables dont les sources narratives rapportent la sépulture dans un coin du foyer dans l'espace de cent quatorze ans : en 397/1006-1007 le médecin d'al-Hākim, Abū Ya'qūb Ishāq b. Nasṭās¹⁸¹ repêché dans une mare où l'ivresse l'avait noyé¹⁸² ; en 435/1043 le cadi suprême 'Abd al-Hākim b. Sa'īd al-Fāriqī¹⁸³ ; enfin, en 514/1120 le fils de Badr al-Ġamālī, al-Muẓaffar Ġa'far¹⁸⁴ après une mort soudaine dont deux bruits contraires furent semés en ville : meurtre pour les uns commis par son eunuque, tragique accident pour d'autres : emporté par un coup de pierre lancé par le gardien (*darrāb*) du quartier de Barġawān, une nuit qu'il rentrait ivre mort¹⁸⁵. Mais il ne fut certainement pas le dernier à reposer dans sa demeure au Caire, même si les sources narratives ne signalent plus de sépulture à domicile : une coutume ancrée dans les mœurs ne peut être brutalement abolie. Comme à Fusṭāt, cette absence de témoignages est imputable à la perte des chroniques rédigées sous les derniers Fatimides.

Quand les califes tombèrent du trône, les inhumations dans les demeures furent apparemment, pour des raisons inconnues, abandonnées. Seul al-Malik al-Šāliḥ fut exceptionnellement conduit en *ša'bān* 647 / novembre 1249 dans une salle (*qā'a*) neuve de la citadelle de l'île de

¹⁷⁹. Longtemps, les sépultures dans les demeures ne demandaient pas l'autorisation du calife : le juriste ḥanafite al-Talḡī fut enseveli en 266/880 dans une chambre attenant à sa maison, où il avait récité le Coran dans le moindre recouin, comme il l'avait recommandé avant de toucher à son heure dernière, Ḥaṭīb, *Ta'rīb* III, p. 316 ; Sam'ānī, *Ansāb* III, p. 145 ; Dahabī, *Ta'rīb* (an. 261-270 271-280), p. 166 ; Ibn Abī l-Wafā', *Ġawāhir* II, p. 61, n° 192 ; Mizzī, *Tahdīb* XXV, p. 364. De même, le cadi Muḥammad b. Alḥmad fut inhumé en 378/988 à domicile à l'endroit où il avait coutume d'écrire, Ibn al-Ġawzī, *Muntaẓam* VII, p. 146. Mais par la suite, il fallut solliciter la grâce du calife : le lecteur du Coran, Abū Muḥammad Rizq Allāh b. 'Abd al-Wahhāb al-Tamīmī fut le premier à obtenir en 488/1095 d'al-Mustāz̄hir le privilège de reposer au foyer, Ibn al-Ġawzī, *Muntaẓam* IX, p. 89 ; Ibn Raġab, *Dayl* I, p. 82, n° 31.

¹⁸⁰. Ibn Sa'īd, *Nuğüm*, p. 68.

¹⁸¹. Abū Ya'qūb Ishāq b. Nasṭās, Ibn Abī Uṣaybi'a, *'Uyūn* II, p. 86. Dans Maqrīzī, *Itti'āz* II, p. 70, sa *kunya* est devenue son nom.

¹⁸². Maqrīzī, *Itti'āz* II, p. 70.

¹⁸³. Ibn Ḥaġr, *Raf'*, éd. Guest, p. 614. Mais d'après l'éd. 'Abd al-Maġīd II, p. 309, ce fut son fils que le cadi inhumait dans sa maison.

¹⁸⁴. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 461 ; II, p. 48 ; éd. Sayyid, p. 134, 401 ; passage traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 162. Mais d'après une autre version recueillie par Ibn 'Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 64 ; et Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 48 ; éd. Sayyid, p. 134, il fut inhumé dans le mausolée de son père.

¹⁸⁵. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 48 ; éd. Sayyid, p. 134.

Rawda dont les fenêtres donnaient sur le Nil et plongeaient dans le nilomètre¹⁸⁶: sa mort fut longtemps tue. Comme sa tombe ne pouvait être profondément creusée dans le sol du bâtiment qu'il n'avait jamais visité de son vivant ou risquait d'être inondée si le fleuve voisin sortait de son lit, son cercueil fut suspendu par des chaînes au plafond¹⁸⁷. Puis une nuit il sortit de la salle pour gagner un mausolée attaché au collège qui porte toujours son nom¹⁸⁸. Mais la date du voyage nocturne demeure incertaine : quelques sources le placent en 649/1251-1252¹⁸⁹, alors que d'autres le mettent un peu au-dessous : au 27 *rağab* 648 / 25 octobre 1250¹⁹⁰. Son séjour dans les airs dura deux ans environ, selon la première version, moitié moins, selon la seconde.

Mais si on cessa d'enterrer dans les maisons, on continua d'enterrer dans la ville. Toutefois, les mausolées de l'espace compris dans les remparts ne seront plus isolés : ils seront désormais intégrés dans des ensembles architecturaux où les foules grouillaient afin de prolonger le séjour des morts parmi les vivants. Le premier fut celui du vizir d'al-'Ādil, puis d'al-Kāmil, Ibn Šukr : il descendit en 622/1225 dans un tombeau creusé dans l'établissement réservé aux mystiques (*ribāṭ*) qu'il avait fondé près de son collège et de sa demeure¹⁹¹ que les sources appellent tantôt mausolée (*turba*)¹⁹² et tantôt *madrasa*¹⁹³. De même, al-Malik al-Šāliḥ fut inhumé dans un mausolée attenant à son collège. Puis nombre de sultans mamelouks furent ensevelis dans les murs d'un complexe bâti bien avant de se courber vers la tombe comportant divers établissements qui souvent se touchaient sans aucune séparation : collèges, mosquée, hôpital et même bain. Tel était le gage certain de survie : les bâtiments hantés des vivants préservaient les morts.

Les sépultures dans les bâtiments officiels

Trois monuments publics accueillirent, pour diverses raisons, les restes d'une poignée de dignitaires, dont cinq seulement sont connus. Dans le premier Palais du Vizirat plus tard baptisé l'Ancien qui fut jadis la demeure d'Ibn Killis et renfermait toujours son mausolée, Abū l-Qāsim al-Ğarğarā'ī fut inhumé en 436/1045¹⁹⁴. Avant de toucher au tombeau, il avait souhaité reposer à l'endroit même où il avait siégé plus de dix-sept années lunaires lors de son

186. Cette salle survécut apparemment jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, Creswell, *The Muslim Architecture II*, p. 85.

187. Sibṭ b. al-Ğawzī, *Mir'āt VIII/II*, p. 775 ; reproduit par Abū l-Mahāsin, *Nuğūm VI*, p. 333.

188. RCEA XI, p. 195-196, n° 4298, p. 197-198, n° 4299, p. 198, n° 4300, p. 198-199, n° 4301 ; Sibṭ b. al-Ğawzī, *Mir'āt VIII/II*, p. 775, 785 ; Ibn 'Ayn al-Fuḍalā, *Miṣbāḥ*, fol. 6 v^o ; Ibn 'Abd al-Żāhir, *Rawda*, p. 105 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 374-375 ; *Sulūk I/II*, p. 371 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* I/I, p. 271 ; Creswell, *The Muslim Architecture II*, p. 103. Sur le collège et le mausolée, voir Creswell, *The Muslim Architecture II*, p. 94-103.

189. Sibṭ b. al-Ğawzī, *Mir'āt VIII/II*, p. 785 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm VII*, p. 23.

190. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 374 ; *Sulūk I/II*, p. 371 ; Richards, « Al-Šāliḥ », p. 1024.

191. Mundirī, *Takmila III*, p. 157 ; Nuwayrī, *Nihāya XXIX*, p. 130 ; Maqrīzī, *Muqaffā IV*, p. 598 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 88.

192. Ibn 'Ayn al-Fuḍalā, *Miṣbāḥ*, fol. 5 v^o, le qualifie de *turba* ; Nu'aymī, *Dāris II*, p. 434.

193. Ibn Kaṭīr, *Bidāya XIII*, p. 136.

194. Ibn al-Qalānīsī, *Dayl*, p. 84 ; Nuwayrī, *Nihāya XXVIII*, p. 214.

glorieux vizirat¹⁹⁵, l'un des plus longs de la période fatimide où ces dignitaires souvent passagers pouvaient tomber en disgrâce quelques jours après la remise des insignes de leur fonction. Le calife lui accorda pour grâce dernière une sépulture dans le bâtiment où il remplit sa lourde charge et rendit même honneur à sa dépouille en prononçant la prière des morts.

Dans le nouveau Palais du Vizirat fondé par al-Afḍal Šāhanšāh dans les parages du Grand Palais¹⁹⁶, furent ensevelis deux vizirs à des années de distance : al-Šāliḥ Ṭalā'i' percé de coups en 556/1161 par une poignée d'assassins à la solde d'une tante d'al-Ādīd¹⁹⁷ ; puis l'énorme dépouille d'Asad al-Dīn Širkūh fut lourdement glissée en 564/1169 dans une fosse creusée au sein d'une salle (*bayt*)¹⁹⁸. Près de lui, vint reposer en 568/1173 son frère Naġm al-Dīn Ayyūb, le père de Saladin¹⁹⁹, que le dernier calife fatimide al-Ādīd n'avait pourtant jamais élevé à la charge éminente du vizirat. Mais le Palais venait de changer de maître : un nouveau sultan fut porté au trône de la dynastie tombée et le calife fatimide substitué par le calife abbasside dans la prière du vendredi.

Enfin, à l'ombre du Petit Palais sis à l'ouest de la ville, le Palais de la Science (*dār al-ilm*) parfois baptisé Palais de la Sagesse (*dār al-ḥikma*) fondé par al-Ḥākim renfermait également une sépulture apparemment isolée : elle abritait les cendres du « missionnaire des missionnaires » (*dā'i al-dū'āt*), al-Mu'ayyad fi l-Dīn²⁰⁰ qui abandonna la vie en 470/1077-1078²⁰¹. Pour honorer le fidèle serviteur de l'Empire auquel il avait tenu à lui rendre de ses lèvres un dernier hommage, al-Mustansîr lui accorda la grâce d'être inhumé dans l'établissement où il avait peut-être par moments prêché la doctrine fatimide sans toutefois y exercer officiellement la profession d'enseigner. Autrement, il n'aurait pas oublié de se glorifier dans son autobiographie des paroles vendues dans la transmission des lumières.

^{195.} Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 214. Ce testament remet en mémoire celui du cadi Muḥammad b. Aḥmad (m. en 378/988) : il fut inhumé à Bagdad dans sa demeure, à l'endroit où il avait coutume d'écrire, Ibn al-Ǧawzī, *Muntazam* VII, p. 146.

^{196.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 438, 461, 464 ; II, p. 52 ; éd. Sayyid, p. 252 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 50 ; Wiet, *Matériaux*, p. 158. Ibn 'Abd al-Ζāhir, *Rawda*, p. 50-51, attribue sa fondation à Badr al-Ǧamālī ; erreur relevée par Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 438.

^{197.} 'Umāra, *Nukat*, p. 53, 63, 145, 229, 296 ; 'Imād al-dīn, *Bustān*, p. 133 ; Abū Šāma, *Rawdatayn* I/I, p. 314 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* II, p. 529 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 327 ; Ṣafadī, *Wāfi* XVI, p. 505 ; Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 248, 254 ; Derenbourg, *Vie de 'Oumâra*, p. 186-187, 190-191, 240.

^{198.} 'Imād al-Dīn al-Ifshānī repris par Abū Šāma, *Rawdatayn* I/II, p. 533 ; Ibn Wāṣil, *Mufarrīq* I, p. 230 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 258. Mais le terme *bayt* est vague : il désigne indifféremment la chambre et la maison. Ḥanbalī, *Šifā'*, p. 44, rapporte à tort qu'il fut inhumé à l'extérieur du Caire.

^{199.} Ibn Wāṣil, *Mufarrīq* I, p. 230 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 258, 260 ; II, p. 480 ; Ṣafadī, *Wāfi* X, p. 50 ; Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XII, p. 272 ; Ibn al-Furāt, *Ta'rīb* IV/I, p. 53-54 ; Maqrīzī, *Muqaffā* II, p. 380 ; *Itti'āz* III, p. 307 ; *Sulūk* I/I, p. 87 ; Derenbourg, *Vie de 'Oumâra*, p. 362 ; Garcin, *Un centre musulman*, p. 136 ; Richards, « *Shirkūh* », p. 505.

^{200.} Ibn 'Abd al-Ζāhir, *Rawda*, p. 32 ; repris par Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 460 ; éd. Sayyid, p. 302 ; Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 246 ; Ḥusayn, Intr. p. 49 à *Dīwān al-Mu'ayyad* ; *Fi adab Miṣr*, p. 86 ; Poonawala, *Ismā'ilī Bibliography*, p. 104 ; « Al-Mu'ayyad fi l-Dīn », p. 273.

^{201.} Ibn Nūḥ, *Azhār*, p. 246, le fait vivre vingt ans de plus. Date impossible : al-Mustansîr finit son long règne en 487/1094, comme le souligne Ḥusayn, Intr. p. 49 à *Dīwān al-Mu'ayyad*. Cette erreur doit être imputée à une confusion entre deux noms homophones : *sab'ūn* et *tis'ūn*.

Les oratoires funéraires

Avant de franchir le seuil de la mort, une poignée de notables avait dû bâtir dans la cité close des lieux consacrés à la prière en s'y réservant un coin pour dernier asile. Mais un seul apparaît dans les sources narratives : il abritait la tombe d'Abū Turāb Haydara fils d'al-Mustanṣir qui rendit le dernier soupir au courant du v^e/xi^e siècle. Toutefois, le doute règne sur sa nature : si al-Maqrīzī l'appelle oratoire (*masjid*), l'inscription du linteau de la porte maintenant perdue l'appelait tombeau (*qabr*)²⁰².

Les sépultures des condamnés

Enfin, singulier contraste, les hommes qui avaient perdu la tête sans le moindre jugement partageaient le privilège des grands : reposer au sein du Caire en deux coins relativement proches, le premier réservé aux faibles, le second aux puissants. Dans un puits perdu à l'ombre du Grand Palais qui devait tirer le nom de l'idole (*al-ṣanam*) d'une antique statue gisant près de sa bouche, on jetait sans honneurs les cadavres mutilés des victimes immolées par les foudres des califes²⁰³ : criminels ayant versé un sang innocent, malfaiteurs pris dans quelque flagrant délit ou eunuques surpris dans de secrètes luxures. Aussi devaient-ils s'y décomposer comme des animaux privés de sépulture, suivant la justice de la cour, prompte et cruelle. Non loin, dans les profondeurs du Magasin des Drapeaux (*hizānat al-bunūd*)²⁰⁴ également appelé Palais des Drapeaux (*dār al-bunūd*)²⁰⁵, s'étendait un cimetière dédié aux décapités. Bien que cette fondation d'al-Zāhir fût dès l'origine destinée aux vastes bannières qui lui avaient légué leur nom, puis servit d'arsenal, une partie en fut transformée en prison où divers politiques attendaient leur destin²⁰⁶ : émirs et vizirs²⁰⁷ voués à une mort infaillible²⁰⁸, les uns dans les premiers jours de leur captivité, les autres après de longues rigueurs. Aussi ne pouvaient-ils sortir de ce triste séjour que si une grâce du calife les en tirait²⁰⁹. Selon la coutume, leur tombe

^{202.} Inscription en partie recueillie par Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 49 ; passage démarqué par Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 76.

^{203.} Ibn 'Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 115 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 384 ; éd. Sayyid, p. 69.

^{204.} Ce magasin ne servit pas de prison sous le califat d'al-Hākim, malgré le passage suspect de Fāriqī, *Ta'rīb*, éd. 'Awādī, p. 129 : le vizir Abū l-Qāsim al-Maqrīzī s'en serait évadé.

^{205.} Ainsi l'appelle Tihāmī dans deux poèmes qu'il y composa, *Dīwān*, p. 95, 198 ; nom repris par Yāqūt, *Mu'ġām* II, p. 518.

^{206.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 188 ; éd. Sayyid, p. 141 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 69. Un bruit erroné prétendait que le bâtiment ne fut changé en prison qu'après un incendie en 461/1068-1069 sous le califat d'al-Mustanṣir, Qalqašandi, *Şubh* III, p. 354 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 424 ; II, p. 36, 188.

^{207.} Comme le rappelle Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 36 ; éd. Sayyid, p. 144.

^{208.} Comme le précise Yāqūt, *Mu'ġām* II, p. 518.

^{209.} En 459/1067, al-Mustansīr relâcha deux captifs qui y languissaient : un émir avait imploré leur délivrance, Ibn al-Qalānisī, *Dayl*, p. 93 ; Maqrīzī, *Itti'āz* II, p. 274 ; Bianquis, *Damas* II, p. 635.

était creusée à la sauvette à l'endroit même où le bourreau leur coupait le cou, si leur cadavre sans tête ne quittait la prison et l'enceinte de la ville pour une exposition posthume²¹⁰.

Parmi les premiers captifs plongés dans les ténèbres de ce « lieu d'oubli » (*mansā*)²¹¹, fut le poète al-Tihāmī. Le chef des Banū Ḍarrāḥ établis en Palestine, al-Hassān b. Mufarriq, lui avait remis quelques plis pour les porter aux Banū Qurra d'al-Buḥayra : depuis des mois, ils échangeaient des lettres espacées parfois interceptées²¹². Mais trahi par la tribu qui lui avait confié cette mission secrète, le messager fut cueilli après son passage en Afrique, alors qu'il se croyait à l'abri d'un nom emprunté aux Banū Tamīm. Bien qu'étranger, il n'était pas inconnu : aussi fut-il reconnu et les plis dangereux transportés sous le manteau saisis, puis livrés à la police. La perfidie de ses faux amis s'avéra fatale : il fut jeté le 25 *rabi'* II 416 / 25 juin 1025 dans ce palais sans doute jamais visité par un rayon de soleil²¹³. Après treize jours de captivité, il fut exécuté le 9 *ȝumādā* I / 8 juillet²¹⁴, puis fatallement enterré dans le lieu même de son supplice. Durant sa détention passagère dans ce vestibule de la mort, il grava des fragments du Coran dans la mémoire de ses compagnons d'infortune²¹⁵ et composa ses quatre derniers poèmes²¹⁶ dont deux furent transmis à leur destination : pour le premier, un ami²¹⁷, pour le second, un 'alide, Mu'tamad al-Dīn, qui devait être par le sang proche de l'oreille du calife ; il exaltait ses mérites²¹⁸ en espérant l'impossible : son entremise et sa voix pour obtenir sa délivrance. Mais le panégyrique du poète captif se révéla superflu : si jamais le descendant du Prophète intercéda pour lui, il ne put le sauver de la prison et de la mort.

^{210.} En 522/1127, les dépouilles mutilées de trois condamnés, le vizir al-Ma'mūn al-Batā'iḥī et deux notables, furent exhibées près de l'aqueduc de Raydān pour les montrer au peuple, Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 107; Maqrīzī, *Muqaffā VI*, p. 499. Ils avaient passé les derniers jours qui leur restaient sur la terre dans le Magasin des Drapeaux, Maqrīzī, *Itti'āz III*, p. 119.

^{211.} Cette métaphore servit à désigner la nouvelle prison, comme en témoigne Bāḥarzī, *Dumyat al-qasr*, p. 45. Comme il mourut un demi-siècle après le poète sans avoir jamais mis le pied au Caire, il avait dû recueillir ce nom dans une source narrative ou de la bouche d'un voyageur revenu de la ville. Mais passé de vogue, il fut enseveli dans l'oubli.

^{212.} En 415/1024 l'émissaire de Ḥassān fut pris et la correspondance secrète qu'il ramenait surprise, Musabbīḥī, *Aḥbār*, p. 68. Bianquis, *Damas II*, p. 444, l'identifie à tort avec al-Tihāmī : le chroniqueur ne donne aucun nom et le poète ne fut incarcéré que l'année suivante.

^{213.} Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ XLIII*, p. 221; Dahabī, *Ta'rīḥ* (an. 401-410 411-420), p. 405; Ṣafadī, *Wāfi XX*, p. 116; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt III*, p. 381, n° 471; Ibn Duqmāq, *Tarġumān XI*, fol. 134 r°; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm IV*, p. 263; Bianquis, *Damas II*, p. 444-445; Heinrichs, « Al-Tihāmī », p. 517.

^{214.} Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ XLIII*, p. 221; Yāqūt, *Mu'ǧām II*, p. 518; Dahabī, *Ta'rīḥ* (an. 401-410 411-420), p. 405; Ṣafadī, *Wāfi XX*, p. 116; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt III*, p. 381, n° 471; Ibn al-Wardī, *Ta'rīḥ I*, p. 469; Ibn Duqmāq, *Tarġumān XI*, fol. 134 r°; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm IV*, p. 263; Bianquis, *Damas II*, p. 444; Heinrichs, « Al-Tihāmī », p. 517-518. Mais un faux bruit lui sauvait la vie. Passé de bouche en bouche à l'écriture, il fut recueilli par Bāḥarzī, *Dumyat al-qasr*, p. 45; Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ XLIII*, p. 221.

^{215.} Ibn 'Asākir, *Ta'rīḥ XLIII*, p. 221; Bianquis, *Damas II*, p. 445.

^{216.} Mu'ayyad, *Dīwān*, p. 95-98, 140-142, 198-200, 237-239.

^{217.} *Ibid.*, p. 237-239.

^{218.} *Ibid.*, p. 95-98.

À vingt ans de distance, l'éphémère vizir Ibn al-Anbārī qui occupa sa charge trois ou quatre jours en 436/1044²¹⁹ fut enfermé dans cette fatale prison sur ordre d'al-Falāḥī qui l'avait supplanté dans sa dignité pour s'emparer de ses biens. Après divers supplices, son cou fut tranché²²⁰ à une date imprécisée²²¹ et son corps sanglant inhumé dans le cimetière des condamnés. Par un cruel revers, al-Falāḥī fut disgracié en 439/1048 ou le sixième jour de l'année suivante par la mère d'al-Mustanṣir, puis sitôt mis à l'ombre pour le sacrifier à la vengeance du meurtre sauvage d'Abū Sa'īd al-Tustarī : trois esclaves turcs lui avaient prêté leurs mains pour le délivrer à jamais de son empire qui avait tellement réduit le sien qu'il n'était plus vizir que de nom²²². Elle devait, en effet, tout au maquignon qui la vendit jadis au calife al-Zāhir : elle entra ainsi dans son lit et lui donna le fils qui le suivit au trône. Le vizir ne fut pas condamné à languir entre les murs de ce « lieu d'oubli » : quand la mère du calife demanda sa tête, sa fin fut préparée à ses yeux²²³. Comme les fossoyeurs lui ouvraient froidement une tombe à ses pieds, surgit un crâne du sol remué qu'il reconnut sans peine, bien que défiguré par des années de terre et peut-être même dépouillé de chair. Interrogé sur cette vision imprévue, le condamné tomba des nues : « C'est la tête d'Ibn al-Anbārī, je l'ai tué et enterré en ce lieu ! » s'écria-t-il en improvisant un dernier vers sur la fosse où des contraires étaient unis²²⁴. Ainsi un étrange destin l'avait conduit à partager la même nuit et le même lit avec le vizir dont il avait abrégé la vie pour en prendre la place : le meurtrier et sa victime dormirent longtemps ensemble oubliés au sein de la prison où ils avaient tour à tour rendu l'âme. Nul ne vint rechercher leur corps pour le porter dans un tombeau digne de leur rang. Ce singulier hasard qui, dans un seul trou unit deux ennemis mortels, se renouvela à plus d'un siècle de distance dans un coin obscur du cimetière à l'ombre du Muqaṭṭām apparemment consacré à la sépulture des condamnés : en 564/1169 la dépouille sans tête du vizir Šāwar fut descendue dans la fosse du poète al-Rašīd b. al-Zubayr pendu un an plus tôt par son ordre. Leur rencontre posthume fut toutefois éphémère : les deux compagnons de lit furent séparés puis transférés dans le tombeau de leur famille d'al-Qarāfa²²⁵.

²¹⁹. Son prédécesseur al-Ǧarğarāī fut emporté le 6 ramadan 436 / 27 mars 1045 et son successeur al-Falāḥī nommé le 11 / 1^{er} avril.

²²⁰. Ibn al-Qalānisī, *Dayl*, p. 84 ; Dahabī, *Ta'rīb* (an. 421-430 431-440), p. 431 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 424-425 ; éd. Sayyid, p. 149 ; *Itti'āz* II, p. 191 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* I/I, p. 215.

²²¹. Maqrīzī donne trois dates différentes de sa mise à mort : dans l'*Itti'āz*, il aurait perdu la tête le 16 muḥarram 438 / 23 juillet 1046, II, p. 194 ou deux ans plus tôt, II, p. 203. Enfin, dans *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 150, il confond la date de son exécution : lundi 5 muḥarram 440 / 20 juin 1048 avec celle d'al-Falāḥī.

²²². Ibn al-Šayrafī, *Išāra*, p. 38/75 ; Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 3-4 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 216-217 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 150 ; *Itti'āz* II, p. 195.

²²³. Ibn al-Qalānisī, *Dayl*, p. 84 ; Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 8 ; Dahabī, *Ta'rīb* (an. 421-430 431-440), p. 431 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 217 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 150 ; *Itti'āz* II, p. 196, 203 ; 'Azīmī, *Ta'rīb*, p. 337 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* I/I, p. 215-216.

²²⁴. Ibn Muyassar, *Muntaqā*, p. 8 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 425 ; éd. Sayyid, p. 401 ; *Itti'āz* II, p. 196, 203 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* I/I, p. 215-216.

²²⁵. Yāqūt, *Irshād* I, p. 420 ; Ṣafadī, *Wāfi* VII, p. 224, n° 3178 ; Ḥusayn, *Fī adab Miṣr*, p. 250.

Jusqu'à la chute des Fatimides, les captifs qui subissaient l'épreuve de la prison des Drapeaux y recevaient, de coutume, une inhumation éclair, l'heure fatale arrivée, même si les sources narratives négligent couramment de le signaler²²⁶. Ainsi en 542/1147-1148, trois chrétiens dont les jours furent hâtivement tranchés sous al-Hāfiẓ descendirent dans une fosse ouverte au coin des condamnés²²⁷. Cette tradition immémoriale ne fut certainement pas enterrée quand l'Empire céda : les Ayyoubides et les premiers Mamelouks firent enfermer entre les hautes murailles du bâtiment émirs et militaires chargés d'un crime affreux ou d'un simple méfait, puis les Francs pris dans la Syrie arrachée des mains des Croisés²²⁸. Mais si l'immense majorité des prisonniers était furtivement ensevelie à la place même où était tombée leur tête, une poignée fut peut-être renvoyée à la vie.

La seconde sépulture : le transfert des morts parmi les morts

Des tombes que dans ses murs renfermait le Palais, seule la vénérable nécropole devait échapper aux profanations par l'enceinte qui la séparait de la cité close. Le restant dut subir la destinée des sépultures urbaines. Ainsi le repos de 'Abd Allāh b. d'al-Mu'izz et de sa fidèle favorite ne pouvait se prolonger dans la demeure qui abrita leur amour. Mais al-Musabbiḥī qui rapporte l'enterrement de l'esclave s'éteignit un lustre après elle et aucun historien ne suivit son chemin dans l'évocation des bruits de la ville au fil des jours. Comme la maison ne cessa d'être occupée, un futur habitant dut sûrement finir par déterrer ce qui leur restait de corps pour l'ensevelir dans une nécropole, la proche du Palais ou la lointaine d'al-Qarāfa. Enfin, le séjour du fils d'Ibn Abī l-Faraḡ dans l'enceinte sacrée qui l'avait recueilli à son ombre ne pouvait être éternel, malgré le rang de l'auteur de ses jours. Dès que l'époque où le calife confiait sa peau au praticien parut lointaine, l'aversion des musulmans pour les tombeaux chrétiens dut chasser l'adolescent parmi les siens dans un cimetière ou une église dont le sein recevait charitalement les cendres.

Comme à Fustāt, les inhumations dans les demeures du Caire étaient souvent temporaires : le cadavre pourrissait à domicile avant de prendre le long chemin qui séparait le cimetière de la ville. En somme, un convoi funèbre les emportait de nuit en nuit : de leur première tombe dans leur foyer à la seconde dans l'espace des morts. De la douzaine révélée par les sources, cinq ou six, sinon plus, soit près de la moitié, furent passagères.

²²⁶. Comme en 519/1125-1126, les quatre émirs qui y furent menés au supplice, Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 115 ; en 526/1132, un eunuque du Palais dont la tête fut tranchée par le vizir Yānis sans daigner aviser al-Hāfiẓ dont il était proche, Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 145 ; et en 529/1134-1135, le médecin Ibn Qirqa exécuté sur ordre d'al-Hāfiẓ, Maqrīzī, *Itti'āz* III, p. 155 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* V, p. 243.

²²⁷. Abū l-Makārim, *Ta'rīh* I, p. 16.

²²⁸. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 425 ; II, p. 36, 188 ; éd. Sayyid, p. 144 ; *Sulūk* I/III, p. 795-796, 805, 826 ; II/III, p. 640 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 69 ; Sayyid, *La capitale*, p. 269.

Les cendres du cadi Abū Ḥanīfa al-Nu'mān furent déterrées puis rejetées hors de la communion des vivants dans le mausolée familial d'al-Qarāfa²²⁹; à quelque temps de là, son fils, Muḥammad, finit par abandonner sa place honorifique sous la coupole: le familier d'al-Ḥākim qui obtint sa demeure se débarrassa de l'étranger le 4 ṣafar 389 / 25 janvier 999. Brièvement déposé dans sa maison de Fustāṭ, il fut rendu à la terre le lendemain soir au tombeau de famille²³⁰ où son père l'avait précédé: sa première inhumation n'avait duré que sept mois. Les sépultures de la demeure de Su'dā en furent également bannies quand al-Ḥākim l'accorda le temps d'une vie à Ḍa'far l'aveugle fraîchement nommé en 405/1015 au Palais de la Science et honoré du surnom « savant des savants » ('ālim al-'ulamā')²³¹. Les morts qui dormaient leur sommeil dans la terre en furent alors arrachés et condamnés à l'exil du cimetière. Mais des plaignants présentèrent une requête: ils exhumaient un acte de waqf constitué par la descendante du Prophète qui interdisait le déplacement des os; en clair, le séjour des morts dans la communauté des vivants revêtait un caractère de perpétruité. Aussi demandèrent-ils le retour des corps au logis. Leur demande fut accueillie. Le calife ordonna de rapporter les bannis dans leur première tombe où ils poursuivirent leur sommeil désormais tranquille²³² et l'illustre savant fut contraint de garder les étrangers sous son toit, indésirables malgré leur noble sang: si sa cécité lui en épargnait la vue, les miasmes morbides qui dépassaient des tombes dans la demeure devaient le frapper aux narines et sans doute l'incommoder, notamment les jours torrides. Aller-retour exceptionnel: aucune source narrative ne l'aurait autrement signalé. Enfin, le fils de Badr al-Ǧamālī, al-Muẓaffar Ḍa'far, fut peut-être tiré de sa tombe et conduit au mausolée paternel à l'orée du nouveau cimetière de Bāb al-Futūḥ²³³ quand sa demeure fut désignée pour recevoir les ambassadeurs sous un nom expressif: Palais de l'Hospitalité (*dār al-ḍiyāfa*)²³⁴. Mais ce transfert demeure incertain: Ḍa'far ne quitta peut-être pas sa sépulture que les décombres devaient ensevelir au fil des ans²³⁵.

Des six autres notables inhumés dans les demeures, un seul échappa longtemps au bannissement du cimetière immense d'al-Qarāfa où la mort conduisait les grands du temps: le vizir Ibn Killis qui continua d'habiter le mausolée de sa demeure, malgré son changement de nom et d'état: Palais du Vizirat jusqu'à la fondation du nouveau, puis manufacture tissant pour le calife la soie et surtout le brocart couramment broché d'or qui lui avait légué son nom:

^{229.} Maintes sources y signalent sa tombe, Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* V, p. 422; Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 46 v°; Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 175; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 459; II, p. 449, 450; éd. Sayyid, p. 401; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 178, 290.

^{230.} Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v°; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* V, p. 422; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351; *Itti'āz* II, p. 21; Ibn Ḥaḡar, *Raf'*, éd. Guest, p. 595.

^{231.} Ibn Abī l-Wafā', *Ǧawāhir* I, p. 207; Ibn Duqmāq, *Nazm* II, fol. 128 v°; Maqrīzī, *Muqaffā* I, p. 604; Ibn Ḥaḡar, *Raf'*, éd. Guest, p. 610.

^{232.} Ibn Sa'īd, *Nuğūm*, p. 68.

^{233.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 48; passage traduit par Wiet dans *Matériaux*, p. 162.

^{234.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 461; II, p. 53, 134; éd. Sayyid, p. 53.

^{235.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 461; éd. Sayyid, p. 401.

Dār al-dibāğ²³⁶. Mais les jours passant, l'atelier désaffecté quand l'Empire fatimide s'abîma tourna en ruine : aussi surgit le besoin de le démolir. Selon la coutume, les fragments brisés de la carcasse qui en furent retirés durent finir parmi les déchets urbains. Sur son emplacement, divers bâtiments jaillirent. En premier, un collège dédié aux disciples de Mālik, la madrasa al-ṣāḥībiyya, nommé du titre de son fondateur, Ibn Šukr²³⁷ qui avait dû le bâtir avant 611/1214²³⁸, apparemment sous al-Ādil dont il fut longtemps le vizir.

Pour les cinq autres notables inhumés à domicile : Muḥammad b. Ḥasan al-Kalbī, al-Ḥasan b. Sa'īd, Ibrāhīm al-Rassī, Abū Ya'qūb Ishāq b. Nasṭās et 'Abd al-Ḥākim b. Sa'īd al-Fāriqī, les sources narratives demeurent muettes sur leur destin. Toutefois, on peut supposer que leurs cendres ne furent pas longtemps gardées au foyer : le premier changement d'occupants dut leur ouvrir un exil éternel au cimetière.

Comme dans les maisons, le séjour des morts dans les bâtiments publics fut presque toujours provisoire. Les quatre sépultures creusées au fil du temps dans les deux Palais du Vizirat furent après un délai variable vidées de leur contenu. Comme la tombe d'Abū l-Qāsim al-Ğarğarāī devait empoisonner la salle d'audience de l'ancien, ses restes en furent retirés et portés dans son mausolée de la nécropole d'al-Qarāfa²³⁹. Cette expulsion n'avait pu être décrétée par Ibn al-Anbārī qui vécut longtemps sous l'ombre favorable de ses ailes : sa dignité passagère ne dépassa pas cinq jours. La sentence dut partir d'al-Falāhī qui déposséda ce dernier de sa charge pour l'exercer trois ans : il ne devait souffrir la présence pesante, fût-elle invisible, de l'ancien vizir et ne désirait l'infliger à ceux qui habitaient ou hantaient le bâtiment. Les trois tombes du second Palais du Vizirat devaient également changer de lieu à des années de distance. Le premier à partir fut al-Ṣāliḥ Ṭalā'i'. Dès l'achèvement de son tombeau près de la mosquée d'al-Qarāfa en 557/1162, son fils Ruzzīq qui lui avait succédé sous le titre d'al-Ādil al-Nāṣir y fit porter son cercueil en convoi solennel²⁴⁰ : les regards furent éblouis par la vue du brancard chargé de ses restes, chanta dans un vers le poète 'Umāra al-Yamānī²⁴¹. Son séjour posthume dans la résidence des vizirs n'avait duré que cinq mois. Enfin, en 580/1184-1185, un lugubre voyage

^{236.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 461, 464 ; éd. Sayyid, p. 54, 65, 132-133 ; Wiet, *Matériaux*, p. 157. Son nom passa au quartier environnant (*buṭṭ dār al-dibāğ*), Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 32 ; éd. Sayyid, p. 133, 134 ; et au marché voisin, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 104.

^{237.} Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* VII, p. 30 ; Qalqašandī, *Šubḥ* III, p. 353 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 464 ; II, p. 8, 32, 371. Sur un bout du terrain resté vacant, une deuxième madrasa fut tardivement bâtie par Sayf al-islām Ṭugṭakīn qui abandonna la vie en 693/1294, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 464 ; II, p. 32, 368.

^{238.} Année où s'éteignit le juriste mālikite, 'Alī b. al-Anḡab, qui y dispensa son enseignement, Mundırī, *Takmila* II, p. 307 n° 1354.

^{239.} Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 214.

^{240.} 'Umāra, *Nukat*, p. 53, 63, 145, 229, 296 ; 'Imād al-dīn, *Bustān*, p. 133 ; Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/I, p. 314 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* II, p. 529, 530 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 327 ; Ṣafadī, *Wāfi* XVI, p. 505 ; Maqrīzī, *Itti'az* III, p. 248, 254 ; Derenbourg, *Vie de 'Oumāra*, p. 186-187, 190-191, 240. Maintes sources signalent le mausolée du vizir, Ibn 'Ayn al-Fudālī, *Miṣbāḥ*, fol. 47 r°-v° ; Ibn 'Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 52 ; Ibn al-Zayyāt, *Kawākib*, p. 177-178 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 5 ; éd. Sayyid, p. 351 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğüm* V, p. 345 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 182-183.

^{241.} 'Umāra, *Nukat*, p. 63 ; reproduit par Abū Šāma, *Rawḍatayn* I/I, p. 315 ; Derenbourg, *Vie de 'Oumāra*, p. 190.

conduisit en Asie les os d'Asad al-Dīn Širkūh et de son frère Naġm al-Dīn Ayyūb morts depuis bien des années. Enfermées dans des cercueils, les cendres vagabondes gagnèrent Médine²⁴²: un serment solennel par avance liait Širkūh au vizir des Zanğides, al-Ğawād al-İsfahānī, qui s'éteignit en 558/1163 au fond d'une prison de Mossoul. Leur attachement était si profond qu'ils s'étaient promis de rester unis après la mort: le dernier vivant ensevelirait le premier mourant dans un mausolée préparé à Médine près de la tombe du Prophète²⁴³. Fidèle à sa parole, il finit par rejoindre son ami. Mais il arriva au rendez-vous avec un immense retard: seize ans après son dernier soupir avec un compagnon imprévu. Les retrouvailles posthumes furent, en effet, longtemps différées par la suspension du pèlerinage provoquée par l'expédition de Renaud de Châtillon en mer Rouge. Aussi les dernières volontés du vizir ne furent exécutées qu'à la reprise des caravanes.

Le seul dignitaire laissé en repos dans un monument public fut le missionnaire al-Mu'ayyad fi l-Dīn longtemps oublié dans le Palais de la Science²⁴⁴ que ferma quelque temps plus tard al-Afḍal Šāhanšāh.

Enfin, les condamnés demeuraient au lieu qui abritait leurs cendres: aucune dépouille mutilée ne fut jamais sortie du fond du pourrissoir sans couvercle du puits de l'idole où un ordre cruel l'avait précipitée ni aucun squelette abandonné retiré du Magasin des Drapeaux et rendu à la famille pour une nouvelle sépulture au cimetière.

Dans la cité close où il a fallu détruire pour construire, seuls deux tombeaux ont traversé le temps. Le premier est le sanctuaire qui s'appelait et s'appelle encore du nom d'un martyr: al-Ḩusayn. Quand la dynastie expira et le pays passa des mains des califés šī'ites en celles de sultans sunnites, les vagues de pèlerins ne cessèrent de déferler pieusement dans le lieu saint²⁴⁵ pour reproduire mécaniquement le tragique rituel d'antan: lamentations, pleurs et tournées processionnelles²⁴⁶. Puis le mausolée devint un centre du šāfi'iisme. Un cercle (*halqa*) d'enseignement y fut confié par Saladin à Bahā' al-dīn al-Dimašqī qui dispensa quelque temps ses

^{242.} Ibn Wāsil, *Mufarriġ* I, p. 230; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 258, 260; II, p. 480; Ṣafadī, *Wāfi* X, p. 50; Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XII, p. 272; Ibn al-Furāt, *Ta'rīb* IV/I, p. 53-54; Maqrīzī, *Muqaffā* II, p. 380; *Itti'āz* III, p. 307; *Sulūk* I/I, p. 87; Derenbourg, *Vie de 'Oumāra*, p. 362; Garcin, *Un centre musulman*, p. 136; Richards, « Širkūh », p. 505.

^{243.} Abū Šāma, *Rawdatayn* I/II, p. 349; Ibn al-Atīr, *Kāmil* XI, p. 306-307; *Bāhir*, p. 127; Ṣafadī, *Wāfi* X, p. 50; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 357-358; Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XII, p. 272; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* V, p. 389. Mais Fāsī, *Iqd* II, p. 215-216, n° 330, a recueilli une version différente: chacun avait construit de son vivant un couvent (*ribāt*) qu'un étroit chemin séparait du tombeau du Prophète. Ḥanbalī, *Šifā'*, p. 44, parle également de deux *ribāt-s*.

^{244.} Sa tombe est signalée par Ibn 'Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 64; passage emprunté par Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 460; éd. Sayyid, p. 302.

^{245.} Harawī, *Iṣrāt*, p. 35/p. 81; Yāqūt, *Mu'ġam* IV, p. 554;; Ibn 'Ayn al-Fudālā', *Miṣbāḥ*, fol. 2 v°-3 v°; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 36.

^{246.} Comme en témoigne Ibn Ğubayr, *Rihla*, p. 46/47: au lieu de réprouver ces manifestations de piété, il s'en montre ému.

lumières près du *mīhrāb* derrière le tombeau²⁴⁷. Puis un collège fut bâti à proximité²⁴⁸ doté de considérables revenus provenant des biens immobilisés en sa faveur par le vizir Mu'in al-Din ibn Hammawayh. Il comportait un portique (*īwān*) où des juristes vendirent longtemps leurs paroles²⁴⁹, et des chambres destinées à les loger²⁵⁰ où les étrangers de passage pouvaient également descendre²⁵¹. Aussi un pieux inconnu au retour d'un pèlerinage à La Mekke, Abū l-Qāsim b. Yaḥyā b. Nāṣir al-Sukkarī affublé de l'étrange sobriquet d'al-Zurzūr (l'étourneau sansonnet), recommanda, sur la fin de sa vie, de doter le sanctuaire d'un minaret « dans le désir de la face de Dieu et l'espoir de sa récompense. » Il n'était pas destiné à remplacer un minaret défailli : renversé ou penchant visiblement à la ruine et prêt à tomber, mais plutôt à en pourvoir le monument béni qui en était apparemment privé afin d'en signaler l'entrée aux lointains²⁵². Toutefois, les muezzins ne devaient que rarement gravir les degrés de son escalier intérieur pour rappeler aux prières les fidèles du coin : ce chant s'élevait régulièrement de l'aube à la nuit de la mosquée voisine, al-Azhar. Mais al-Zurzūr n'eut pas la joie de voir « le minaret béni » pompeusement baptisé « phare de l'islam » (*manār al-islām*)²⁵³ s'enfoncer dans le ciel au-dessus de la porte primitive : son fils, Muḥammad, le benjamin et peut-être le préféré, accomplit son vœu après sa disparition. Il le bâtit à ses frais en briques cuites sur un mur de pierre et veilla personnellement aux travaux, comme le révèlent les deux épigraphes scellées dans le plâtre dont l'une commémore une première tranche entreprise en 633/1235-1236 et l'autre une seconde achevée en *šawwāl* de l'année suivante / 28 mai-25 juin 1237²⁵⁴.

La vénération portée au sanctuaire était si grande que lorsqu'il fut embrasé en 646/1248-1249 par un incendie accidentellement provoqué par l'imprudence d'un gardien préposé aux cierges, l'émir Ğamāl al-dīn Yağmūr délégué (*nā'ib*) d'al-Malik al-Šāliḥ accourut dans le bâtiment fumant et ne le quitta que lorsque le feu fut contenu²⁵⁵. Comme le sinistre ne le mit pas en cendre, les dégâts furent apparemment limités²⁵⁶ : aussi dut-il en sortir blanc comme neige.

^{247.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 427 ; éd. Sayyid, p. 313. Ce juriste fut également professeur dans le collège de Manāzil al-‘Izz et prédicateur (*baṭīb*) de Misr, Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* VII, p. 88.

^{248.} Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* VII, p. 206 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* VI, p. 55.

^{249.} Mundīrī, *Takmila* I, p. 152 n° 134 ; II, p. 425 n° 1588 ; Subkī, *Tabaqāt* VIII, p. 45, 97, 101, 138, 342, 355 ; IX, p. 28, 127, 157, 254 ; X, p. 42, 137, 138.

^{250.} Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 427-428.

^{251.} Notamment le cadi Abū Ṭālib Bārz Ṭugān (m. en 616/1219), Mundīrī, *Takmila* II, p. 460 n° 1659.

^{252.} Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* II, p. 83-84.

^{253.} Suivant les termes de la seconde inscription, RCEA XI, p. 73-74, n° 4110.

^{254.} Van Berchem, *Matériaux*, p. 101-102 ; RCEA XI, p. 53-54, n° 4079, p. 73-74, n° 4110.

^{255.} Ibn ‘Abd al-Ζāhir, *Rawda*, p. 31 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 428 ; éd. Sayyid, p. 313 ; *Sulūk* I/II, p. 332 ; Creswell, *The Muslim Architecture* I, p. 272.

^{256.} Ravaisse, *Essai* II, p. 82, prétend que le sanctuaire fut ravagé de fond en comble et qu'il « fallut tout abattre pour tout relever », alors qu'aucune source narrative ne justifie cette déclaration.

Le second tombeau est une *qubba* sans nom ni date²⁵⁷ face au couvent (*hānqāh*) de Baybars al-ġāšnikīr qui prit la place du Palais du Vizirat²⁵⁸. L'inconnu qui longtemps y dormit devait être un puissant digne de reposer à l'ombre du monument. Toutefois, seules des fouilles pourront déterminer si les murs abritent des restes humains, leur destination étant encore incertaine : seuls les deux waqf-s du sultan Baybars permettront peut-être de découvrir l'identité du mort dans l'énumération des limites du bâtiment.

L'immense majorité des tombes de Fustāṭ et du Caire étaient creusées dans la demeure d'une minorité de notables qui disposaient de l'espace indispensable à leur dernier séjour. Mais si les morts reposaient à Fustāṭ dans leur propriété (à l'exception d'Ibn Yūnus), ils accaparaient au Caire un bien du calife, comme la majeure partie de la cité ceinte de remparts.

Le choix du lieu

Les rares indications échappées aux sources narratives révèlent que les morts reposaient en divers endroits des demeures ou des monuments publics qui avaient accueilli leurs cendres. À Fustāṭ, la tombe d'Ibn Yūnus fut préparée dans le vestibule à dessein blanchi, dès que la conjonction funeste dans le ciel lui prédit sa mort imminente²⁵⁹. Au Caire, le tombeau à coupole (*qubba*) érigé par Ibn Killis avant de pencher vers sa fin²⁶⁰ dont la construction avait englouti une somme aussi considérable que pour un vaste mausolée (*turba*)²⁶¹ devait se dresser dans une cour intérieure à ciel ouvert, le rez-de-chaussée ne pouvant accueillir une voûte plus haute que son plafond. La sépulture de Muḥammad b. al-Nu'mān fut établie sous la coupole qui dépassait la ligne du toit de sa demeure²⁶² ; celle d'Ibn Ḥinzāba dans une place d'honneur, la salle de réception (*mağlis*)²⁶³ qui devint quelque temps commune entre les vivants et les morts : il demeurait présent au sein de sa famille au lieu où il avait coulé le plus clair de ses jours. Enfin, dans le premier Palais du Vizirat, Ṣafī al-Dīn al-Ğarğarāī fut inhumé à l'endroit même où il avait longtemps accordé les audiences, prononcé les sentences, donné les ordres et conduit les affaires de l'Empire : son voeu prolongeait son séjour dans le monde des vivants étendu à la place même où il avait coutume de se tenir assis. Mais le futur mort pouvait élire un endroit écarté, comme le père d'al-Musabbiḥī : il pria son fils de l'ensevelir dans une petite maison²⁶⁴ apparemment bâtie dans les limites de la grande où vivait sa famille.

257. Le n° 479 des monuments classés, *Index*, I, H-3 ; Creswell, *The Muslim Architecture* I, p. 227-228 fig. 128 pl. III a.

258. Comme le précisent Ibn 'Abd al-Ζāhir, *Rawda*, p. 51 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 439 ; II, p. 416 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 52.

259. Musabbiḥī repris par Ibn Abī Haġala, *Sukurdān*, p. 26.

260. Rūdrāwarī, *Dayl*, p. 185 ; Ibn al-Qalānisī, *Dayl*, p. 32 ; Ibn al-Ğawzī, *Muntaẓam* VII, p. 156 ; Ibn Zāfir, *Aħbār*, p. 40 ; Nuwayrī, *Nihāya* XXVIII, p. 166 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* VII, p. 33 ; Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 7, 8 ; éd. Sayyid, p. 370-371 ; 'Aynī, *Sayy*, p. 154.

261. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 8.

262. Ibn al-Mulaqqin, *Nuzha*, fol. 19 v° ; Maqrīzī, *Muqaffā* VII, p. 351 ; Ibn Haġar, *Raf'*, éd. Guest, p. 595.

263. Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 350 ; Ṣafadī, *Wāfi* XI, p. 121.

264. Ibn Sa'īd, *Muğrib*, p. 264.

Ainsi dans les deux villes, les tombes n'étaient pas toujours retranchées dans des lieux d'oubli, comme les recoins solitaires et retirés des logis, mais souvent exposées dans un passage ou une vaste salle destinée aux réceptions et aux réunions : les vivants rencontraient inévitablement les morts tous les jours. À chaque passage, le devoir incombait aux uns d'invoquer la miséricorde divine en faveur des autres, comme le faisaient, du reste, les califes en regagnant les profondeurs du palais après les processions solennelles du vendredi et de trois fêtes : rupture du jeûne, sacrifices et nouvel an. Après un long détour dans le Magasin de la Garde-Robe privée pour changer de vêtements, un rite funèbre portait leurs pas vers les tombes de leurs pères pour formuler les prières propices en leur faveur²⁶⁵.

Méfaits des morts et des vivants

La population des deux villes, la vieille et la nouvelle, devait respirer un air dangereux et même fatal quand les cadavres récents ou avancés répandaient une odeur pestilentielle dans les maisons qu'elle risquait de dépeupler d'une partie de leurs habitants, le temps de la décomposition, spécialement les jours brûlants : les émanations morbides ne pouvaient être contenues que si les cercueils étaient hermétiquement clos et profondément enfouis dans le sol. Mais si les dépouilles étaient simplement enveloppées de linceuls²⁶⁶ et ensevelies à fleur de terre par la paresse des fossoyeurs qui jugeaient vain d'approfondir les tombes provisoires, les miasmes putrides qui en filtraient devaient offusquer les narines. Encore plus insoutenables devaient être les relents qui s'échappaient du puits sec de l'idole toujours béant : les émanations qui s'exhalaienr de la corruption des corps mutilés des victimes immolées à la fureur des califes pour de sombres crimes devaient empoisonner les environs et peut-être même flotter dans le Grand Palais que ses hautes murailles ne pouvaient freiner. En somme, les morts risquaient de tuer les vivants qui les avaient hâtivement jetés sans jugement, honneur ni sépulture au fond du puits.

À leur tour, les vivants contaminaienr les morts par les impuretés et les écoulements souterrains des eaux qui offensaient les juristes plus que l'air empestant les cadavres. Aussi Ibn al-Hāgg flétrit les sépultures des puissants dans des mausolées urbains non parce qu'elles souillent la ville, mais parce que la ville les souille²⁶⁷ : le respect des morts primait le confort et même la santé des vivants.

265. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 407, 446, 454 ; éd. Sayyid, p. 274 ; Canard, « Le cérémonial », p. 400-401 n. 3 ; « La procession », p. 397 ; Sanders, *Ritual*, p. 26, 78, 134 ; Sayyid, *La capitale*, p. 291.

266. Comme le corps du géant qui revit la lumière du jour après 780/1379 lors de la construction d'une demeure, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 77.

267. Ibn al-Hāgg, *Al-Madḥal* III, p. 269, 270.

Les exhumés : permanence des transferts de Fustāṭ au Caire

Dans la vieille ville, puis dans la nouvelle, la majorité des sépultures urbaines étaient momentanées : la première phase d'une double inhumation, l'une temporaire, l'autre perpétuelle. On laissait le mort pourrir sur place pendant une durée de quelques mois : cinq pour al-Ṣāliḥ Ṭalā'i', sept pour Muḥammad b. al-Nu'mān, comme probablement pour Ibn Ḥinzāba. Puis quand la chair avait changé de nature, le long deuil expirait. La séparation définitive éloignait alors sans retour le mort des siens dans le cimetière. Mais la première sépulture de passage pouvait exceptionnellement se prolonger par un événement imprévu, comme pour Širkūh et son frère Ayyūb : l'un resta captif dans le Palais du Vizirat seize ans, l'autre douze. Cette résidence forcée était le fruit de l'insécurité régnant en Arabie, spécialement après l'expédition de Renaud de Châtillon qui suspendit les caravanes en partance pour Médine où les attendait depuis plus de vingt ans le vizir de Mossoul, al-Ǧawād al-Isfahānī. Aussi le convoi funèbre emportait d'anciens cadavres de forme variable : du corps infâme dévoré des vers au squelette dépouillé de chair. Le premier enterrement apparaît comme une prolongation provisoire de l'étroite communauté des vivants tantôt souhaitée par le défunt ou son entourage, tantôt imposée par la conjoncture : le secret gardé sur la fin de Kāfūr, l'attente du départ pour une destination lointaine : Damas pour Ḥusayn b. Abī Zur'a, Médine pour Ibn Ḥinzāba, Širkūh et son frère Ayyūb ou encore l'achèvement du tombeau pour al-Ṣāliḥ Ṭalā'i' surpris par la mort dans la force de l'âge. Le deuxième enterrement est un exil (*ġurba*) dans la vaste communauté des morts, comme l'assimilent parfois les épitaphes²⁶⁸. Bien que les translations de cendres fussent tenues pour profanations par les juristes, leur nombre devait largement dépasser celui dont les sources narratives évoquent le souvenir : plusieurs furent noyées dans l'oubli par le silence ou la perte des manuscrits qui avaient eu jadis le mérite de les signaler.

La majorité des exhumés devaient passer au cimetière dont ils ne pouvaient jamais revenir. Seuls les morts chassés de la demeure de Su'dā al-Abbāsiyya furent ramenés au lieu de leur premier repos après un bannissement éphémère : ils refirent dans le sens inverse la promenade funèbre qu'ils avaient accomplie pour respecter les dispositions du waqf produit par les plaignants qui interdisait de les changer de lieu. Bien qu'extraordinaire, ces transferts collectifs de cadavres ne frappèrent pas l'imagination comme les voyages posthumes du vizir Ibn Muqla qui finit sa destinée dans une prison de Bagdad en 328/940. Par divers motifs, il eut trois tombes successives : la première dans le palais du calife ; la deuxième dans la maison de son fils qui avait obtenu sa dépouille ; et la troisième dans la demeure de sa veuve qui déterra ses cendres pour les garder au foyer²⁶⁹. Enfin, quatre morts sortirent de leur fosse pour changer de continent. Le cadi Ḥusayn b. Abī Zur'a se rendit dans sa famille à Damas pour rejoindre son mausolée ; les trois autres effectuèrent un long voyage funèbre pour gagner un monument bâti d'avance à l'ombre de la sépulture du Prophète à Médine : le dernier vizir des İhśidites,

268. RCEA I, p. 181-182, n° 225 ; III, p. 13-14, n° 822.

269. Ibn al-Ǧawzī, *Muntaẓam* VI, p. 311 ; Ibn al-Aṭīr, *Kāmil* VIII, p. 346 ; Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* V, p. 117 ; Ṣafadī, *Wāfi* IV, p. 109, n° 1598.

Ibn Ḥinzāba ; puis près de trois siècles plus tard, Asad al-Dīn Širkūh et son frère, Naġm al-Dīn Ayyūb quittèrent la salle après des années écoulées sous terre. Ils retrouvaient chacun un être cher dont les sables et la mer les séparaient : le premier, sa mère et les deux autres, un ami. Ainsi furent-ils à jamais réunis dans le même tombeau et leur corps couvert de la même terre bénie. Mais les trois dépouilles suivirent deux itinéraires différents, celui des pèlerins de leur temps. Ibn Ḥinzāba avait dû sillonner les déserts en caravane : il lui fallut s'engager dans une voie qui longeait le Muqatṭam pour gagner Ayla sur la mer Rouge, puis suivre la voie de La Mekke²⁷⁰. Le chemin des eaux qui séparent l'Afrique de l'Asie ne devait être pris que par les marchands de Qulzum à Ĝudda. Les pèlerins risquaient de manquer le début des rites en devenant les esclaves des vents : s'ils les flattaien, ils pouvaient les emporter aux bords d'Arabie en vingt-cinq jours ; mais s'ils les repoussaient ou cessaient de les porter, ils étaient condamnés à traîner sur les flots deux mois durant²⁷¹. Quant aux os de Širkūh et ceux de son frère Naġm al-Dīn Ayyūb, ils durent remonter le cours du Nil pour descendre à Qūṣ, puis s'enfoncer dans les sables stériles jusqu'à 'Ayḍāb où un bateau cousu les conduisit à Ĝudda²⁷². Ce voyage coûtait généralement plus de trois mois. En somme, ils passèrent tour à tour du fleuve à la mer par un immense désert, puis changèrent de ciel pour rentrer dans le désert.

Après l'avènement des Mamelouks

La destinée des sépultures de Fustāt

Le séjour des morts dans la vieille capitale était lié au bâtiment qui avait accueilli leurs cendres : s'il était abandonné, puis ruiné, ils étaient fatallement ensevelis et cachés dans ses décombres qui haussèrent le niveau du sol, puis chassés par les constructions nouvelles qui se pressèrent dans la ville. Seules les tombes abritées par un monument de mémoire échappèrent longtemps aux profanations, dont trois ont traversé les siècles. Le modeste oratoire élevé pour le crâne de Muḥammad b. Abī Bakr survécut parmi les buttes²⁷³. Mais si les hommes l'épargnèrent, le temps l'accabla : peu à peu et jour après jour il s'effondra. Aussi fut-il rebâti aux frais du gouverneur et inspecteur des marchés du Caire, Tāḡ b. Sayfā al-Šuwaykī, au seuil du règne de Barsbāy commencé en 825/1422. Mais il ne devait tirer aucun fruit ni même une ombre de gloire de cette rénovation que certains pouvaient tenir pour œuvre pie : ses biographes qui feignent de l'ignorer s'accordent à le noircir pour les multiples vices et méfaits qui ternirent à jamais son nom : tyrannie, impiété, ignorance, débauches et goût immoderé pour l'ivresse du haschich²⁷⁴. Puis la découverte imprévue d'une tête dépourvue de mâchoires dans

^{270.} Ibn Ḥurradādbih, *Masālik*, p. 149-150/111-112 ; Ya'qūbī, *Buldān*, p. 340-341 ; trad. Wiet, p. 198-200 ; Ibn Rusta, *Al-A'lāq al-ḥaṭīra*, p. 183 ; trad. Wiet, p. 211.

^{271.} Maqdīsī, *Aḥsan al-taqāṣīm*, p. 215 ; trad. Miquel, p. 139.

^{272.} Sur cette route empruntée par Ibn Ĝubayr, voir Garcin, *Un centre musulman*, p. 96-100.

^{273.} Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 149 ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 37 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* I/I, p. 116.

^{274.} Maqrīzī, *Sulūk* IV/II, p. 983-984 ; Saḥāwī, *Daw'* III, p. 24-25 n° 121 ; Ibn al-Ṣayrafī, *Nuzha* III, p. 357-358 n° 750 ; Abū l-Mahāsin, *Manhal* IV, p. 7-8 ; Nuğūm XV, p. 198-199 ; Ibn Iyās, *Badā'i'* II, p. 165.

les fondations de la maison où vécut jadis le fils du premier calife sema le doute et conduisit à fouiller le sol de l'oratoire. Mais l'espoir de ramener au jour le crâne du martyr s'avéra superflu : aucun débris n'en fut retrouvé sous les deux *mihrāb*-s, l'ancien que la reconstruction avait pieusement englobé et le nouveau, ni dans les deux salles de prière (*zāwiya*) qui s'étendaient, l'une à l'est, l'autre à l'ouest²⁷⁵. Malgré l'absence flagrante de relique, le monument ne fut pas abandonné des fidèles²⁷⁶.

Le sanctuaire où repose encore le crâne tranché de Zayd qui lui avait fait donner le nom de « mausolée de la tête » (*mašhad al-ra's*)²⁷⁷ continua d'attirer la vénération, spécialement le jour de '*ašūrā'*, malgré le triomphe du sunnisme²⁷⁸ : les invocations y seraient exaucées et des torrents de lumière tombés du ciel l'inonderaient la nuit²⁷⁹. Le peuple l'avait, en effet, pris pour son père, Zayn al-Ābidīn²⁸⁰ dont le surnom gravement altéré, Zainhum, fut légué au quartier environnant. Sous les Ottomans, des nuées de fidèles y grouillaient le dimanche matin²⁸¹. Mais durant la campagne d'Égypte, il fut graduellement enseveli sous la terre tombée des collines environnantes. Au bord de la ruine, le commandant des janissaires d'Égypte, 'Uṭmān Aġā, l'en tira en 1225/1810 : il restaura le monument délabré, le blanchit, l'embellit et couvrit la sépulture d'une couronne environnée de tentures²⁸². Pour fruit des sommes englouties, il ne demanda que l'honneur de reposer dans un coin du sanctuaire où il descendit en 1239/1824 ; son épouse Ḥafīza le rejoignit en 1241/1826, comme le révèlent leurs inscriptions funéraires²⁸³. La sainteté attachée au lieu attira un troisième mort, Muḥammad Qaftān pacha : il fut inhumé en 1280/1864 dans un tombeau ceint d'un grillage où l'ivoire se mariait à l'os²⁸⁴. Malgré ces rénovations successives, des fragments du sanctuaire fatimide longtemps survécurent : sa cour intérieure cernée de portiques frappait encore les regards en 1870²⁸⁵. Mais le monument finit par disparaître, remplacé par un bâtiment dénué d'intérêt.

Le tombeau où reposaient les os bénis de Nafīsa appelait toujours les fidèles. Aussi la piété en répara maintes fois les ruines²⁸⁶. Mais consumé par les flammes à une date inconnue, l'admirable édifice fut sacrifié. De ses cendres sortit en 1314/1896-1897 un édifice bâti aux frais

275. Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 148-149 ; repris par 'Alī Mubārak, *Ḥiṭāt* V, p. 102.

276. 'Alī Mubārak, *Ḥiṭāt* V, p. 102.

277. Qalqašandī, *Şubḥ* XIII, p. 227 ; Abū l-Mahāsin, *Nuğūm* III, p. 14.

278. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Bülāq II, p. 440 ; Wiet, *Matériaux*, p. 216.

279. Ibn 'Uṭmān, *Murṣid*, p. 199 ; Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 143.

280. Dénomination recueillie par Ibn 'Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 95, mais condamnée par Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Bülāq II, p. 436, 440 ; passage apparemment repris par Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 143 ; puis traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 214. Mais il fut également appelé Ṣayḥ Zennu et Zaynu, Wiet, *Matériaux*, p. 216.

281. Čabartī, 'Aġā'ib IV, p. 195.

282. *Ibid.*, p. 195-196 ; 'Alī Mubārak, *Ḥiṭāt* V, p. 4 ; Wiet, *Matériaux*, p. 218-219.

283. 'Alī Mubārak, *Ḥiṭāt* V, p. 4 ; Wiet, *Matériaux*, p. 217-218.

284. Wiet, *Matériaux*, p. 219.

285. Année de parution de *Câhirah og Kerâfat* d'A. von Mehren qui la vit, Wiet, *Matériaux*, p. 213.

286. Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 45, p. 35-47.

du khédive ‘Abbās Ḥilmī II²⁸⁷. La majeure partie du décor échappée au sinistre, notamment le *mihrāb* portatif en bois sculpté, rejoignit le musée de l’Art islamique²⁸⁸.

Quant à l’oratoire de ‘Affān b. Sulaymān, il disparut sous les Ottomans quand la charité y fut abandonnée les trois jours fixes qui lui étaient assignés²⁸⁹. Au fil du temps, ses revenus durent tirer à leur fin et leur source tarir. Comme les aumônes ne sortaient plus à travers les barreaux des fenêtres pour soulager la misère, les pèlerins ne revinrent plus en flots inonder le tombeau. Nul ne révérait plus les cendres du marchand jadis porté aux nues, la mémoire de ses libéralités posthumes fut à jamais perdue. Négligé et sans ressources, le monument ruiné fut tardivement jeté bas, les débris du corps du bienfaiteur rejetés parmi les débris de la ville et une nouvelle construction jaillit de terre sur son emplacement.

Enfin, la tombe de ‘Imrān b. Mūsā al-Naġgar fut longtemps sauvée de la disparition par l’oratoire élevé par ses soins alentour. Un faux bruit l’avait sanctifié : les gens du commun prétendaient qu’il marquait le lieu de prière de Moïse²⁹⁰ dont le nom servit peut-être à le désigner, par abréviation. Finalement décrépit, malgré la rumeur dont la mémoire s’effaça, nul ne songea à redresser ses murs délabrés : aussi un nouvel édifice dut lui succéder et les os de ‘Imrān finir sur une décharge hors la ville.

La destinée des tombes du Caire

Comme à Fusṭāt, le sort des sépultures du Caire dépendait des bâtiments qui les abritaient. Quoique apocryphe, la plus importante, la prétendue tête d’al-Ḥusayn, sauva longtemps de la disparition le sanctuaire érigé pour l’accueillir. Malgré l’ardent hanbalite, Ibn Taymiyya, qui déchira avec fureur l’authenticité de la froide relique²⁹¹ dans son long combat contre le culte des saints qui s’éteignit en 728/1328, les masses restèrent sourdes à ses invectives et furent loin de s’en détourner. Aussi le monument ne fut pas abandonné aux flammes qui l’embrasèrent en 787/1385-1386²⁹² et changèrent la blancheur des murs en une sombre couleur.

Après la conquête ottomane, ses vieilles ruines furent pieusement réparées par Muḥammad pacha al-Šarīf qui gouverna l’Égypte de 1004/1596 à 1006/1598²⁹³. Mais l’espace ne pouvant plus accueillir les foules dont les flots ne cessaient de grossir, l’émir Ḥasan Kathudā (m. en 1124/1712) acquit sur ses propres deniers plusieurs terrains adjacents pour les incorporer au bâtiment qu’il embellit par un cénotaphe de nacre et d’argent, ainsi que des tentures de

287. *Ibid.*, p. 47-48.

288. *Ibid.*, p. 48.

289. Il drainait toujours les foules au déclin du Moyen Âge, Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 144-148 ; Ibn Šāhīn, *Zubda*, p. 37 ; Rāġib, « Al-Sayyida Nafīsa », *StudIsl* 44, p. 83.

290. Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 141.

291. *Iqtidā'*, p. 317 ; Memon, *Ibn Taymiya's Struggle*, p. 256. Il aboya même contre le crâne dans un pamphlet fougueux : *Ra's al-Ḥusayn*.

292. Maqrīzī, *Sulük* I/III, p. 741.

293. Bakrī, *Le livre des étoiles*, p. 182 ; Ibn ‘Abd al-Ġanī, *Awḍah al-išārāt*, p. 159 ; Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 272.

soie²⁹⁴. Finalement, comme la bâtie qui dépassait six siècles n'était plus au goût du jour et peut-être même délabrée et que sa restauration risquait de s'avérer chétive, 'Abd al-Rahmān Kathudā préféra l'abattre en 1175/1762 plutôt que de la relever²⁹⁵. Mais le monument nouveau qui fut substitué à l'ancien devint au fil du temps trop réduit pour contenir les foules qui s'y pressaient : aussi son directeur, Šams al-dīn Abū l-Anwār Muḥammad, lui ajouta en 1206/1791-1792 une extension²⁹⁶. Finalement jugé indigne de la relique qu'il abritait, le khédive Ismā'īl résolut de le raser : en 1279/1863, il prit sur sa cassette une somme considérable pour ériger l'édifice actuel²⁹⁷. Sur l'ordre de l'émir Rātib pacha alors inspecteur des *waqf*-s, il fut démolî en *muharram* 1282 / juin 1865, à l'exception du tombeau et de la coupole qui le recouvre. Le nouveau bâtiment qui lui succéda s'acheva en *ša'bān* 1290 / octobre 1873, puis le minaret en 1295/1878. La somme colossale engloutie par la seule construction : 70 000 livres égyptiennes, aurait suffi pour élever un bel immeuble au Caire²⁹⁸.

En somme, le sanctuaire fut peut-être le monument d'Égypte qui changea le plus souvent de structure et même de nature au fil du temps : de mausolée, il devint collège puis mosquée. En sept siècles, il fut deux fois rasé puis reconstruit de fond en comble, sans parler des agrandissements et des embellissements sans nombre. Le sanctuaire élevé par al-Fā'iz fut rebâti par 'Abd al-Rahmān Kathudā dont le monument fut à son tour reconstruit par le khédive Ismā'īl. Ainsi maints admirables sanctuaires furent remplacés par des temples du mauvais goût : les modes sont plus néfastes que les sinistres. Mais du mausolée primitif, une fraction échappa aux démolitions successives : un pan de mur en pierre de taille sans épigraphe percé d'une porte abandonnée dont le nom, al-Bāb al-Āḥḍar, révèle qu'elle fut peinte un jour de vert, couleur du Prophète et des Gens de la famille. Elle ne sert plus aux fidèles pour entrer dans l'intérieur de l'édifice : son passage voûté conduit à la salle des ablutions (*mīda'a*)²⁹⁹. Elle fut sauvée de la destruction par le minaret inutile qu'al-Zurzūr brûlait de voir s'élancer au cœur du ciel³⁰⁰ : sa démolition aurait fatallement entraîné sa chute.

Le mausolée du Palais dont les vieux noms oubliés furent tardivement remplacés par le nom d'une épice apparemment cultivée dans ses jardins intérieurs, Mausolée du Safran (*turbat al-za'farān*)³⁰¹, résista longtemps à la prolifération intempestive des monuments voisins.

^{294.} Ğabartī, 'Ağā'ib I, p. 193; 'Alī Mubārak, *Hīṭāt* II, p. 78; Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 273.

^{295.} Ğabartī, 'Ağā'ib II, p. 7, 10; 'Alī Mubārak, *Hīṭāt* II, p. 77-78; IV, p. 88.

^{296.} Ğabartī, 'Ağā'ib IV, p. 300, 306.

^{297.} 'Alī Mubārak, *Hīṭāt* II, p. 77-78; IV, p. 88-89; Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 273.

^{298.} 'Alī Mubārak, *Hīṭāt* II, p. 78.

^{299.} Van Berchem, *Matériaux*, p. 100-102; Ravaisse, *Essai* II, p. 80, 82-83.

^{300.} Creswell, *The Muslim Architecture of Egypt* I, p. 271-274, pl. 96 d. Cette porte ne peut être prise pour Bāb al-Daylam dont aucune trace ne subsistait au temps de Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 435; Ravaisse, *Essai* II, p. 82. Ce dernier l'identifiait à tort avec l'oratoire élevé en 662/1264 par Baybars contre la porte du sanctuaire sur un terrain qui appartint jadis au palais fatimide dont la vente fut résiliée, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 413; *Sulūk* I/II, p. 511-512.

^{301.} Jusqu'aux premiers temps des Mamelouks, ce nom demeure inconnu des sources narratives, comme permet de le déduire la longue notice qu'Ibn 'Ayn al-Fuḍalā consacre au mausolée, *Miṣbāḥ*, fol 3 v°-5 v°. Il surgit

Des siècles durant, il fut protégé des convoitises qu'attisait son immense terrain improductif au sein de la ville par la solide enceinte qui le séparait du reste du monde et le voisinage du mausolée d'al-Husayn. Bien que les deux monuments fussent différenciés par leurs murs et leur structure, la similitude de leur style avait conduit à les fondre dans un seul édifice : aussi des yeux même avertis croyaient naïvement que les Fatimides reposaient dans le sanctuaire béni ; en clair, une même muraille les cernait³⁰². Longtemps tout ce qui restait de la famille, même la branche inférieure, « l'arbre maudit », indigne du sang qui lui donna le jour, devait rejoindre le mausolée tout plein de leurs aïeux : la race n'était pas éteinte, même si la dynastie avait expiré. Mais en 660/1262 les héritiers du dernier maître de l'Empire sortis un triste jour de l'indigne prison de la citadelle où ils étaient renfermés furent contraints de reconnaître devant témoins que le terrain et le bâtiment extérieurement et intérieurement revenaient, comme toutes les propriétés subsistantes de leurs ancêtres, à la Maison du Trésor (*bayt al-māl*)³⁰³. En somme, le sultan Baybars, insouciant des saintes lois de la justice, les dépouilla de tous leurs biens immobiliers en faveur de l'État sans la moindre indemnité. Mais le vaste espace réservé aux sépultures ne fut pas vendu, même si sa porte fut désormais fermée au repos des spoliés qui continuèrent à languir à l'ombre jusqu'en 671/1272 : les mausolées trouvent difficilement preneur, toute translation de cendres risquant de passer pour violation de sépulture. Aussi le Trésor public dut charger du soin de sa garde un personnel qui peut-être y demeurait. Indifférents aux vieilles pierres, la majorité des passants ne devaient pas le regarder : de ceux qui arrêtaient la vue sur sa longue muraille tournée vers la rue, seule une poignée attirée par un glorieux passé y portait ses pas pour parcourir les salles ouvertes aux visites, notamment la grande aux califes réservée où ils pouvaient découvrir la longue suite de quatorze tombes et les noms que le passé y avait inscrits³⁰⁴.

Toutefois, la superficie du monument se réduisit au fil du temps. Ébranlé par les violents séismes qui secouèrent la ville, il ne devait plus offrir par endroits que des murs croulants. Comme nul ne veillait apparemment à sa porte, rien ne le défendait contre les profanateurs. On commença par remuer la poussière des califes sans le savoir. En 758/1357, un certain Nāṣir al-Dīn b. Budayr al-'Abbāsī³⁰⁵ entreprit de bâtir une madrasa nommée de son nom sur une parcelle de son terrain que la marée montante du sol avait lentement submergée. Il avait dû

dans Maqrīzī qui n'en révèle pas l'origine, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 362, 407 ; II, p. 94, 443 ; éd. Sayyid, p. 50, 126. La culture du safran me fut suggérée par le nom du Palais d'al-Za'farān dans le quartier d'al-'Abbāsiyya qui fut tiré des champs de safran environnants. Ravaisse, *Essai* I, p. 477 n. 2 ; II, p. 92 n. 3, prétend à tort que le nom dérivait de la coutume d'indre cercueils et tombes d'une aromate appelée *halūq* : si le mausolée en était enduit, il aurait été baptisé *al-turba al-muḥallaqa*.

³⁰². Comme le révèle cette phrase d'Ibn 'Ayn al-Fuḍalā', *Miṣbāḥ*, fol. 5 v° : *wa hādā mā bi-mašhad al-Husayn min al-Fātimiyīn*.

³⁰³. Ibn 'Abd al-Ζahir repris par Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 384-385, 497 ; éd. Sayyid, p. 66-67 ; reproduit partiellement le document dressé le 13 *rabi'* II 660 / 7 mars 1262. Voir aussi Casanova, « Les derniers Fātimides », p. 441.

³⁰⁴. Comme en témoigne vers 696/1297, Ibn 'Ayn al-Fuḍalā' qui lui consacre une longue notice pour y guider les pèlerins, *Miṣbāḥ*, fol 3 v°-5 v°.

³⁰⁵. Nāṣir al-Dīn Muḥammad b. Muḥammad b. Budayr al-'Abbāsī, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 391-392.

accaparer un bien déclaré vacant et livré au premier occupant, selon l'usage du temps, plutôt que de l'acquérir de la Maison du Trésor. À l'ombre du collège voisin d'al-Malik al-Şālih, près d'une porte du public moins connue, la « porte du secret » (*bāb al-sīr*), expression alors donnée aux entrées secondaires, même si elles n'étaient ni dérobées ni masquées ni ouvrant à secret, les travaux de terrassement exhumèrent quelques débris de squelettes qui durent prendre le chemin des collines aux abords de la capitale où ses ordures s'entassaient.

Ces sépultures incidemment violées furent le prélude de profanations radicales. Comme le Mausolée du Safran constituait une réserve foncière en cœur de ville, il ne put longtemps freiner la croissance urbaine : aussi sa destruction devint inéluctable. Nul ne trouvant d'intérêt à relever des murs abattus pour sauver de la ruine un monument inutile et, de plus, usé par le temps, l'émir Ğihārkas³⁰⁶ al-Ḩalīlī finit par spolier le bien de l'État, comme l'État en avait jadis spolié la postérité du dernier calife : il le rasa en 789/1387 pour bâtir le khan dont le nom devait déborder ses limites et demeurer au lieu. Les matériaux (marbres, pierres et bois) démontés de l'antique bâtiment furent peut-être insérés dans le nouveau qui prit sa place. Sous l'impulsion d'un familier, Šams al-Dīn al-Qāliġī qui l'avait poussé à purger la terre de ces hérétiques, les fosses furent vidées de leurs cendres qu'on mit en sacs. Emportées par des ânes, elles furent abandonnées sur les décharges publiques couvrant les buttes qui ondulaient en regard de Bāb al-Barqiyya³⁰⁷ : qu'importaient de vieux ossements ! Dans l'indifférence générale, al-Maqrīzī fut profondément indigné par la brutalité de leur rejet parmi les immondices : il tirait, en effet, vanité de descendre d'al-Mu'izz par une filiation douteuse que contestaient ses ennemis³⁰⁸. Aussi quand la dépouille corpulente du profanateur fut en 791/1389 abandonnée nue sans funérailles à l'extérieur de Damas, il interpréta cette mort sanglante comme une punition imposée par le ciel au sacrilège qui avait violé des califes la demeure sacrée et dispersé les os longtemps rassemblés. Pour baptiser ce châtiment visible, il reprit librement une expression coranique (XII, III) : « un enseignement pour ceux doués d'esprit » (*'ibra ilā ălī l-albāb*)³⁰⁹.

Cependant, de la nécropole, un morceau de muraille tint longtemps au nord du khan voisin : sa porte restée intacte, étranglée entre des bâtiments bâtarde, dont le plus vaste soutenait un appartement (*ṭabaqa*) et une arcade (*riwāq*)³¹⁰. Malgré ses pierres noircies qui attestent l'ancienneté et son épigraphe qui annonçait aux passants sa destination et probablement la date de son achèvement, seule une poignée d'initiés avait repéré ce panneau de mur échappé

³⁰⁶. Telle est la vocalisation du nom précisée par Ibn Ḥallikān, *Wafayāt* I, p. 381, n° 146 ; et Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 87.

³⁰⁷. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 407 ; II, p. 94 ; éd. Sayyid, p. 126-127 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 92-93. Ces buttes artificielles étaient destinées à protéger la ville des torrents qui risquaient de se ruer de la montagne aride, comme celui qui ravagea en 397/1007 ses marges orientales après avoir jeté bas l'épaisse muraille. Une conjonction sinistre de planètes avait, du reste, présagé ce péril d'inondation prochaine à l'astronome Ibn Yūnus, Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 364 ; éd. Sayyid, p. 57 ; Rāğib, « Le site du Muqāṭam », p. 172-173.

³⁰⁸. Saḥāwi, *Daw'* II, p. 23 ; IV, p. 147 ; Raf', éd. 'Abd al-Maġid II, p. 348 ; *Tibr*, p. 21, 23.

³⁰⁹. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 94.

³¹⁰. *Ibid.*, I, p. 435 ; éd. Sayyid, p. 125 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 98.

à la ruine³¹¹ : peu de lettrés pouvaient encore lire l'écriture angulaire des époques lointaines, surtout si l'inscription était loin du regard et rongée par le temps. À quelques pas de là, derrière le collège d'al-Malik al-Šāliḥ, quelques restes de tombes échappèrent également au démantèlement des sépultures et aux vagues successives des profanations prémeditées ou inopinées³¹². Puis ces épaves d'un passé lointain furent noyées dans l'oubli et submergées par la crue de bâtiments neufs qui inonda le sein de la capitale. Certains furent exhumés en creusant les fondations de constructions nouvelles, comme en 1279/1863 : lors des travaux qui précédèrent l'érection de la vaste mosquée qui remplaça le mausolée d'al-Ḥusayn, de vieux squelettes tirés de tombes jadis ouvertes dans le cimetière revirent la lumière du soleil³¹³ pour finir sans doute sur une décharge publique. De nos jours, il n'est resté de la nécropole qu'un bloc de marbre énigmatique maintenant déplacé³¹⁴ que devaient compléter trois autres pour former un quadrilatère. Comme le révèle le fragment de l'inscription funèbre qui courait le long des côtés, il fut enseveli avec la lignée pure des *imām-s* ; en clair, il était invisible au fond d'un caveau où reposaient les cendres d'un membre de la vaste famille dont le nom est perdu. La date incomplète qu'on y découvre n'est pas celle du jour de sa disparition, mais celle de l'écriture de l'épitaphe : *šawwāl* d'une année tronquée dont seul subsiste le premier mot *ḥams*. Comme la gravure devait suivre de près le décès, le marbre pourrait provenir de la sépulture de l'un des trois califes qui rendirent le dernier souffle la cinquième année d'une décennie : al-Mu'izz en 365/975, al-Musta'li en 495/1101 ou al-Fā'iz en 555/1160.

Comme l'accroissement de la population conduisit à démolir les bâtiments anciens pour en construire de neufs, les rares sépultures qu'ils abritaient encore étaient condamnées à durer peu. Le dernier personnage à dormir oublié dans un monument devait être le grand missionnaire, al-Mu'ayyad fi l-Dīn. Mais finalement il fut chassé du Palais de la Science quand il fut rasé pour céder la place à la demeure qui tint son nom de son propriétaire, al-Ḥudayrī³¹⁵ : nul respect pour un ancien mort, d'autant plus que son souvenir s'était perdu dans la mémoire de la ville.

Enfin, les sépultures qui échappèrent aux profanations disparurent sous les amas de poussière quand le cours du temps éleva lentement le niveau du sol et noya les monuments délabrés dans l'enceinte immense de la ville. Mais un nombre infini profondément caché au sein de la terre dut revenir au jour quand le flot des maisons neuves inonda la ville. Ainsi, près du sanctuaire d'al-Ḥusayn, plusieurs tombes surgirent lors du creusement des fondations de la demeure de Bahādūr, l'un des émirs de Qalāwūn qui en jeta les os fracassés et nus parmi les détritus de la capitale. Mais ces profanations inutiles arrivèrent aux oreilles du grand cadi Taqī al-Dīn b. Daqīq al-Īd. Aussi s'empessa-t-il de lui adresser, par lettre ou de vive voix, des blâmes sévères pour outrage aux morts, fussent-ils anciens, et lui en faire redouter les suites funestes. Il reçut par retour cette réponse sardonique : « Si je meurs, qu'on me tire par les pieds et qu'on

311. Même Qalqašandī, *Şubḥ* III, p. 346, semble ignorer son existence.

312. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 407 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 93.

313. 'Alī Mubārak, *Hīṭat* IV, p. 98.

314. Un chemin inconnu a conduit cette pierre au musée de l'Art islamique, RCEA VI, p. 54, n° 2104 ; Wiet, *Inscriptions historiques*, p. 34-35 (51-2908).

315. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 458.

me jette ! » Aussi le cadi s'exclama : « ainsi soit-il. » Le ciel écouta ses vœux. À quelque temps de là, l'émir fut décapité et son corps déchiré traîné par une corde liée au pied sur un long chemin : de la citadelle aux chaufours fumants dans les carrières pour convertir le calcaire du Muqatṭam en chaux³¹⁶. Ainsi la main de Dieu lui infligea le châtiment qu'il avait appelé dans un langage dicté par son arrogante désinvolture. Enfin, lors de la construction de la maison d'Awhād al-Dīn après 780/1378-1379 sur un terrain qui faisait autrefois partie du Grand Palais sur lequel un moulin avait été bâti, fut mise à nu une coupole de briques crues recouvrant une tombe dont fut tiré un géant d'environ cinq coudées (plus de deux mètres) réduit à des os enveloppés de linceuls délabrés par un long séjour en terre³¹⁷. L'inconnu dut subir le sort des cadavres déterrés dans la ville : rejoindre ses débris.

Seules deux tombes du quartier de Barḡawān furent sauvées des violations par leur transformation fortuite en lieu de pèlerinage à la suite d'une confusion engendrée par leur homonymie. En 780/1378, comme un individu déblayait un terrain vague pour bâtir une demeure, les travaux révélèrent des merlons. Puis surgit un oratoire caché sous les ruines que la populace s'empressa de baptiser Abū Turāb. Dans la tombe retrouvée, dormait enseveli Abū Turāb Ḥaydara fils d'al-Mustansir dont le souvenir s'était effacé des mémoires. Aussi devait-il bientôt passer pour le fameux soufi Abū Turāb al-Nahšabī à la faveur de l'homonymie de leur *kunya*³¹⁸ : ainsi un fils obscur de calife devint un fameux mystique qui poussa son dernier soupir loin d'Égypte. Cette méprise apparemment voulue pour créer un pèlerinage prospère sauva longtemps la sépulture ressuscitée d'une nouvelle disparition. Pour la même raison, Ġa'far b. Badr al-Ġamālī fut tiré de l'oubli du tombeau pour devenir tardivement Ġa'far al-Šādiq³¹⁹, simplement parce qu'il portait le même nom : le peuple fit d'un ivrogne de sang arménien un vénérable descendant du Prophète qui n'avait jamais mis le pied en Égypte.

Mais les débris de corps humain ne revenaient pas toujours au jour sous les pelles des terrassiers : la chute imprévue d'une ruine pouvait les ramener à la lumière. Ainsi un pan de mur du Palais du Vizirat qui avait échappé aux démolitions derrière l'établissement destiné aux mystiques (*ribāṭ*) attenant au couvent de Baybars al-ġāšnikīr un jour s'effondra : un grand crâne en surgit, comme al-Maqrīzī le tenait d'un vieillard né en 707/1307-1308 qui fut témoin de l'apparition inopinée. Elle réveilla la mémoire d'un carnage imprévu survenu des siècles plus tôt : l'historien imagina que la tête appartenait à un des émirs d'al-Barqiyya décapités par le vizir Dirgām en 558/1163. Un habile stratagème l'en délivra : il les appela tour à tour dans un magasin du Palais pour les honorer d'un vêtement. Mais dès le seuil franchi, leur cou tombait sur-le-champ³²⁰.

316. *Ibid.*, II, p. 67 ; éd. Sayyid, p. 399.

317. *Ibid.*, p. 77.

318. Paroles recueillies par Maqrīzī de la bouche de son oncle paternel, le cadi Ismā'īl b. Ahmād al-Ḥaṭbā' qui les tenait du précepteur qui lui avait appris le Coran, (*Ibid.*, p. 49) ; passage reproduit par Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 76 et traduit par Wiet, *Matériaux*, p. 130-131. Maqrīzī devait tonner contre cette attribution, (*Ibid.*, p. 45, 49).

319. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 461 ; II, p. 45 ; éd. Sayyid, p. 401 ; repris par Saḥāwī, *Tuhfa*, p. 75 ; 'Alī Mubārak, *Ḥiṭāṭ* III, p. 25 ; Wiet, *Matériaux*, p. 161-162.

320. Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq I, p. 439 ; Ravaisse, *Essai* II, p. 55-56.

Enfin, les dépouilles des condamnés connurent divers destins. Les ruines de ce qui fut jadis le Palais des Drapeaux auquel la ville conserva son ancien nom légué par les bannières depuis longtemps bannies furent démolies en 744/1343 et le terrain récupéré envahi par une crue de nouvelles demeures entre lesquelles tournait un moulin³²¹. Les squelettes ignorés tirés du fond de la terre durent prendre le chemin des gravats et rejoindre les décombres apportés de la ville qui s'entassaient aux abords. Quant au puits funéraire de l'idole, son abandon le condamna sûrement en vieux dépotoir où riverains et passants déversaient les déchets. Les souvenirs des antiques victimes étant perdus dans la mémoire des hommes, la rumeur de la ville prétendit qu'un trésor s'y trouvait caché. Pour le chercher, une corde fut plongée dans sa gueule sombre ; puis un homme s'y suspendit et se laissa couler le long des parois pour en explorer le fond. Mais il ne découvrit aucun trésor enfoui : seulement des hordes de reptiles (*ğān*) qui l'infestaient. Aussi dut-il remonter hâtivement au jour sans toucher le fond, sinon il aurait vivement dégringolé par la corde sur les vieux ossements empilés depuis la nuit des temps sous les gravats. Finalement, comme les passants risquaient de choir dans la bouche du puits bâillant à la surface du sol, elle fut comblée et noyée dans l'oubli³²².

Ainsi des tombes de Fusṭāṭ et du Caire des six premiers siècles, quatre seulement subsistent toujours : celles de Muḥammad b. Abī Bakr, de Zayd b. ‘Alī Zayn al-Ābidīn, de Nafīsa bint al-Ḥasan et d’al-Ḥusayn. En somme, seule la vénération des fidèles permit aux sépultures urbaines de survivre, même si elle ne repose que sur du vent : les deux premiers ne sont pas des saints, Nafīsa a fini par le devenir et la relique d’al-Ḥusayn est apocryphe.

Bibliographie

Instruments de travail

- | | |
|--|---|
| <i>Encyclopédie de l'Islam</i> , 2 ^e édition, Brill, Leyde, 1960-2005
Canard, M., « Al-‘Azīz bi-llāh », I, p. 846-848.
Gibb, H.A.R., « ‘Abd Allāh b. al-Zubayr », I, p. 56-57.
Heinrichs, W.P., « Al-Tihāmī, Abū l-Ḥasan », X, p. 517-518. | Kister, M.J., « Khabbāb b. al-Aratt », IV, p. 929-930.
Poonawala, I.K., « Al-Mu’ayyad fi l-Dīn », VII, p. 272-273.
Richards, D.S., « Al-Malik al-Ṣāliḥ Nadjm al-Dīn Ayyūb », VIII, p. 1023-1024.
—, « Shirkūh », IX, p. 504-505. |
|--|---|

³²¹ Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 425; II, p. 36, 188 ; éd. Sayyid, p. 145; *Sulūk* II/III, p. 640-641; Ravaisse, *Essai* II, p. 69; Sayyid, *La capitale*, p. 269.

³²² Maqrīzī, *Mawā’iz*, éd. Būlāq I, p. 384 ; éd. Sayyid, p. 69.

Sources

- Abū Dāwūd, *Sunan*, Al-Dār al-miṣriyya al-lubnāniyya, Le Caire, 1408/1988, 4 vol.
- Abū l-Faraḡ al-Isbahānī, K. al-ağāmī, Le Caire, 1345/1927-1394/1974, 24 vol.
- Abū Ḥāmid al-Ġarnātī, *Tuhfat al-albāb*, éd. et trad. partielle de G. Ferrand, «Le *Tuhfat al-albāb* de Abū Ḥāmid al-Andalusī al-Ġarnātī», *JournAs* 207, 1925, p. 1-148, 193-304.
- Abū l-Mahāsin, *Al-Manhal al-ṣāfi wa l-mustawfī ba' da l-wāfi*, IV, éd. M.M. Amīn, Le Caire, 1986.
- , *Al-Nuğūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa l-Qāhira*, I-XII, Le Caire, 1348/1929-1375/1956.
- Abū l-Makārim, *Ta'riḥ Abū (sic) l-Makārim*, éd. Anbā Šamū'il, Le Caire, 1999-2000, 4 fascicules.
- Abū Nu'aym, *Hilyat al-awliyā' wa ṭabaqat al-asfiyā'*, Le Caire, 1394/1974-1399/1979, 10 vol.
- Abū Šāma, K. al-rawḍatayn fī abbār al-dawlatayn al-nūriyya wa l-ṣalāhiyya, éd. partielle M.H.M. Aḥmad, révision M.M. Ziyāda, Le Caire, 1956-1962, 1 vol. en 2 t.
- 'Aynī, *Al-Sayf al-muḥannad fī sīrat al-Malik al-Mu'ayyad* «*Šayḥ al-maḥmūdī*», éd. F.M. Šaltūt, révision M.M. Ziyāda, Le Caire, 1966-1967.
- 'Azīmī, *Ta'riḥ Halab*, éd. I. Za'rūr, Damas, 1984.
- Azraqī, *Aḥbār Makka ṣarrafahā llāh ta'ālā wa mā ġā'a fihā min al-āṭār*, éd. F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mekka*, Leipzig, 1850, 4 vol.
- Bāġī, *Al-Muntaqā*, Le Caire, 1331/1912-1332/1913, 7 vol.
- Bāħarzī, *Dumyat al-qāṣr wa 'aṣrat ahl al-'aṣr*, éd. M.R. al-Tabbāḥ, Alep, 1348/1930.
- Bakrī, *Al-Kawākib al-sā'iṛa fī abbār Miṣr wa l-Qāhira*, trad. A.-I. Silvestre de Sacy, *Le livre des étoiles errantes, qui contient l'histoire de l'Égypte & du Caire*, dans Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale I, 1788, p. 165-280.
- Balādūrī, *Ansāb al-ašrāf*, I, éd. M. Hamidullah, Le Caire, 1959.
- Buħārī, *Al-Ta'riḥ al-kabīr*, Hyderabad, 1360 / 1941-1382/1962, 4 vol.
- Dahabi, *Taḍkirat al-ḥuffāz*, troisième édition, Hyderabad, 1375/1955-1377/1958, 4 vol.
- , *Ta'riḥ al-islām wa wafayāt al-mašāhir wa l-a'lām*, éd. 'U.'A. Tadmuri, Beyrouth, 1407/1987-1417/1997, 43 vol.
- Fāriqī, *Ta'riḥ al-Fāriqī: al-dawla al-marwāniyya*, éd. partielle B.'A. 'Awaḍ, révision M.Š.Ğ. Ĝurbāl, Le Caire, 1379/1959; ms. British Library or. 5803.
- Fāsī, *Al-'Iqd al-ṭamīn fī ta'riḥ al-balad al-amīn*, I, éd. M. Ḥāmid al-Fiqi, Le Caire, 1379/1959 ; II-VII, éd. F. Sayyid, Le Caire, 1381/1961-1387/1967 ; VIII, éd. M.M. al-Ṭanāḥī, Le Caire, 1388/1969.
- Ǧabartī, *'Ağā'ib al-āṭār fī tarāġim al-abbār*, éd. 'A. 'Abd al-Rahīm, Le Caire, 1997-1998, 4 vol.
- Ǧazālī, *Iḥyā' 'ulūm al-dīn*, Le Caire, 1377/1957, 4 vol.
- Hafāġī, *Šifā' al-ġalil fī-mā fī kalām al-'arab min al-dahīl*, Būlāq, 1282/1865.
- Ḩalifa b. Ḥayyāt, *Ta'riḥ*, éd. A.D. al-'Umarī, Beyrouth, 1397/1977.
- Ḩalil b. Ishāq, *Al-Muḥtaṣar fī furū' al-fiqh*, Paris, 1318/1900 ; trad. G.-H. Bousquet, *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'Imām Mālek*, Publications de l'Institut d'études orientales de la Faculté des lettres d'Alger XVII, Alger, 1956-1962, 4 fascicules.
- Ḩanbalī, *Šifā' al-qulūb fī manāqib Banī Ayyūb*, éd. N. Rašīd, Bagdad, 1979.
- Harawī, K. al-iṣārāt ilā ma'rīfat al-ziyārāt, éd. J. Sourdel-Thomine, *Guide des lieux de pèlerinage*, Damas, 1953 ; trad. J. Sourdel-Thomine, *Guide des lieux de pèlerinage*, Damas, 1957.
- Al-Ḥaṭīb al-Baġdādī, *Ta'riḥ madīnat al-salām wa abbār muḥadditīlhā wa ḏikr quṭṭānīhā al-'ulamā' min ḡayr ahlihā wa wāridīhā*, éd. B. 'Awwād Ma'rūf, Beyrouth, 1422/2001, 17 vol. ; trad. part. J. Lassner, *The Topography of Baghdad in the Early Middle Ages*, Detroit, 1970.
- Haṭṭāb, K. mawāhib al-ġalil li-ṣarḥ muḥtaṣar Abi l-Diyā' Sidi Ḥalil, Le Caire, 1328/1910-1329/1911, 6 vol.
- Ibn 'Abd al-Ġānī, Awḍāḥ al-iṣārāt fi-man walīya Miṣr al-Qāhira min al-wuzarā' wa l-bāṣāt, éd. F.M. al-Māwī, Le Caire, 1977.
- Ibn 'Abd al-Hakam, K. futūḥ Miṣr wa abbārihā, éd. Ch.C. Torrey, *The History of the Conquest of Egypt, North Africa and Spain*, Yale Oriental Series – Researches III, New Haven, 1922.
- Ibn 'Abd al-Zāhir, *Al-Rawḍa al-bahīyya al-zāhira fi hīṭat al-Mu'izzīyya al-Qāhira*, éd. A.F. Sayyid, Le Caire, 1417/1996.
- Ibn Abi l-Dunyā, K. al-mawt wa k. al-qubūr, éd. L. Kinberg, Haifa, 1983.

- Ibn Abī Ḥaḡala, *Sukurdān*³²³ *al-sultān*, Būlāq, 1288/1871.
- Ibn Abī Uṣaybi'a, K. 'Uyūn al-anbā' fī ṭabaqāt al-aṭibbā', éd. A. Müller, Le Caire-Königsberg, 1882-1884, 2 vol.
- Ibn Abī l-Wafā', *Al-Ǧawābir al-muḍīyya fī ṭabaqāt al-ḥanafīyya*, Hyderabad, 1332/1913, 2 vol.
- Ibn Abī Ya'lā, *Ṭabaqāt al-ḥanābila*, éd. M. Hāmid al-Fiqī, Le Caire, 1371/1952, 2 vol.
- Ibn Abī Zayd, *Risāla*, éd. et trad. L. Bercher, troisième édition, Alger, 1949.
- Ibn al-'Adīm, *Bugyat al-ṭalab fī ta'rīb Halab*, éd. S. Zakkār, Damas, 1408/1988, 11 vol.
- Ibn 'Asākir, *Ta'rīb madīnat Dimašq*, éd. M.A. U. b. Ġarāma al-'Umarī, Beyrouth, 1415/1995-1421/2000, 80 vol.
- Ibn al-Aṭīr, *Al-Kāmil fī-l-ta'rīb*, éd. C.J. Tornberg, *Chronicon quod perfectissum inscribitur*, Leyde, 1851-1871 (réimpression Beyrouth, 1385/1965-1387/1967, 12 vol. + 1 vol. index).
- , *Al-Ta'rīb al-bāhir fī-l-dawla al-atābikīyya (bi l-Mawṣil)*, éd. A.A. Țulaymāt, Le Caire, [1382/1963].
- , *Usd al-ġāba fī ma'rifat al-ṣahāba*, éd. M.I. al-Bannā, M.A. 'Āshūr et M.'A. Faïd, Le Caire, 1970, 7 vol.
- Ibn 'Ayn al-Fudālā', *Miṣbāh al-dayāgī wa ḡawṭ al-rāġī*, ms Dār al-kutub Ta'rīh 1461.
- Ibn Burd, *Dawl kitāb al-qudāt*, éd. R. Guest, à la suite de Kindī, K. *al-wulāt wa k. al-qudāt*, *The Governors and Judges of Egypt*, GMS XIX, Leyde-Londres, 1912, p. 477-494.
- Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar wa ǧāmi' al-ġurār*, VI, *Al-Durra al-maḍīyya fī aḥbār al-dawla al-fāṭimiyya*, éd. S. al-Munaġġid, Le Caire, 1380/1961.
- Ibn Duqmāq, K. *al-intiṣār li-wāsiṭat 'iqd al-amṣār*, IV-V, éd. K. Vollers, *Description de l'Égypte*, Būlāq, 1310/1893, 2 vol. + 1 vol. index, Būlāq, 1314/1897.
- , *Naẓm al-ġumān fī ṭabaqāt aṣḥāb imāminā al-Nu'mān*, ms. Ahmed III 2832.
- , *Tarġumān al-zamān fī tarāġim al-a'yān*, VII, XI, XIII et XVI, ms. Ahmed III 2927.
- Ibn al-Furāt, *Ta'rīb al-duwal wa l-mulūk*, IV, éd. H.M. al-Šammā', Bašra, 1386/1967-1389/1969, 2 vol.
- Ibn al-Fuwaṭī, *Al-Ḥawādīṭ al-ġāmi'a wa l-taġārib al-nāfi'a fī l-mi'a al-sābi'a*, éd. M. Ġawād, Bagdad, 1351/1932.
- Ibn al-Ġawzī, *Al-Muntażam fī ta'rīb al-mulūk wa l-umam*, V-X (an. 257-574), Hyderabad, 1357/1938-1359/1940, 6 vol.
- , K. *ṣifat al-ṣafwa*, Hyderabad, 1355/1936-1357/1937, 4 vol.
- Ibn Ĝubayr, *Rihla*, éd. W. Wright, deuxième édition revue par M.J. De Goeje, *The Travels of Ibn Jubayr*, GMS V, Leyde-Londres, 1907 ; trad. M. Gaudefroy-Demombynes, *Les voyages d'Ibn Jobair*, Documents relatifs à l'histoire des croisades publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres IV-VII, Paris, 1949-1965, 4 fascicules.
- Ibn al-Ḥabbāl, *Wafayāt*, éd. S. al-Munaġġid, « Wafayāt al-miṣriyyin fī l-'ahd al-fāṭimī », RIMA 2/2, 1357/1956, p. 286-338.
- Ibn Ḥaġār, *Al-Isāba fī tamyīz al-ṣahāba*, éd. 'Ā.A. 'Abd al-Mawgūd et 'A.M. Mu'awwad, Le Caire, 1415/1995, 8 vol.
- , *Rajf al-iṣr 'an qudāt Miṣr*, éd. partielle R. Guest à la suite de Kindī, K. *al-wulāt wa k. al-qudāt*, *The Governors and Judges of Egypt*, GMS XIX, Leyde-Londres, 1912, p. 502-614 ; I, éd. H. 'Abd al-Maġid, M. Mahdi Abū Sunna et M.I. al-Šāwī, révision I. al-Ibyārī, Le Caire, 1957 ; II, éd. H. 'Abd al-Maġid, révision I. al-Ibyārī, Le Caire, 1961 ; ms. Paris arabe 2149.
- Ibn al-Ḥāgg, *Al-Madħal*, Le Caire, 1380/1960, 4 t. en 2 vol.
- Ibn Ḥallikān, *Wafayāt al-a'yān wa anbā' abnā' al-zamān*, éd. I. 'Abbās, Beyrouth, 1968-1972, 8 vol.
- Ibn Ḥayyān, *Al-Muqtasib fī ta'rīb riğāl al-Andalus*, III, éd. M.M. Antuña, Textes arabes relatifs à l'histoire de l'Occident musulman III, Paris, 1937.
- Ibn Ḥurradādbih, K. *al-masālik wa l-mamālik*, éd. et traduction partielle de M.J. De Goeje, BGA VI, Leyde, 1889.
- Ibn 'Idārī, *Al-Bayān al-muğrib fī aḥbār mulūk al-Andalus wa l-Maġrib*, éd. G.S. Colin et É. Lévi-Provençal, Leyde, 1948-1951, 4 vol.

323. Telle est la vocalisation du mot précisée par Ḥafāġī, Šifā', p. 127, 128. *Sukkardān* doit donc être écarté : le terme désigne une table (*hiwān*) destinée aux beuveries et non un sucrier.

- Ibn Iyās, *Badā'i' al-zuhūr fī waqā'i' al-duhūr*, éd. M. Mostafa, *Die Chronik des Ibn Iyās*, Wiesbaden-Le Caire, 1379/1960-1395/1975, 5 parties en 6 vol.
- Ibn Katīr, *Al-Bidāya wa l-nihāya fī l-ta'rīb*, Le Caire, 1351/1932-1358/1939, 14 vol.
- Ibn Māġa, *Sunan*, éd. M. Fu'ād 'Abd al-Bāqī, Le Caire, 1372/1952-1373/1953, 2 vol.
- Ibn Manzūr, *Muhtaṣar ta'rīb Dīmašq li-Ibn 'Asākir*, VI, éd. M.M. al-Ḥāfiẓ, N. Abāza et R. al-Nahhās, Beyrouth, 1404/1984.
- Ibn al-Mulaqqin, *Nuzhat al-nuzzār fī quḍāt al-amṣār*, ms. Dār al-kutub Ta'rīb Taymūr 2256.
- Ibn Muyassar, *Al-Muntaqā min ḥabbār Miṣr*, éd. A.F. Sayyid, *Choix de passages de la chronique d'Égypte d'Ibn Muyassar*, Ifao, Le Caire, 1981.
- Ibn Nāġī, *Šarḥ risālat Ibn Abī Zayd*, Le Caire, 1332/1914, 2 vol.
- Ibn Nūḥ, K. *al-azhbār wa maġma'* al-anwār al-malqūṭa min basāṭin al-asrār maġāmi' al-fawā'ikh al-rāwīniyya wa l-tīmār, éd. 'Ā. al-'Awwā, dans *Muntahabat ismā'iiliyya tunṣar li-awwal marra*, Damas, 1378/1958.
- Ibn al-Qalānisī, *Dayl ta'rīb Dīmašq*, éd. H.F. Amedroz, *History of Damas 363-555 A.H.*, Beyrouth-Leyde, 1908.
- Ibn Qudāma, *Al-Muġni*, éd. R. Riḍā, 3^e édition, Le Caire, 1367/1947, 9 vol.
- Ibn Raġab, K. *al-dayl 'alā ṭabaqāt al-ḥanābila*, éd. M. Ḥāmid al-Fiqi, Le Caire, 1372/1952-1953, 2 vol.
- Ibn Ruṣd, *Bidāyat al-muqtahid wa nihāyat al-muqtaṣid fī l-fiqh*, Le Caire, 1371/1952, 2 t. en 1 vol.
- , *Masā'il Abī l-Walīd b. Ruṣd (al-ġadd)*, éd. M. al-Ḥabib al-Tuġkānī, Beyrouth, 1414/1993, 2 vol.
- Ibn Rusta, *Al-A'lāq al-ḥaṭīra*, éd. M.J. De Goeje, Leyde, 1892 ; trad. G. Wiet, *Les atours précieux*, Le Caire, 1955.
- Ibn Sa'd, K. *al-ṭabaqāt al-kabīr*, éd. dirigée par E. Sachau, *Biographien*, Leyde, 1905-1940, 9 vol.
- Ibn Šāhīn, *Zubdat kaṣf al-mamālik wa bayān al-ṭuruq wa l-masālik*, éd. P. Ravaisse, Paris, 1894.
- Ibn Sa'īd, Al-Muġrib fī ḥulā l-Maġrib, *Al-ġuz'* al-awwal min al-qism al-hāṣṣ bi-Miṣr, éd. Z.M. Ḥasan, Š. ɻayf et S. Kāṣif, Le Caire, 1953.
- , *Al-Nuġūm al-zāhira fī ḥulā ḥaḍrat al-Qāhira, al-qism al-hāṣṣ bi l-Qāhira min kitāb al-Muġrib fī ḥulā l-Maġrib*, éd. H. Naṣṣār, Le Caire, 1970.
- Ibn al-Šayrafi, « Al-Isāra ilā man nāla l-wizāra », éd. 'A. Muħlis, *BIFAO* 25, 1925, p. 49-112.
- Ibn al-Šayrafi (al-Ḥaṭib al-Ǧawharī), *Nuzhat al-nufūs wa l-abdān fī tawāriḥ al-zamān*, éd. H. Ḥabašī, Le Caire, 1970-1973, 3 vol.
- Ibn Taymiyya, *Iqtidā' al-ṣirāṭ al-mustaqīm muḥālafat aṣḥāb al-ḡaḥīb*, Le Caire, 1369/1950.
- , *Ra's al-Ḥusayn*, éd. M. Ḥāmid al-Fiqi, dans *Maġnū'a ilmiyya*, Le Caire, 1372/1953, p. 4-34.
- Ibn 'Uṭmān, *Muršid al-zuwwār ilā qubūr al-abrār al-musammā al-durr al-munażẓam fī ziyārat al-ḡabal al-Muqatṭam*, éd. M.F. Abū Bakr, Le Caire, 1415/1995.
- Ibn al-Wardī, *Ta'rīb Naġaf*, 1389/1969, 2 vol.
- Ibn Wāṣil, *Mufarrīg al-kurūb fī aḥbār Banī Ayyūb*, éd. Ĝ. al-Šayyāl, Le Caire, 1953-1957, 3 vol.
- Ibn Zāfir, *Abbār al-duwal al-munqaṭī'a*, éd. de la section consacrée aux Fatimides par A. Ferré, Ifao, Le Caire, 1972.
- Ibn al-Zayyāt, *Al-Kawākib al-sayyāra fī tartīb al-ziyāra*, éd. A. Taymūr, Būlāq, 1325/1907.
- Idrīs, *Uyūn al-ḥabbār wa funūn al-āṭār fī faḍā'il al-a'imma al-athār*, IV, éd. M. Ḥālib, Beyrouth, 1973 ; VII, *Aḥbār al-dawla al-fāṭimiyya*, éd. M. Ḥālib, Beyrouth, 1404/1984.
- , *Ta'rīb al-ḥulafā' al-fāṭimiyyīn bi l-Maġrib, al-qism al-hāṣṣ min kitāb 'Uyūn al-ḥabbār*, éd. M. al-Yā'lāwi, Beyrouth, 1985.
- 'Imād al-dīn al-İsfahānī, *Al-Bustān al-ġāmi'* li-ġāmi' tawāriḥ al-zamān, éd. Cl. Cahen, « Une chronique syrienne du vi^e/xi^e siècle : le « Bustān al-Jāmi' », *BEO* 7-8, 1937-1938, p. 113-158.
- Kāsānī, *Badā'i' al-ṣanā'i'* fī tartīb al-ṣanā'i', éd. Z. 'A. Yūsuf, Le Caire, 1970-1972, 10 vol.
- Kindī, K. *al-wulāt wa k. al-quḍāt*, éd. R. Guest, *The Governors and Judges of Egypt*, GMS XIX, Leyde-Londres, 1912.
- Kutubī, *Fawāt al-wafayāt*, éd. I. 'Abbās, Beyrouth, 1973-1974, 4 vol.
- Mālikī, *Riyāḍ al-nufūs fī tabaqāt 'ulamā' al-Qayrawān wa Ifriqiya wa zuhhādīhim wa 'ubbādīhim wa nussākīhim*, I, éd. H. Mo'nés, Le Caire, 1951.
- Mansūr al-'Azīzī al-Ǧawdarī, *Sīrat al-ustād Ǧawdar*, éd. M.K. Ḥusayn et M.'A. Šā'ira, Silsilat maḥtūṭāt al-Fāṭimiyyīn XI, Le Caire, 1374/1954 ; trad. M. Canard, *Vie de l'Ustādh Jaudhar*, Publications de l'Institut d'études orientales, faculté des lettres d'Alger, II^e série XX, Alger, 1958.
- Maqdīsī, *Aḥsan al-taqāsim fī ma'rīfat al-aqālīm*, éd. M.J. De Goeje, BGA III, Leyde, 1906 ; trad. partielle A. Miquel, « L'Égypte vue par un géographe arabe du iv^e/x^e siècle : al-Muqaddasī », *AnIsl* II, 1972, p. 109-139.

- Maqrīzī, *Itti‘āz al-hunafā’ bi-ahbār al-a‘imma al-fātihiyyin al-hulafā’*, I, éd. Ġ. al-Šayyāl, Le Caire, 1387/1967; II-III, éd. M.H.M. Alḥmad, Le Caire, 1390/1971-1393/1973.
- , *Al-Mawā‘iz wa l-i‘tibār bi-dikr al-hiṭāt wa l-āṭār*, Būlāq, 1314/1897, 2 vol; éd. partielle d'A.F. Sayyid, *Le manuscrit autographe d'al-Mawā‘iz wa-al-I‘tibār fī Dhikr al-Khiṭāt wa-al-Āthār de Taqī al-Dīn Alḥmad b. ‘Alī b. ‘Abd al-Qādir al-Maqrīzī*, Al-Furqān Islamic Heritage Foundation, Londres, 1416/1995.
- , *K. al-Muqaffā’ al-kabīr*, éd. M. al-Yālāwī, Beyrouth, 1441/1991, 8 vol.
- , *K. al-sulūk li-ma‘rifat duwal al-mulūk*, I-II, éd. M.M. Ziyāda, Le Caire, 1939-1958, 2 t. en 6 vol.
- Mas‘ūdī, *Muruğ al-dahab wa ma‘ādin al-ğawhar*, éd. et trad. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, *Les prairies d'or*, Paris, 1861-1877, 9 vol.; nouvelle édition revue et corrigée par Ch. Pellat, t. ar., Beyrouth, 1965-1979, 7 vol.; trad. Paris, 1962-1997, 5 vol.
- Mawwāq, *Al-Tāğ wa l-iklīl li-muḥtaṣar Halil*, en marge d'al-Haṭṭāb, *K. mawāhib*, Le Caire, 1328/1910-1329/1911, 6 vol.
- Mizzī, *Tahdīb al-kamāl fī asmā’ al-riğāl*, éd. B. ‘Awwād Ma‘rūf, Beyrouth, 1413/1992-1415/1994, 35 vol.
- Mu‘ayyad, *Dīwān al-Mu‘ayyad dā‘ī al-du‘āt*, éd. M.K. Husayn, Le Caire, 1949.
- Mundırī, *Al-Takmila li-wafayāt al-naqala*, éd. B. ‘Awwād Ma‘rūf, Beyrouth, 1401/1981, 4 vol.
- Musabbihī, *Aḥbār Miṣr*, XL, éd. A.F. Sayyid et Th. Bianquis, *Textes arabes et études islamiques XIII*, Le Caire, 1978.
- Muslim, *Ṣaḥīḥ*, éd. M. Fu‘ād ‘Abd al-Bāqī, Le Caire, 1374/1955-1375/1956, 5 vol.
- Nāṣir-i Ḥusraw, *Safarnāma*, éd. et trad. Ch. Schefer, *Sefer Nameh*, PELOV, II^e série I, Paris, 1881; trad. W.M. Thackston, *Nāṣer-e Khosraw's Book of Travels (Safarnāma)*, Persian Heritage Series 36, Columbia University, New York, 1986.
- Nawawī, *Minhāj al-tālibīn wa ‘umdat al-muftiyyīn fī l-fiqh*, éd. et trad. L.W.C. Van Den Berg, *Le guide des zélés croyants : manuel de jurisprudence musulmane selon le rite de Chāfi‘ī*, Batavia, 1882-1884, 3 vol.
- Nu‘aymī, *Al-Dāris fī ta’rīh al-madāris*, Damas, 1951, 2 vol.
- Nuwayrī, *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab*, XXVIII, éd. M.M. Amīn et M.H.M. Alḥmad, Le Caire, 1412/1992; XXIX, éd. M.D. al-Rayyis, révision M.M. Ziyāda, Le Caire, 1992.
- Qalqašāndī, *Şubḥ al-a‘šā fi şinā‘at al-inşā*, Le Caire, 1331/1913-1338/1919, 14 vol.
- Ramlī, *Nihāyat al-muḥṭāq ilā ṣarḥ al-minhāj*, Le Caire, 1357/1938-1358/1939, 8 t. en 5 vol.
- Rūdrāwārī, *Dawl kitāb tağārib al-umam*, éd. H.F. Amedroz, Oxford-Le Caire, 1334/1916.
- Ṣafadī, *Al-Wāfi bi l-wafayāt*, III, éd. S. Dederling, Wiesbaden-Damas, 1953; IV, éd. S. Dederling, Wiesbaden-Damas, 1959; VII, éd. I. ‘Abbās, Wiesbaden, 1389/1969; X, éd. J. Sublet, Wiesbaden, 1980; XI, éd. Š. Fayṣal, Wiesbaden, 1981; XVI, éd. W. al-Qādī, Wiesbaden, 1402/1982; XX, éd. R. Baalbaki, Wiesbaden, 1404/1983.
- Şāfi‘ī, *K. al-umm*, Būlāq, 1321/1903-1326/1908, 7 t. en 4 vol.
- Sahāwī (Nūr al-dīn), *Tuhfat al-ahbāb wa buğyat al-ṭullāb fī l-hiṭāt wa l-mazārāt wa l-tarāġim wa l-biqā’ al-mubārakāt*, éd. M. Rabī’ et H. Qāsim, Le Caire, 1356/1937.
- Sahāwī (Şams al-dīn), *Al-Daw’ al-lāmi‘ li-ahl al-qarn al-tāsi‘*, Le Caire, 1353/1934-1355/1936, 12 vol.
- , *K. al-tibr al-masbūk fī dayl al-sulūk*, Le Caire, s. d.
- Sahñūn, *Al-Mudawwana al-kubrā*, Le Caire, 1323/1906-1324/1907, 16 vol.
- Sam‘ānī, *Al-Ansāb*, éd. ‘A. b. Yaḥyā al-Mu‘allamī al-Yamānī, Hyderabad, 1382/1962-1386/1966, 6 vol.
- Sarahīsī, *K. al-mabsūt*, Le Caire, 1324/1906-1907-1331/1913, 30 t. en 10 vol.
- Sibṭ b. al-Ġawzī, *Mir’āt al-zamān fī ta’rīh al-a‘yān* (an. 345-447), éd. Ġ. Ġ.M. al-Hamawundi, Bagdad, 1990; VIII, Hyderabad, 1371/1951-1952, 1 vol. en 2 parties.
- Siyar al-bī‘a al-muqaddasa, commencée par Sāwīris b. al-Muqaffā’ et poursuivie par divers auteurs anonymes, II, éd. et trad. Y. ‘Abd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, *History of the Patriarchs of the Egyptian Church, known as the History of the Holy Church*, Publications de la Société d'archéologie copte; II/I, éd. et trad. Y. ‘Abd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1943; II/II, éd. et trad. A.S. Atiya, Y. ‘Abd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1948; II/III, éd. et trad. A.S. Atiya, Y. ‘Abd al-Masīḥ et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1959; III, part. I, II et III, éd. et trad. A. Khater et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1968-1970; IV, part I et II, éd. et trad. A. Khater et O.H.E. Burmester, Le Caire, 1974.

- Šīrāzī, K. *al-tanbih fī l-fiqh ‘alā mađhab al-imām al-Šāfi‘ī*, éd. Th.W. Juynboll, *Jus Shafiticum*, Leyde, 1879 ; trad. G.-H. Bousquet, *Kitāb et-Tanbih, ou le livre de l’Admonition touchant la loi musulmane*, Bibliothèque de la faculté de droit de l’université d’Alger 2, II, 13 et 15, Alger, 1949-1952, 4 fasc.
- Subki, *Tabaqāt al-šāfi‘iyya al-kubrā*, éd. ‘A.M. al-Hilw et M.M al-Ṭanāḥī, Le Caire, 1383/1964-1396/1976, 10 vol.
- Tabarī, *Ta’rīb al-rusul wa l-mulūk*, éd. M.J. De Goeje, *Annales quos scripsit Abu Djafar*, Leyde, 1879-1901, 3 séries en 15 vol : XVII, trad. G.R. Hawting, *The First Civil War*, New York, 1996 ; XXXVIII, trad. F. Rosenthal, *The Return of the Caliphate to Baghdad*, New York, 1984.
- Tihāmī, *Dīwān*, deuxième édition, Le Caire, s. d.
- Tirmidī, *Šahīb*, Le Caire, 1350/1931-1353/1934, 12 t. en 6 vol.
- ‘Umāra al-Yamanī, K. *al-nukat al-‘aṣriyya fī abyāb al-wuzarā’ al-miṣriyya*, éd. H. Derenbourg, *Autobiographie et récits sur les vizirs d’Égypte. Choix de poésies, dans ‘Oumāra du Yémen*, t. I, PELOV, IV^e série X, Paris, 1897.
- Wanşarīsī, *Al-Mi‘yār al-mu‘rab wa l-ğāmi‘ al-muğrab ‘an fatāwā ‘ulamā’ Ifriqiya wa l-Andalus wa l-Maġrib*, éd. M. Haġġī, Beyrouth, 1401/1981, 13 vol. ; trad. É. Amar, *La pierre de touche des Fétiwas*, I, ArMar 12, 1908 ; II, ArMar 13, 1909.
- Ya‘qūbī, K. *al-buldān*, éd. M.J. De Goeje, à la suite d’A’lāq al-haṭīra, BGA VII, Leyde, 1892 ; trad. G. Wiet, *Le livre des pays*, Textes et traductions d’auteurs orientaux I, Ifao, Le Caire, 1937.
- Yāqūt, *Irṣād al-arīb ilā ma‘rifat al-adib*, éd. D.S. Margoliouth, 2^e édition, *Dictionary of Learned Men of Yaqut*, GMS VI (I-VII), Londres, 1923-1931, 7 vol.
- , *Mu‘gam al-buldān*, éd. F. Wüstenfeld, *Jacut’s geographisches Wörterbuch*, Leipzig, 1866-1873, 6 vol.
- Zarrūq, *Šarḥ risālat Ibn Abī Zayd*, Le Caire, 1332/1914, 2 vol.
- Zayla‘ī, *Tabyīn al-ḥaqā‘iq šarḥ kanz al-daqā‘iq*, Būlāq, 1313/1895-1315/1897, 6 vol.

Études

- Alħmad, M., *La mosquée de ‘Amr ibn Al-‘Āṣ à Fustāt*, Le Caire, 1939.
- ‘Alī Muబārak, *Al-Ḥiṭāṭ al-ġadīda li-Miṣr al-Qāhira wa mudunihā wa bilādihā al-qadīma wa-l-ṣahīra*, Būlāq, 1304/1888-1306/1889, 20 vol.
- Allen, T., « The Tombs of the ‘Abbāsid Caliphs in Baghdād », BSOAS 46, 1983, p. 421-431.
- Bianquis, Th., « L’acte de succession de Kāfūr d’après Maqrīzī », AnIsl 12, 1974, p. 263-269.
- , *Damas et la Syrie sous la domination fatimide* (359-468/969-1076), Damas, 1986-1989, 2 vol.
- Canard, M., « Le cérémonial fatimite et le cérémonial byzantin : essai de comparaison », Byzantium 21, 1951, p. 355-420 ; réimprimé dans *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, Variorum Reprints, Londres, 1973.
- , « La procession du nouvel an chez les Fatimides », AIEO 10, 1952, p. 364-398 ; réimprimé dans *Miscellanea Orientalia*, Variorum Reprints, Londres, 1973.
- , *Histoire de la dynastie des Ḥamdanides de Jazīra et de Syrie*, Publications de la faculté des lettres d’Alger, II^e série XXI, Alger, 1951.
- Casanova, P. « Les derniers Fātimides », MMAF 6, 1897, p. 415-445.
- Creswell, K.A.C., *Early Muslim Architecture : Umayyads, Early ‘Abbāsids & Tūlūnids*, Oxford, 2 vol.
- , *The Muslim Architecture of Egypt*, I, *Ikhshids and Fātimids A.D. 939-1171*, Oxford, 1952 ; II, *Ayyūbids and Early Baḥrite Mamlūks A.D. 1171-1326*, Oxford, 1959.
- Derenbourg, H., *Vie de ‘Oumāra du Yémen*, dans *‘Oumāra du Yémen : sa vie et son œuvre*, t. II (partie française), PELOV IV^e série XI, Paris, 1904.
- Djaït, H., *Al-Kūfa : naissance de la ville islamique*, Paris, 1986.
- Fustel de Coulanges, N.D., *La cité antique*, Éditions d’aujourd’hui, 1978, 2 vol.
- Garcin, J.-Cl., *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale : Qūṣ*, Ifao, Le Caire, 1976.
- Gottschalk, H.L., *Die Mādarā’ijjūn : ein Beitrag zur Geschichte Ägyptens unter dem Islam*, Studien zur Geschichte und Kultur des islamischen Orient 6, Berlin et Leipzig, 1931.

- Grabar, O., « The Earliest Islamic Commemorative Structures. Notes and Documents », *ArsOr* 6, 1966, p. 7-46.
- Husayn, M.K., *Fī adab Miṣr al-fāṭimiyya*, Le Caire, 1970.
- Le Strange, G., *Baġhdad during the Abbasid Caliphate from Contemporary Arabic and Persian Sources*, Oxford, 1900.
- Lévi-Provençal, É., *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, 1950-1953, 3 vol.
- Marçais, G., *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris, 1954.
- Memon, M.U., *Ibn Taymiya's Struggle against Popular Religion*, Mouton, La Haye, 1976.
- Poonawala, I.K., *Bibliography of Ismā‘ili Literature*, Malibu, 1977.
- Rāġib, Y., « Les premiers monuments funéraires de l'islam », *AnIsl* 9, 1970, p. 21-36.
- , « Sur deux monuments funéraires du cimetière d'al-Qarāfa al-kubrā du Caire », *AnIsl* 12, 1974, p. 67-83.
- , « Al-Sayyida Nafisa, sa légende, son culte et son cimetière », *StudIsl* 44, 1976, p. 61-86 ; 45, 1977, p. 27-55.
- , « Le site du Muqaṭṭam », *AnIsl* 33, 1999, p. 159-185.
- , « Les pierres de souvenir : stèles du Caire de la conquête arabe à la chute des Fatimides », *AnIsl* 35, 2001, p. 321-354.
- , « Les cimetières chrétiens et juifs de la région du Caire au Moyen Âge », *AnIsl* 44, 2010, p. 169-194.
- Ravaisse, P., « Essai sur l'histoire et sur la topographie du Caire d'après Maḳrīzī », *MMAF* I/III, p. 409-480, Paris, 1889 ; (Deuxième partie), *MMAF* III/IV, p. 33-115, Paris, 1890.
- Salmon, G., *Études sur la topographie du Caire : la Kal'at al-Kabch et la Birkat al-Fil*, Le Caire, 1902.
- Sanders, P., *Ritual, Politics, and the City in Fatimid Cairo*, State University of New York Press, Albany, 1994.
- Sayyid, A.F., *La capitale de l'Égypte jusqu'à l'époque fatimide : al-Qāhirah et al-Fustāt. Essai de reconstitution topographique*, Beyrouth, 1998.
- Taylor, Ch.S., *In the Vicinity of the Righteous : Ziyāra and the Veneration of Muslim Saints in Late Medieval Egypt*, Islamic History and Civilization Studies and Texts XXII, Brill, Leyde. Boston. Cologne, 1999.
- Van Berchem, M., *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum*, Première partie, Égypte, I, *MMAF* XIX, Paris, 1894-1903.
- Wellhausen, J., *Reste arabischen Heidentums*, Berlin, 1897.
- Wiet, G., *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum*, Première partie, Égypte, II, Égypte, Ifao, 1930.
- , *Inscriptions historiques sur pierre*, Catalogue général du musée de l'Art islamique du Caire, Ifao, Le Caire, 1971.